

ANDRÉ BILLY

LE DOUBLE
ASSASSINAT
DE LA
MAISON DU BOEUF



GENÈVE
ÉDITIONS DU MILIEU DU MONDE
1 9 4 1

Sixième mille

LE DOUBLE
ASSASSINAT
DE LA
MAISON DU BŒUF

TU2651

ANDRÉ BILLY



LE DOUBLE
ASSASSINAT
DE LA
MAISON DU BŒUF

DU MÊME :

DIDEROT.
L'APPROBATIONISTE.
INTROÏBO.
etc.

Sous presse :

PAULINE.

En préparation :

L'HERBE À PAUVRE HOMME.



GENÈVE
ÉDITIONS DU MILIEU DU MONDE
8-10, RUE DE HESSE

Visa de la Censure française:
13 mars 1941.

Tous droits de traduction et de reproduction
réservés pour tous les pays sans exception.

Copyright 1941 by Editions du Milieu du Monde.

L'ÉDITION ORIGINALE DU PRÉSENT OUVRAGE
COMPREND CENT VINGT-CINQ EXEMPLAIRES
SUR PAPIER VOLUMINEUX BLANC SPÉCIAL,
DONT CENT EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS DE
1 À 100 ET VINGT-CINQ (HORS-COMMERCE)
NUMÉROTÉS DE I À XXV.

A MES AMIS LYONNAIS

LOISIRS ET AVENTURES
DE COTTE ET MERLAIN

MORT SUSPECTE D'ANTOINE BRESSIN

Un matin, vers onze heures, Fred Cotte et Max Merlain se retrouvèrent par hasard au Café Neuf de la place Bellecour, à Lyon. Cotte était, devant un verre de banyuls, occupé à expédier quelques lettres. Il vit une main se tendre vers lui. Il releva le nez :

— Tiens, Merlain ! Alors, tu es ici, toi aussi ?

— Moi aussi.

— Et qu'est-ce que tu fais, à Lyon ?

— Rien d'autre que de m'y ennuyer à crever.

Et toi ?

— Je suis exactement dans ton cas... Mais assieds-toi, prends quelque chose.

Ainsi se renoua, ou plutôt se noua entre eux une amitié qui jusqu'alors n'avait guère été qu'une banale camaraderie. Leur commun exil les rapprocha.

A peu près du même âge, ils s'étaient connus vers 1925 à l'Ecole de Droit. Ses examens passés, Cotte s'était fait inscrire au barreau, puis était entré comme fondé de pouvoirs dans un gros cabinet d'assurances, cependant que Merlain faisait un riche mariage et s'essayait à la politique dans le coin de Normandie dont son beau-père était sénateur. Veuf, il avait, à

la mobilisation, confié ses deux enfants à leurs grands-parents maternels. Après l'armistice, il avait cherché refuge à Toulouse, à Cannes, à Lyon où il vivait depuis un mois dans un désœuvrement complet. Son patron ayant fermé ses bureaux et donné congé à tout son personnel, Cotte était comme Merlain un démobilisé sans emploi. Merlain, de taille assez petite et brun, marquait une tendance à l'embonpoint et un commencement de calvitie. Cotte, maigre et blond, le dépassait de presque toute la tête. Merlain était bavard, Cotte taciturne, et, comme pour compléter leur dissemblance, Cotte n'avait jamais eu le courage de se marier. Il ne concevait pas la vie hors du célibat.

Ils ne se seraient certainement jamais revus depuis le Quartier latin si Merlain n'avait eu la plus grande partie de ses contrats d'assurances au cabinet dont Cotte était le fondé de pouvoirs. Ils n'entretenaient plus que des relations d'affaires, mais le tutoiement et la camaraderie leur étaient restés.

Réunis à Lyon, ils se virent tous les jours, prirent leurs repas en commun et bientôt Merlain vint habiter le même hôtel que Cotte, rue des Archers. Ensemble, ils déambulaient mélancoliquement le long des quais de la Saône et du Rhône, dans les allées du parc de la Tête-d'Or et sur les trottoirs de la rue de la République.

Quelquefois, ils montaient dans un tramway ou un autobus et n'en descendaient qu'au bout de la ligne pour remonter aussitôt dans la première voiture en partance, ou bien ils allaient droit devant eux, au hasard, le long d'avenues interminables qui les conduisaient ils ne savaient

où, parmi des terrains vagues, des entrepôts, des usines, et il arrivait que la pluie les obligeât à s'abriter de longs moments dans des cabarets populaires, à côté d'ouvriers silencieux, assis en rond autour de pots de beaujolais que, par esprit d'imitation, ils prirent l'habitude de boire aussi.

— Nous allons devenir neurasthéniques, dit Cotte. Par hygiène mentale, il faut absolument nous trouver une occupation.

— Laquelle ? Tu as une idée ?

— Je réfléchis, je cherche... Je ne vois rien.

— Moi non plus.

Le lendemain, ils descendirent d'autobus dans une banlieue particulièrement morose, insipide et plate. A un croisement de rues, Cotte eut soudain le geste classique d'Archimède.

— J'ai trouvé ce qu'il nous faut ! s'écria-t-il en se frappant le front.

— Une occupation ? lui demanda Merlain.

— Oui.

— Et qui nous rapportera gros ?

— Elle ne nous rapportera rien du tout, mais, puisque nous pouvons l'un et l'autre tenir le coup jusqu'au printemps, ce n'est pas l'argent qui pour nous doit compter le plus. L'important est que notre esprit cesse de tourner à vide.

— Tu ne vas pas me proposer d'apprendre les échecs. Je t'ai déjà dit que j'y étais absolument réfractaire.

— Ni les échecs, ni la belote, mais un jeu bien plus amusant.

— Explique-toi.

— Regarde...

Le doigt de Cotte indiquait une plaque en émail fixée au mur devant eux et qui portait ces mots: *Rue Antoine Bressin*.

— Que je regarde quoi? fit Merlain, en écarquillant les yeux.

— Tu ne vois pas cette plaque?

— Je la vois, mais...

— Et ça ne te dit rien: *rue Antoine Bressin*?

— Rien.

— A moi non plus, et c'est précisément ce qui va nous fournir l'occasion de nous intéresser à quelque chose. Il s'agit d'abord de savoir qui était Antoine Bressin. Ensuite, nous nous mettrons à la recherche de ses héritiers s'il en a...

— Et quand nous les aurons trouvés?

— Nous ne les trouverons sans doute pas facilement. Notre enquête nous demandera plusieurs jours...

— Ensuite?

— Ensuite, nous nous donnerons un autre but, je ne sais pas encore lequel, mais j'ai bon espoir que la piste Antoine Bressin sera fertile en découvertes qui nous retiendront plus d'une semaine. Rentrons en ville et, pour inaugurer notre nouveau jeu, offrons-nous ce soir un petit dîner un peu fin, dans un restaurant que je te laisse le soin de choisir.

— Va pour le petit dîner, acquiesça Merlain. Quant à l'enquête sur Antoine Bressin, nous en parlerons.

— Je la ferai donc sans toi.

Le lendemain matin, Cotte n'alla pas, comme d'habitude, frapper vers dix heures à la porte de Merlain pour lui demander s'il était prêt. Il prit seul le tramway et ne rejoignit son ami que

vers midi et demi au casse-croûte de la rue Royale où ils déjeunaient presque tous les jours.

— Eh bien? s'enquit Merlain.

— Eh bien, à la mairie on n'a rien pu me dire. Il faudrait faire des recherches dans les archives et les employés ont en ce moment des besognes un peu plus urgentes. Je suis retourné rue Antoine Bressin, que nous avons mal regardée hier. Elle est neuve et probablement percée depuis peu de temps. J'y ai interrogé des commerçants. L'un d'eux m'a envoyé chez un vieux retraité des chemins de fer qui habite un petit pavillon dans une rue voisine et que tout le monde considère comme l'ancien du quartier. Cet homme, âgé de 92 ans, a en effet vu naître la rue Bressin et toutes les rues environnantes. A son avis, Antoine Bressin est le nom du propriétaire des terrains qui ont été lotis lors du percement de la rue. Il croit même l'avoir connu, Antoine Bressin, mais ne se rappelle pas ce qu'il faisait.

Merlain se crut permis d'ironiser:

— Très intéressant, le résultat de ton enquête! Très encourageant!

— En tout cas, pour la première fois que je suis à Lyon, je n'ai pas passé ma matinée à broyer du noir. A mon avis, c'est un résultat qui valait le dérangement. D'ailleurs, mon enquête n'est pas finie. J'ai l'intention de la continuer cet après-midi.

— Tu vas encore me laisser! protesta Merlain.

— Je ne t'empêche pas de m'accompagner.

— Mais où as-tu l'intention d'aller?

Pour toute réponse, Cotte fit un signe à la servante:

— Le Bottin ou l'annuaire téléphonique, s'il vous plaît.

Et après avoir feuilleté l'énorme bouquin :

— Bressin... Jules Bressin, représentant, 14, rue de La Martinière... Téléphone Burdeau 44-08... Bressin, Ennemond (M. et M^{me}), 12, boulevard Jules Favre, Lalande 23-70... Il n'y a pas d'autres Bressin...

Il tira son petit agenda de poche, nota les deux adresses et les deux numéros de téléphone, referma l'annuaire et se mit à réfléchir.

— Quelque chose me dit que le Bressin de la rue de La Martinière n'a aucun rapport avec l'ancien propriétaire des terrains. En revanche, il se pourrait fort bien que les Bressin du boulevard Jules Favre... Où est le boulevard Jules Favre, mademoiselle ? demanda-t-il à la petite bonne.

— Ah, ça, monsieur, je ne sais pas !

— Le boulevard Jules Favre, c'est à la gare des Brotteaux, fit obligeamment un de leurs voisins de table. Quand vous regardez la gare des Brotteaux, c'est à gauche.

— Non, c'est à droite, rectifia un autre client.

Il y eut une petite discussion qui se termina par un accord. Quand on regardait la gare des Brotteaux, le boulevard Jules Favre était bien à droite.

— Merci, messieurs, merci beaucoup, dit Cotte qui se leva et se dirigea vers le téléphone.

Il en revint au bout de quelques minutes visiblement déconfit :

— Ces gens n'ont aucun lien de parenté avec l'Antoine Bressin qui a donné son nom à une rue. Je dois reconnaître, au surplus, que mon

coup de téléphone, tombant au milieu de leur déjeuner, a paru les surprendre.

— Il te reste le Bressin de la rue de La Martinière. Tu ne vas pas lui téléphoner, à lui aussi ? questionna Merlain.

L'arrière-pensée de taquinerie était nettement perceptible. Cotte y opposa une arrière-pensée de contradiction :

— Non, j'ai plutôt l'intention de lui faire une petite visite.

— Quand ?

— Tout de suite.

Ils savaient où était la rue de La Martinière pour y avoir dîné un soir dans un restaurant réputé pour sa gratinée au madère.

Devant le numéro 14 :

— Je t'attendrai dans ce café en buvant un pot, dit Merlain.

— A ta guise, dit Cotte.

Dans l'allée de l'immeuble, une boîte à lettres portait : *Jules Bressin, représentant, au 2^e étage.* L'escalier ne payait pas de mine. Il était sombre, voûté, et prenait jour sur la cour par de larges arcades aux lourds piliers. Tout cela suintait la tristesse et l'humidité.

— Que Dieu me damne, songea Cotte, si les héritiers d'un riche propriétaire de terrains logent ici !

L'aspect de la porte de l'appartement lui apporta un commencement de démenti. Elle était monumentale et sculptée en plein bois avec un grand luxe de moulures bizarrement chantournées. Une vraie porte lyonnaise. *Jules Bressin, représentant*, y lisait-on sur une plaque de cuivre pareille à celle de la boîte à lettres.

Cotte sonna. Une longue minute s'écoula, et un pas léger, furtif, se fit entendre. La porte s'entrebâilla et un minois de jeune fille apparut, dont une paire de grosses lunettes chevauchait le petit nez.

— Mademoiselle, je voudrais parler à M. Jules Bressin.

— Il n'est pas ici, monsieur, dit la petite d'un ton vaguement craintif.

Probablement jolie, avec de beaux yeux de chevrete que les verres ne déparaient nullement et qui brillaient dans la pénombre, elle pouvait avoir dix-sept ans, peut-être moins, peut-être un peu plus. A cause du mauvais éclairage, Cotte ne la distinguait pas très bien.

— C'est ennuyeux, reprit-il. M. Bressin doit-il tarder beaucoup à rentrer ?

— Papa et maman sont partis ce matin pour la campagne et ne doivent rentrer que lundi.

On était le samedi.

— C'est ennuyeux, c'est bien ennuyeux, et pour apprivoiser la jeune fille Cotte arborait un sourire plein de bonhomie.

— Vous aviez quelque chose de très pressé à dire à papa ?

— Oui, justement. Une communication d'un caractère tout particulier... ou plutôt c'est un renseignement que j'aurais à demander à M. Bressin, un renseignement urgent, très urgent... Au fait, vous pourriez sans doute me le donner, mademoiselle... Il s'agit d'un renseignement d'ordre familial.

Prise entre la timidité qui la faisait tenir la porte à demi-ouverte, et la politesse qui lui commandait d'inviter le visiteur à entrer,

M^{lle} Bressin était fort embarrassée, et c'est dans un bredouillement qu'elle répondit à Cotte qu'en effet elle serait peut-être à même de le renseigner. A ce moment, quelqu'un monta l'escalier. Cotte feignit d'en être contrarié. Le caractère confidentiel du renseignement dont il avait besoin s'accommodait mal, évidemment, de cette conversation tenue sur un palier.

— Si vous voulez entrer une seconde..., lui proposa enfin la jeune fille.

— Volontiers. Je n'en ai que pour une minute...

Elle le fit entrer, mais ne referma pas la porte, près de laquelle elle prit la précaution de rester, prête à s'élancer au dehors ou à appeler au secours.

Dans la salle à manger meublée de beaux meubles en palissandre, démodés, mais cossus, Cotte vit une table encombrée de livres et de cahiers :

— Excusez-moi, mademoiselle, je m'aperçois que je vous ai dérangée. Vous étiez en train de travailler...

D'un sourire elle indiqua que oui.

— Sans doute préparez-vous un examen ?

Nouveau sourire approbatif.

— Et c'est pour cela que M. et M^{me} Bressin vous ont laissée seule à Lyon ?

— Oh, je n'y suis pas tout à fait seule ! J'ai déjeuné chez mon oncle, j'y dînerai ce soir, et encore demain...

— Et où déjeunerez-vous demain ?

— Chez des cousins, aux Brotteaux.

— Boulevard Jules Favre, peut-être ?

— Mais non ! Pourquoi ? s'étonna-t-elle.

— Parce que boulevard Jules Favre il y a aussi des Bressin...

— Ah, oui, je sais ! On les confond de temps en temps avec nous. Mais nous ne les connaissons pas. Ce n'est pas la même famille.

— Et la rue Antoine Bressin, la connaissez-vous ?

— Non, fit-elle.

Déconcertée par cet interrogatoire étrange qu'elle avait hâte d'abrégé, elle tourmentait nerveusement le bouton de la porte. Cotte sentit que son indiscretion devenait odieuse, mais son entêtement naturel eut le dessus. Il insista :

— C'est au sujet d'Antoine Bressin que j'aurais voulu obtenir de vos parents un éclaircissement.

— Antoine Bressin ?

— Oui, celui qui a donné son nom à une rue.

— Je doute que mes parents aient rien d'intéressant à vous dire là-dessus. Je ne les ai jamais entendus parler de cette rue.

Il ne savait plus comment prolonger l'entretien :

— Je suppose que vous préparez votre bachot, mademoiselle.

— Oui, monsieur.

— La première ou la seconde partie ?

— La première... J'ai été recalée en juillet, avoua-t-elle avec une modestie délicieuse.

— Je suis certain que cette fois vous serez reçue. Bonne chance, mademoiselle !

— Merci, monsieur. Alors, que devrai-je dire à mes parents ?

— Que je reviendrai lundi à cette heure-ci.

— Et... votre nom, s'il vous plaît ?

— Cotte, Fred Cotte... Mais mon nom importe peu.

Une idée le traversa :

— Je représente une agence de police privée.

— Ah !

Ce « ah ! » exprimait autant de surprise que d'admiration et de ravissement.

— Mais alors, monsieur, vous êtes détective ?

— Mon Dieu, oui, mademoiselle ! Cela ne vous choque pas, j'espère ?

S'il avait fait assez clair pour qu'il pût lire sur la physionomie de la jeune fille le nouveau sentiment qui venait de l'envahir, il n'aurait pas douté que ce qu'il venait de lui apprendre lui fût, au contraire, très agréable. Toute timidité, toute prudence la quitta. Elle ne fut plus qu'élan, confiance, spontanéité. Elle se transforma. De derrière ses lunettes, ses beaux yeux jetèrent des flammes.

— Quel métier merveilleux que le vôtre ! s'écria-t-elle, les mains jointes.

L'avait-elle fait exprès ? En lâchant la porte elle lui avait imprimé une légère poussée. Il ne restait plus qu'à appuyer dessus pour que cette magnifique pièce d'ébénisterie isolât les deux interlocuteurs dans l'appartement.

— Merveilleux ? N'exagérons rien. On n'y a pas toujours à faire à des personnes aussi accueillantes et intelligentes que vous.

Il fut sur le point d'ajouter : « Ni aussi jolies ». Il n'osa, de peur de tout gêner. Et puis, faire la cour à cette petite, abuser de sa candeur et de son innocence pour jeter le trouble en elle et peut-être lui causer son premier chagrin ? Non, ce n'aurait pas été propre.

— Je vous laisse... Continuez de bien travailler... A lundi, mademoiselle !

— A lundi, monsieur ! Maman aussi sera contente de vous connaître.

— Pourquoi donc ?

— Parce qu'elle aime les romans policiers presque autant que moi.

— Ah, bon ! Je vois ce que c'est. Vous vous êtes fait une idée des détectives d'après les romans.

— Bien sûr ! Ai-je donc eu tort ?

— Ni tort, ni raison... Cela dépend... Mais nous en recauserons... Au revoir...

Tandis qu'il redescendait l'escalier, elle referma lentement la porte.

Merlain attendait Cotte derrière une feuille du soir, devant un pot de vin rouge.

— Raconte.

Cotte raconta brièvement qu'en l'absence de M. et M^{me} Jules Bressin, il avait été reçu par leur fille qui n'avait pu rien lui dire d'intéressant.

— Et qu'est-ce qu'il fait, ce Jules Bressin ?

— Il est représentant.

— Mais en quoi ?

— Il me le dira lundi.

— Tu aurais pu t'en enquérir auprès de sa fille.

— Le détail est sans importance.

— Pour un bon enquêteur, il n'y a pas de détail sans importance.

— Tu as raison. Je mettrai ta leçon à profit. Mais elle me fait regretter davantage que tu m'aies refusé ta précieuse collaboration.

La journée du lendemain fut interminable pour les deux amis, particulièrement sensibles

l'un et l'autre à l'horreur dominicale. Vers trois heures de l'après-midi, ils rentrèrent à l'hôtel et se couchèrent. Cotte eut la chance de s'endormir tout de suite. Merlain relut les journaux depuis la manchette jusqu'aux petites annonces, sonna pour se faire servir du thé, puis, comme il n'était pas satisfait de sa barbe du matin, il prit une lame neuve et se rasa une seconde fois, méticuleusement, ce qui eut pour effet de lui marbrer de rouge la figure. Il lui restait un peu de crème au fond d'un pot. Il s'en enduisit, s'en massa les joues. Après quoi, il réclama de l'eau très chaude qu'on ne lui apporta qu'au bout de trois quarts d'heure. Cependant, l'après-midi s'écoulait. Il finit par être sept heures. Ils allèrent dîner et la soirée s'acheva tant bien que mal au cinéma.

Le lendemain, au sortir du petit restaurant de la rue Royale :

— Je vais chez Bressin, dit Cotte.

— Je t'attendrai dans le même café qu'avant-hier, dit Merlain.

— A ta guise.

C'est une femme de chambre qui, cette fois, vint répondre au coup de sonnette de Cotte. Ayant dit son nom, il fut introduit dans un salon dont le style répondait à ce qu'il avait entrevu de la salle à manger. De hauts sièges dorés, recouverts de velours de Gênes, eussent permis de croire qu'on se trouvait en quelque archevêché d'Espagne ou de Dalmatie, et pourtant Jules Bressin n'était qu'un simple représentant. En vain Cotte tenta-t-il de découvrir un indice de ce qu'il représentait. Ce n'était que portraits de famille, gravures anciennes,

bronzes d'art, bibelots d'époques diverses mêlés à des objets de piété de style sulpicien.

Un petit homme à longues moustaches parut, vêtu de gris, le cou orné d'une cravate marron toute faite.

— Monsieur...?

— Excusez-moi de vous déranger, monsieur, dit Cotte. J'appartiens à l'agence Lémonard, de Paris, actuellement transférée à Marseille, rue Saint-Ferréol. Nous avons à nous occuper de l'héritage relativement important laissé par un nommé Antoine Bressin, de Lyon, qui ne me paraît d'ailleurs avoir aucun rapport avec un Antoine Bressin dont une rue porte le nom. Comme vous avez le même patronyme, j'ai pensé que, si vous n'apparteniez pas à la même famille, vous seriez du moins à même de me fournir sur cet Antoine Bressin...

— Prenez donc la peine de vous asseoir, monsieur, dit Jules Bressin en désignant un siège à son visiteur, et expliquez-moi ce dont il s'agit. Vous me parlez d'un héritage pour lequel je suppose que vous êtes chargé par un notaire de retrouver des ayants-droit...

— C'est presque cela, dit Cotte. Je me félicite d'avoir été compris à demi-mot. A la vérité, nous n'avons reçu mission de personne, c'est de sa propre initiative que l'agence Lémonard opère dans la circonstance. Le défunt n'a pas d'héritiers naturels connus et nous espérons lui en trouver...

— A charge pour eux de vous verser, je suppose, une commission raisonnable...

— Cela va de soi.

— Et vous vous êtes dit qu'après tout rien ne s'opposait à ce qu'il y eût entre le défunt

et moi un lien de parenté qui me permettrait de revendiquer l'héritage.

— Nous nous le sommes dit.

— Bien, monsieur, nous allons examiner la situation ensemble... Mais, avec votre permission, j'appellerai ma femme qui possède sur le bout des doigts nos cousinages et nos alliances les plus éloignés...

Un instant après, M^{me} Bressin venait rejoindre les deux hommes dans le salon. Son mari lui exposa l'affaire en quelques mots. Elle parut déçue :

— D'après ce que nous avait dit notre fille, je supposais qu'il s'agissait d'une enquête réellement policière. Mais le monsieur Antoine Bressin dont la succession est en cause a peut-être été assassiné ?

— Peut-être, répliqua Cotte sans se démonter. En tout cas, sa mort a paru assez suspecte pour que le permis d'inhumer fût refusé et le corps soumis à l'autopsie.

— Et le résultat de l'autopsie a été... ?

— Peu concluant, il est vrai.

— Ah, soupira M^{me} Bressin, c'est dommage !

— Il ne vous aurait pas déplu, à ce que je vois, que M. Antoine Bressin eût été assassiné.

M^{me} Jules Bressin était une femme vive, nerveuse, à la fois le contraire et l'exact pendant de son mari. De même taille que lui, elle était brune comme lui, mais alors qu'il arborait comme Merlain une calvitie en pleine évolution, elle portait sur le haut de la tête un édifice de cheveux d'une architecture riche et compliquée.

— Etant donné que je ne connais pas cet Antoine Bressin, répondit-elle, et puisqu'il de-

vait mourir un jour ou l'autre, j'aurais en effet préféré pour lui une mort moins banale que celle qui attend la plupart d'entre nous, hélas !

— Vous aimez le romanesque, constata Cotte. C'est le signe, ajouta-t-il gracieusement, d'une âme éprise d'idéal.

Jules Bressin se rengorgea comme si le compliment lui eût été adressé.

— Ma femme raffole de romans policiers, énonça-t-il. Ma fille aussi.

— Et vous, monsieur ?

Le représentant éluda la question. Ses goûts personnels n'avaient aucune importance. Tout son amour-propre était reporté sur sa femme et sa fille.

— Eh bien donc, reprit Cotte, ce que j'attends de vous pour le moment est un arbre généalogique de la famille Bressin que vous voudrez bien dresser en remontant dans le passé le plus loin possible et sans oublier personne, naturellement...

— Naturellement, opina Jules Bressin. Quand avez-vous besoin de cet arbre ?

— Donnez-le moi le plus tôt possible... Tenez, convenons que je repasserai le prendre dans trois jours.

— Ce sera peut-être un peu juste, fit remarquer M^{me} Bressin.

— Mettons cinq jours, alors. Il est du reste possible que je sois obligé de rentrer à Marseille avant cette date... Ah, j'allais oublier un détail.

Il s'était fait donner de quoi écrire; il rédigea et fit signer aux époux Bressin une formule par laquelle ils s'engageaient à verser à l'agence Lémonard, de Paris, actuellement transférée à

Marseille, quarante pour cent de la somme nette à leur revenir éventuellement de la succession de M. Antoine Bressin, décédé à Nice, le 18 avril 1940.

— Si je dois quitter Lyon avant cinq jours, je vous le ferai savoir, conclut-il, et, dans ce cas, vous voudrez bien envoyer votre arbre généalogique au siège de l'agence, rue Saint-Ferréol.

— C'est entendu, dit Jules Bressin.

— Je vais prévenir Lucette, dit M^{me} Bressin. Je le lui ai promis. Elle sera contente de revoir M. Cotte.

Le contentement de la jeune fille ne fut pas douteux. Elle rayonnait de plaisir en tendant la main à Cotte.

— Malheureusement, lui dit sa mère, ce n'est pas tout à fait ce que nous avions espéré. Il n'est pas sûr que le monsieur Bressin en question ait été assassiné.

Lucette eut un tel « Oh ! » de désappointement que Cotte crut devoir rectifier :

— L'hypothèse de l'assassinat n'est nullement exclue. Tout ce que l'on peut dire est que l'autopsie n'a pas donné de résultat décisif.

— Et qui soupçonne-t-on ? fit avidement la jeune fille.

— Mon Dieu, mademoiselle, vous connaissez l'adage latin, puisque vous préparez votre bachot : *Is fecit cui prodest*. Le coupable est celui à qui le crime rapporte.

— Et à qui l'assassinat de M. Antoine Bressin doit-il donc rapporter ? demanda M^{me} Bressin.

— C'est l'objet de l'enquête à laquelle se

livrent conjointement l'agence Lémonard et la police, dit Cotte.

Il se fit un silence.

— De sorte, reprit M^{me} Bressin, que, s'il était prouvé que nous sommes les seuls héritiers naturels du défunt et que sa fortune vint à nous échoir...

Elle n'acheva pas.

Cotte reprit son chapeau qu'il avait déposé sur une chaise et se mit en posture de prendre congé.

— Monsieur... Madame... Mademoiselle... je vous présente mes respects... Dans cinq jours, donc, c'est-à-dire samedi, n'est-ce pas ?

— Samedi, nous serons à la campagne, dit M^{me} Bressin...

— Mais non, coupa son mari. Tu oublies que ce jour-là Lucette passe son examen.

— Eh bien donc, reprit Cotte, vous m'enverrez votre arbre généalogique à Marseille...

— J'ai bien envie, lança tout-à-coup la petite femme en pirouettant sur ses talons, de ne rien vous envoyer du tout ! J'aime mieux renoncer à la fortune de M. Bressin que d'être accusée d'assassinat !

— Soyez tranquille, Madame, on ne vous accusera que si l'on réunit contre vous un ensemble de présomptions suffisantes. Le simple fait d'hériter de M. Bressin ne saurait suffire à vous rendre suspecte...

M^{me} Bressin considérait le visiteur avec attention.

Elle lui cria tout à coup d'une voix perçante :

— Ah, mais, dites donc, Monsieur, vous avez un sourire que je n'aime pas du tout, vous savez !

— Quel sourire, Madame ? fit Cotte qui, malgré tout son sang-froid, fut sur le point de perdre contenance.

— Un sourire plein d'ironie où je devine des arrière-pensées... Plus j'y repense, plus votre démarche me paraît étrange.... Qu'est-ce que c'est que cette histoire d'agence transférée à Marseille ? Allons, avouez donc que vous appartenez à la Sûreté, et que vous nous considérez, mon mari et moi, comme les assassins probables de ce M. Bressin que nous ne connaissons ni d'Eve ni d'Adam...

— Ma femme ! tenta d'intervenir Jules Bressin.

— Toi, tais-toi ! Je sais ce que je dis... Monsieur nous a pris pour plus bêtes que nous ne sommes... Mais il s'est trompé, au moins en ce qui me concerne. J'ai percé à jour son stratagème... Et je le prie de s'en aller d'ici, je l'invite à filer et plus vite que ça ! Retirez-vous, monsieur, vous êtes chez d'honnêtes gens qui ne veulent rien avoir à faire avec la police... C'est bien joli, les histoires d'assassinat, mais à la condition de ne pas y être mêlé soi-même... Si nous écoutions ce monsieur, je ne vous donnerais pas huit jours, à toi et à moi, mon pauvre ami, pour être fourrés en prison sous l'inculpation d'homicide prémédité... Partez, monsieur, ne restez pas ici une minute de plus... Vous n'avez déjà que trop troublé cette pauvre petite en pleine période de préparation de son examen... Si elle échoue encore une fois, ce sera de votre faute, vous m'entendez ? Oui, monsieur, de votre faute ! De votre faute ! De votre faute !

Cotte avait peu à peu reculé vers la porte. Il accéléra sa retraite pour s'épargner le ridicule d'avoir à se défendre contre le poing brandi de la petite femme.

— Eh bien, qu'en dis-tu ? demanda-t-il à Merlain après lui avoir narré la scène.

— Je dis que tu as trouvé là un jeu épatant et que j'ai maintenant un désir fou de m'élancer à mon tour sur une piste, n'importe laquelle. Je suis certain qu'il m'y arrivera des aventures étonnantes... Mais à propos, en quoi Jules Bressin est-il représentant ? Le lui as-tu demandé ?

— Non, je l'ai oublié.

— C'est impardonnable.

— Aussi ne me le pardonnerai-je jamais, mais je préfère cette solution au danger que je courrais en retournant m'exposer à la colère de M^{me} Bressin.

— A mon tour, maintenant ! dit Merlain. Je me promets de faire aussi bien que toi, sinon mieux. Le temps va nous paraître court, désormais.

Les deux hommes venaient en effet d'entrer dans le monde merveilleux du hasard, de la fantaisie et du mensonge, d'où ils ne devaient plus sortir avant longtemps.

La semaine suivante, Cotte se rendit à l'Université pour y consulter, sous les arcades de la cour d'honneur, la liste des reçus au baccalauréat. M^{lle} Lucette Bressin n'y figurait pas. Il n'eût pas été l'honnête et charmant garçon qu'il était s'il n'en avait pas éprouvé un léger remords.

LA BELLE INCONNUE

DE SAINT-JUST

Le temps ne s'y prêtant pas, Cotte et Merlain avaient renoncé à leurs déambulations le long des quais, à travers les rues de la vieille ville et dans les banlieues mélancoliques, du côté de Bron, de Villeurbanne ou des abattoirs. La majeure partie de leurs journées s'écoulait maintenant à la bibliothèque, près de la primatiale Saint-Jean, au bas de Fourvière. Cotte relisait la *Comédie humaine*. Merlain explorait l'histoire locale.

Un après-midi que, d'un accord tacite, ils avaient refermé leurs bouquins plus tôt que d'habitude, ils se trouvèrent devant le petit bureau de poste de Lyon-Saint-Jean, tentés de monter dans l'omnibus à trolley de Francheville-le-Haut qu'ils n'avaient pas encore pris. Le jour baissait déjà. Il eût été plus raisonnable de remettre cette promenade à une autre fois.

— Allons-y, dit Merlain. Qui sait si, au bout de la ligne, ne nous est pas réservée une découverte sensationnelle ?

Ils ne se l'avaient pas, mais ils avaient la même pensée : entreprendre une nouvelle enquête analogue à celle qui les avait tant amusés,

lorsque ne sachant comment tuer le temps, ils avaient, après avoir adopté comme point de départ une plaque indicatrice de rue, du côté de Villeurbanne, abouti chez un représentant de la rue de la Martinière, dont la femme, affolée de romans policiers, avait cru voir en Cotte un détective venu pour l'intimider et l'avait proprement jeté dehors.

Ils montèrent donc dans l'autobus à trolley qui, par les sinuosités du chemin de Choulans et le carrefour des Quatre-Chemins, les transporta en une demi-heure dans un paysage de montagne où ils se sentirent amèrement perdus et solitaires. Devant eux, un coucher de soleil, somptueux mais sinistre, imprégnait d'un sang rosâtre toute une charpie de petits nuages. Ils parvinrent à une ferme dont le chien les engueula furieusement à travers la haute porte de bois hermétiquement close. Un peu plus loin, le goudron de la route cessait et le chemin boueux, creusé d'ornières, descendait vers une vallée que, le soir, relevant sur la carte l'itinéraire qu'ils avaient suivi, ils surent être celle de l'Yseron.

— Revenons sur nos pas, dit Merlain.

Ils étaient désappointés.

L'autobus leur parut sans charme lorsqu'ils s'y rassirent.

— Un quart d'heure d'attente, leur dit le receveur.

Merlain laissa échapper un grognement de mauvaise humeur.

Quant à Cotte, la prunelle rivée à une enveloppe de lettre qui gisait, un peu froissée, sous la banquette d'en face, il paraissait hypnotisé.

Il n'y tint plus, il se leva, se baissa pour ramasser l'enveloppe, revint s'asseoir. Après y avoir jeté les yeux, il la tendit à Merlain, et aussitôt le même sourire d'allégresse illumina leurs visages: ils n'avaient pas perdu leur temps! Ils n'avaient pas fait inutilement cette promenade crépusculaire en autobus!

L'enveloppe, vide, portait cette suscription d'une écriture masculine: *Madame Irène Bruneaux, poste restante, Lyon Saint-Jean*. Le timbre de la poste indiquait Marseille.

Merlain rendit l'enveloppe à Cotte et leur jubilation était telle que, pour la mieux savourer, ils gardèrent le silence cinq bonnes minutes durant lesquelles l'autobus commença de se remplir.

— Alors, tu vas lui écrire? questionna enfin Merlain à voix très basse.

— Certainement, répondit Cotte.

Ils n'échangèrent pas deux mots de plus jusqu'à leur retour au pont de Tilsitt.

Avant d'aller, près de la salle Rameau, manger la gratinée au madère qui était de rigueur pour eux une fois au moins par semaine, ils s'installèrent dans le hall de leur hôtel de la rue des Archers et, sur du papier à en-tête de la maison, Cotte écrivit la lettre suivante:

Madame,

Dans l'autobus qui conduit du quai de Tilsitt à Francheville, j'ai trouvé tout à l'heure une enveloppe à votre nom. Je l'aurais sans doute rejetée ou déchirée sans y attacher d'importance si, à côté d'elle, sous la banquette, je n'avais remarqué un objet qui probablement vous appartient aussi. Bien qu'il ne paraisse pas avoir une très grande valeur — encore n'en jurerais-je pas —, j'ai jugé expédient de le garder pour vous le remettre en mains propres,

plutôt que de le confier au bureau des objets trouvés. Veuillez donc me donner un rendez-vous au jour et à l'heure qu'il vous plaira, et je vous attendrai pour vous restituer l'objet, soit à mon hôtel, soit dans n'importe quel autre lieu que vous me désignerez.

Je vous prie de vouloir bien agréer, Madame, mes respectueux hommages.

FRED COTTE.

C'est Merlain qui avait eu l'idée de l'objet, appât grossier, mais d'une efficacité peu douteuse.

Rien n'indiquait que M^{me} Bruneaux fût jolie. Si elle l'était, Cotte se réservait de tenter ou non sa chance. Si elle ne l'était pas, ils en seraient quittes pour la modeste dépense que leur coûterait l'achat d'un bibelot de camelote dans un bazar.

La lettre fut mise à la boîte de l'hôtel et les deux amis, l'âme légère, se rendirent à la salle Rameau pour y manger leur gratinée coutumière.

Dès le surlendemain, ils attendirent la réponse. Elle ne vint ni ce jour-là ni les jours suivants.

Plus d'une semaine s'était écoulée depuis la promenade à Francheville lorsque Cotte reçut enfin ce billet :

Monsieur,

Je vous remercie de la peine que vous avez prise. Je n'ai constaté la disparition d'aucun des menus objets que contient ordinairement mon sac à main. Cependant, il se peut que l'objet trouvé par vous m'appartienne. Je vous le dirai dès que je l'aurai vu. Ayez donc la bonté de m'attendre au bureau de poste de Lyon Saint-Jean après demain vendredi à deux heures précises. Comme le bureau est petit, il suffira, pour que je vous reconnaisse, que vous vous teniez adossé à la tablette où l'on écrit les télégrammes.

En m'excusant et en vous remerciant encore, je vous présente, Monsieur, mes sentiments distingués,

Suivait une signature illisible.

Le papier était bleuâtre, élégant, sans initiales, l'écriture haute et mince, sans affectation, l'ensemble sympathique et même attrayant. Ni Cotte ni Merlain n'étant le moins du monde experts en graphologie, ils ne poussèrent pas dans le détail l'examen de la lettre. Il leur suffit d'être d'accord sur ce point que la signataire ne devait pas être dépourvue d'un certain charme.

Restait le problème de l'achat du bibelot.

Ils se rendirent dans une parfumerie populaire de la rue Grenette et, après avoir erré de rayon en rayon, fixèrent leur choix sur une petite pince à épiler qu'ils payèrent quinze francs soixante quinze. Ce n'était pas très cher et le budget de leurs menus plaisirs ne s'en trouverait pas lourdement chargé. L'achat fait, ils n'avaient plus qu'à prendre patience. On était le jeudi. Cela représentait un délai de vingt-quatre heures, très supportable en somme, même pour des gens qui s'ennuyaient tant. Ils se rendirent à la bibliothèque pour y terminer la journée, et, tandis que Cotte se passionnait pour l'infortune sentimentale de M^{me} de Mortsauf, Merlain, le front dans les mains, étudiait le rite spécial institué à Lyon pour la messe du Pape, à l'époque où il arrivait encore que le Pape dît sa messe à Lyon. Merlain, qui se souvenait d'avoir servi la messe dans son jeune âge, ne se serait jamais douté que le rite lyonnais de la messe pontificale pût offrir tant d'intérêt à un profane. Toute la soirée, Cotte l'entendit, non sans étonnement, parler diacres, sous-diacres, céroféraires, thuriféraires, custodes, évangeliaires, etc.

La bibliothèque de la ville de Lyon ouvre à 13 heures et demie. Merlain y pénétra le lendemain à 2 heures moins 5 pour attendre que Cotte vînt l'y rejoindre à l'issue de son entretien avec M^{me} Bruneaux, au bureau de poste situé de l'autre côté de l'avenue, et, sans désespérer, reprit où il l'avait laissée la lecture de la savante étude de Don Buenner sur la liturgie lyonnaise.

Il fut tiré de sa lecture par une main posée sur son épaule. C'était Cotte.

— Elle n'est pas venue, murmura celui-ci.

Le plus complet silence est de rigueur à la bibliothèque de Lyon. Les deux amis durent attendre d'en être sortis pour échanger leurs impressions. Affaire manquée. M^{me} Bruneaux avait flairé la mystification.

— Trouvons autre chose, dit Cotte.

— Trouvons autre chose, dit Merlain.

Ils furent repris par l'ennui et le courage leur aurait peut-être manqué pour le secouer avant quelque temps si, trois jours après, une seconde lettre de M^{me} Bruneaux n'était arrivée. La dame s'excusait d'avoir manqué le rendez-vous. Elle avait eu la grippe, mais elle allait mieux et, si M. Cotte consentait à venir une seconde fois, le mercredi, l'attendre au bureau de poste du quai Fulchiron, elle serait heureuse de pouvoir lui renouveler de vive voix ses excuses.

— Il est à craindre, opina Merlain, qu'elle ne s'amuse à te faire marcher.

Cotte, qui ne partageait pas cette inquiétude, alla au rendez-vous tandis que Merlain faisait son plongeon quotidien dans les origines carolingiennes du rite lyonnais, et c'est au bout d'une

heure seulement qu'ils se retrouvèrent. Cette fois, M^{me} Bruneaux était venue. Ils sortirent tout de suite de la bibliothèque et, tandis qu'ils suivaient machinalement le quai de la Saône, dans la direction du Palais de Justice, Cotte mit son ami au courant de ce qui s'était passé :

— J'étais adossé, comme convenu, à la tablette des télégrammes, lorsque je vis s'approcher de moi une personne d'une quarantaine d'années, vêtue d'un manteau rougeâtre et coiffée d'un feutre moutarde.

Jolie ? Non, hélas, M^{me} Bruneaux n'avait rien de remarquable. Elle était même plutôt laide. Toutefois, si on avait tenu absolument à lui trouver de l'attrait, peut-être y serait-on parvenu en s'efforçant d'être sensible aux tendres sous-entendus de son regard parfois éclairé d'une lueur de malice. A peine un soupçon de maquillage sur un teint qui n'avait jamais dû être éclatant. Quelques fils gris dans les cheveux. Sur la taille, les formes, les détails du costume, Cotte ne trouvait vraiment rien à dire. Tout cela était quelconque, terriblement quelconque, médiocre et insignifiant.

— Et quand tu lui as montré la pince à épiler, comment a-t-elle réagi ?

— Elle l'a examinée, puis elle a dit : « Non, ce n'est pas la mienne. D'ailleurs, ma pince ne quitte jamais ma coiffeuse » et elle me l'a rendue.

— Avait-elle l'air désappointée ?

— Même pas. Je ne crois pas qu'elle s'attendait à me voir lui passer au cou une rivière de diamants.

— En somme, c'est raté ?

— Qui sait ?

Par acquit de conscience, et pour ne pas qu'elle pût dire qu'il l'avait dérangée sans compensation, Cotte avait offert à M^{me} Bruneaux de l'emmenner prendre une consommation dans un café, ce qu'elle avait accepté après s'être fait déceimment prier, et c'est chemin faisant, entre la Saône et les Jacobins, qu'elle s'était mise à lui faire des confidences. Elle était Parisienne et divorcée. Son ancien mari, directeur commercial d'un important tissage de Castres, lui servait une rente convenable et payait les études de leur fils, actuellement externe au lycée du Parc. Elle serait rentrée à Paris depuis longtemps, n'eussent été les difficultés qu'elle aurait eues dès lors à recevoir sa pension. Elle attendait, pour quitter Lyon, que les communications fussent rétablies entre les deux zones.

— Où habite-t-elle ?

— Voilà précisément le point où l'affaire sort de la banalité, répondit Cotte.

— Il en est grand temps, remarqua Merlain.

M^{me} Bruneaux avait d'abord dit qu'elle habitait Saint-Just, dans une pension de famille tenue par des religieuses, puis, se démentant, elle avait laissé échapper qu'elle habitait rue Sully, aux Brotteaux.

— Tiens ! avait dit Cotte. Vous avez deux domiciles ? C'est beaucoup pour une dame et un petit garçon.

Alors elle avait rougi, puis, prenant soudain son parti :

— La vérité est que je suis rue Sully. A Saint-Just, dans une pension, c'est une amie à moi qui habite. Je vais la voir souvent.

— Et comment s'appelle-t-elle, votre amie ? D'où est-elle ? Que fait-elle dans cette pension ?

La dame de la rue Sully s'était tue un instant, et, comme ils arrivaient place des Jacobins, Cotte avait attendu qu'ils fussent installés sur une banquette de café et qu'on les eût servis pour renouveler ses questions :

— Qu'est-ce qu'elle fabrique là-haut, votre amie ? Comment s'appelle-t-elle ? Est-elle jolie ?

— Oh, très jolie ! s'était écriée M^{me} Bruneaux, ou plutôt M^{me} Thaivenin, car elle avait ajouté aussitôt : Ce n'est pas moi qui m'appelle M^{me} Bruneaux, c'est elle. Moi, je m'appelle M^{me} Thaivenin.

— Si je comprends bien, vous n'êtes pas celle à qui j'ai écrit. Car je n'ai pas écrit à M^{me} Thaivenin, j'ai écrit à M^{me} Bruneaux.

— C'est vrai, avait reconnu M^{me} Thaivenin. Mon amie avait d'abord pensé vous répondre elle-même, mais elle s'est ravisée, elle m'a chargée de le faire à sa place.

— Et de venir à sa place au bureau de poste ?

— Oui... Vous le regrettez, n'est-ce pas ?

— Pourquoi le regretterais-je ? s'était étonné Cotte hypocritement.

— Parce que mon amie est très jolie, ce qui n'est malheureusement pas mon cas.

— D'abord, vous êtes jolie. Deuxièmement, je n'ai jamais vu votre amie, de sorte que je n'ai rien à regretter...

— Ah ! si vous la connaissiez !

— Qu'arriverait-il ? Vous croyez que je tomberais amoureux d'elle ?

— Assurément !

— Essayons. Présentez-moi.

— Oh, non ! Jamais !

Et après un petit moment de rêverie :

— Quelle femme extraordinaire, cette Irène !

— Faites-moi son portrait.

— Elle est assez grande, très blonde, mais d'un vrai blond, à peine décoloré, avec des yeux bleus splendides, et un chic, une allure, une gentillesse, des manières si douces et en même temps si distinguées, si raffinées ! Une femme qui s'habille mieux qu'elle, une femme plus intelligente et qui fasse preuve d'un meilleur cœur pour ses amis, je n'en ai jamais rencontré !

— La perfection à tous points de vue, quoi ! Et amoureuse ?

— Elle l'a été. Elle en a beaucoup souffert. Maintenant, c'est fini.

— Quel âge ?

— La quarantaine.

— Elle aimera encore.

— Je ne le crois pas.

— Pourquoi habite-t-elle chez des religieuses ?

La maison de famille où vivait M^{me} Bruneaux ne faisait pas penser du tout à un couvent. C'était une pension ordinaire, avec un très beau jardin et tout le confort. Le principal inconvénient en résidait dans le voisinage, qu'on devait subir, pendant les repas, de vieilles filles laides et méchantes. M^{me} Bruneaux y avait remédié en obtenant d'être servie dans sa

chambre. Elle sortait peu, descendait rarement dans Lyon et ne fréquentait guère que la basilique...

— La basilique et le bureau de poste de Lyon Saint-Jean.

— Ne vous moquez pas !

— Je ne me moque pas. J'ai beaucoup de sympathie pour les dévotes qui se font adresser leurs lettres à la poste restante.

M^{me} Thaivenin protesta. Son amie n'était pas ce qu'on appelait une dévote; encore moins une bigote. L'épithète de mystique lui aurait mieux convenu, à tout prendre.

— Fichtre ! dit Cotte. Elégante, belle, intelligente, généreuse, traînant tous les cœurs après soi, et mystique par dessus le marché ! Quel portrait ! Quand me montrerez-vous l'original ?

— Je vous ai dit : Jamais.

— Donnez-moi l'adresse de la pension ?

— Plus souvent ! Vous lui écririez à Saint-Just, et c'est précisément ce qu'elle ne veut pas.

— Elle préfère qu'on lui écrive à la poste restante...

Cotte avait alors montré l'enveloppe ramassée dans l'autobus et timbrée de Marseille.

— Ah ! fit M^{me} Thaivenin en avançant la main. Vous l'avez gardée. Rendez-la-moi...

— Vous m'en avez trop dit sur votre amie pour que je me dessaisisse de cette relique. L'enveloppe m'appartient puisque je l'ai trouvée... Elle vient de Marseille. M^{me} Bruneaux connaît donc quelqu'un là-bas ?

— Elle connaît du monde partout.

— Et l'auteur de la lettre est un... amoureux ?

— Justement.

— Quel genre d'homme ?

— Très jeune. Vingt-cinq à peine. Ancien aviateur. Ancien élève de l'Ecole de l'Air. Actuellement démobilisé, mais touchant encore son traitement. Il est à la recherche d'une situation. Si vous lui en indiquiez une, vous lui rendriez service.

— Pourquoi n'épouse-t-il pas celle qu'il aime ?

— Parce qu'il est trop jeune et qu'elle n'a envie de devenir ni sa femme ni sa maîtresse...

Là-dessus, M^{me} Thaivenin s'était enquis de ce que, de son côté, Cotte faisait à Lyon, de ce qu'il avait fait à Paris avant la guerre et de ce qu'il comptait faire désormais.

Il la renseigna. Elle le plaignit.

— Avec vos capacités, vous ne serez pas en peine de retrouver quelque chose.

Il haussa les épaules. On verrait bien. Pour le moment, il se contentait d'attendre que son patron, ayant rouvert son cabinet d'assurances, lui fît signe de rentrer. La vie n'était pas chère à Lyon. Malgré le vide de ses journées, il ne s'y trouvait pas trop mal. La présence de son vieux camarade Merlain lui était moralement d'un grand secours.

— Il faut que je vous quitte, lui avait subitement dit M^{me} Thaivenin.

— Alors, vraiment, vous êtes bien sûre que la petite pince à épiler ne vous appartient pas ? avait-il plaisanté en sortant du café avec elle.

— Aussi sûre que je le suis que vous l'avez achetée pour donner un prétexte à votre lettre...

Allons, avouez que vous ne l'avez pas trouvée avec la lettre dans l'autobus ?

Il le lui avait avoué et ils avaient ri tous deux.

— Maintenant, dites-moi quand je verrai M^{me} Bruneaux ?

— Vous êtes tenace !

— C'est de votre faute. C'est vous qui m'avez donné tellement envie de la voir ! Si j'avais seulement son adresse...

— Eh bien, c'est rue des Farges, juste en face de la montée du Télégraphe.

— Elle sort, elle descend prendre ses lettres à la poste restante. Pourquoi ne se fait-elle pas écrire à la pension ?

— Parce qu'elle a peur que le secret de son courrier ne soit pas respecté. Elle a cru remarquer que ses enveloppes passaient par le cabinet noir.

— C'est incommode, la poste restante.

— Très incommode, mais elle préfère cela, et, d'ailleurs, elle reçoit peu de lettres... Elle vit presque retirée du monde.

— Ah ! que je voudrais la rencontrer ! Je tomberais amoureux d'elle. J'aurais enfin une occupation, un but.

— N'en croyez rien ! Etre amoureux d'Irène vous laisserait beaucoup de loisirs.

— Promettez-moi de plaider ma cause auprès d'elle.

— Je vous le promets, grand enfant ! concéda M^{me} Thaivenin avec un sourire dont son visage fut tout éclairé.

— Et que vous m'écrirez bientôt pour me donner des nouvelles de votre amie... et des vôtres, ajouta-t-il poliment.

Elle sourit encore.

— Vous êtes gentil. Comptez sur moi. Je ferai de mon mieux.

Et ils s'étaient séparés sur un double « A bientôt » auquel elle avait ajouté un « Peut-être ».

— Qu'en penses-tu ? demanda Cotte à Merlain quand il eut achevé le récit de son entrevue avec M^{me} Thaivenin.

— Je n'en pense rien... Je réfléchis... Pour le moment, le plus simple est d'attendre une nouvelle lettre de M^{me} Thaivenin.

— Entre nous, reprit Cotte qui ne voulait pas avoir l'air de « marcher », je soupçonne M^{me} Thaivenin de m'avoir fait de son amie un portrait flatté. Je ne me représente pas une femme de ce genre prenant pension chez des religieuses et y menant une vie recluse.

C'était aussi l'avis de Merlain, mais il crut préférable de soutenir un autre point de vue :

— Une amoureuse en proie au désespoir et cherchant dans la religion un dérivatif... Je me la représente très bien, au contraire.

Cotte tira de sa poche un plan de Lyon et, comme un vent vif et frais soufflait sur le quai, ils entrèrent dans un café voisin de Saint-Paul pour y déployer la feuille à leur aise et y chercher la rue des Farges où M^{me} Thaivenin avait dit qu'était située la pension de famille de M^{me} Bruneaux. « En face de la montée du Télégraphe », avait-elle précisé.

Quand ils sortirent du café après avoir constaté que le meilleur moyen d'atteindre la rue des Farges était de prendre la ficelle de Saint-Just, la pluie commençait de tomber,

mais Cotte ayant fait remarquer que ce ne serait pas sportif de reculer devant quelques gouttes d'eau, ils se rendirent sans tergiverser davantage à la gare du funiculaire et descendirent à la station des Minimes sous une sérieuse averse.

Quelques minutes leur suffirent pour se trouver au bas de la montée du Télégraphe, devant une porte que surmontait une statue de la Vierge et au-dessus de la sonnette de laquelle une plaque disait : *Maison de famille*. M^{me} Thaivenin ne les avait pas trompés.

Le cœur de Cotte battait un peu.

Un moment, il balança s'il ne sonnerait pas pour demander M^{me} Bruneaux, mais que lui eût-il dit ? Sa démarche avait besoin d'être préparée. Sous leurs imperméables complètement trempés, ils reprirent la ficelle et leur soirée se passa comme d'habitude. A dix heures, tous deux dormaient.

Mais à deux heures, Cotte fut réveillé par l'obsession de la mystérieuse inconnue de Saint-Just, et il se mit à si bien penser à elle qu'à l'aube son plan d'attaque se trouva tracé. Il se présenterait à la maison de famille de la rue des Farges comme pour y retenir une chambre à l'intention d'une vieille parente, et s'arrangerait de façon à faire parler une domestique, dont il n'hésiterait pas à capter la confiance à l'aide d'un pourboire. Merlain approuva ce projet — sous réserve que le service de la maison de famille ne fût pas fait par des religieuses, ce qui exclurait toute chance d'obtenir des renseignements par un pourboire — et même lui conseilla de monter tout de suite à Saint-Just,

tandis que lui-même paresserait au lit en attendant l'heure du déjeuner.

A dix heures, Cotte était rue des Farges, au bas de la montée du Télégraphe dont le ruisseau avait pris, comme la pluie tombait sans répit depuis la veille, les allures d'un véritable torrent.

Il sonna. Si c'était une religieuse qui lui ouvrait, son plan était à l'eau.

Or, la porte s'ouvrit d'elle-même avec un petit bruit sec et il n'eut qu'à la pousser pour se trouver dans un corridor où rien n'annonçait une pension tenue par des nonnes, sinon des gravures pieuses accrochées çà et là fort discrètement. Une religieuse à bonnet tuyauté sortit d'un réduit et lui demanda ce qu'il désirait. Une vieille cousine, réfugiée comme lui à Lyon, l'avait chargé de lui trouver sur la colline de Fourvière et dans un établissement tranquille et respectable, une chambre à un prix modique. On lui avait indiqué la maison de famille de la rue des Farges, et, malgré le mauvais temps, il n'avait pas hésité à prendre la ficelle pour venir s'enquérir des chances qu'avait sa tante de trouver ici ce qu'elle cherchait.

La religieuse lui répondit qu'il tombait bien, que justement, dans deux jours, une chambre serait libre, d'où l'on jouissait d'une vue merveilleuse sur Perrache et le confluent des deux fleuves.

Les conditions étaient de cinquante francs par jour.

— Ma tante est casanière. Sera-t-elle obligée de suivre les offices ?

— Nos pensionnaires sont entièrement libres

de prier ou de ne pas prier, de fréquenter ou non la chapelle, c'est affaire entre elles et leur conscience, répondit la religieuse d'un ton où s'exprimait la tolérance la plus large.

— Merci, ma sœur... Et cette chambre, pourrais-je y jeter un coup d'œil, afin d'en donner à ma tante une idée ? dit encore Cotte dans l'espoir de voir la religieuse le confier à une servante en tablier blanc qu'il venait d'apercevoir.

— Toutes nos chambres se ressemblent. Quand vous en aurez vu une, vous les aurez vu toutes les soixante-douze, car nous en avons soixante-douze. Seuls diffèrent l'étage et l'orientation. Celle que je vous destine a l'orientation la meilleure, puisqu'elle prend jour sur le midi... Julie, montrez donc à monsieur la chambre de M^{me} Mipoix, au second. M^{me} Mipoix est en voyage depuis que les Allemands ont occupé Lyon, reprit la sœur, s'adressant de nouveau à Cotte, mais elle a conservé sa chambre, comme font beaucoup de nos pensionnaires. Il en est même qui, absentes ou non, gardent leur chambre toute l'année. C'est vous dire qu'elles se plaisent chez nous.

Toute la maison sentait bon l'encaustique. Tout y brillait, tout y était rigoureusement propre.

Cotte se fit cette réflexion que, si les hommes y avaient été reçus, il eût pris volontiers une chambre dans cette pension où il aurait eu, entre autres avantages, celui de loger près de la femme la meilleure, la plus belle, la plus intelligente, la plus pieuse et la plus amoureuse du monde.

— Tenez, fit-il en mettant une pièce de dix francs dans la main de la domestique étonnée, soyez gentille : dites-moi si vous n'avez pas ici une dame du nom de Bruneaux.

— Oui, monsieur. Mais je crois qu'elle est sortie...

— Comment est-elle ? Très jolie, à ce qu'il paraît ?

— Très jolie ? Mon Dieu, monsieur, cela dépend des goûts, vous savez !

— Très blonde, en tout cas ?

— Pour ça, non, M^{me} Bruneaux n'est pas blonde, elle est plutôt brune.

— Plutôt brune ? Vous en êtes sûre ? interrogea Cotte d'une voix qu'un commencement de désillusion faisait hésiter.

— Sûre et certaine.

— Mais il y a peut-être deux M^{me} Bruneaux dans cette maison ?

— Je n'en connais qu'une, monsieur.

— Alors, vraiment, vous êtes sûre qu'elle est brune ?... Une femme de quarante ans, très pieuse, qui ne voit personne, qui descend rarement dans Lyon.

— M^{me} Bruneaux prend la ficelle tous les après-midi.

— Je me suis peut-être trompé, balbutia Cotte. Il existe peut-être une autre pension de famille rue des Farges, près de la montée du Télégraphe...

— Je n'en connais pas d'autres, monsieur.

— Merci, eut-il encore la force de dire, et il s'en alla sans même avoir jeté un regard sur la chambre dont la domestique venait de lui ouvrir la porte. Vous direz à la supérieure que

ma parente viendra visiter la chambre demain, ajouta-t-il, et il sortit ; il se retrouva dans la rue.

* * *

— Bien, fit Merlain, lorsque Cotte, l'ayant retrouvé au casse-croûte de la *Queue de poireau*, rue Royale, lui eut dit le résultat de son enquête rue des Farges. Maintenant, à mon tour ! Je vais te dire ce que j'ai appris rue Sully. Ce ne sera pas long.

Pour attendre son ami plus commodément, Merlain avait commandé une bouteille de roussette que Cotte acheva de vider en trois coups de coude.

— Tu es donc allé rue Sully ? Qu'est-ce que tu es allé y faire ?

— L'histoire de la belle inconnue de Saint-Just me laissait un arrière-goût d'in vraisemblance. J'ai voulu m'assurer de l'identité de celle qui te l'avait racontée, et qu'il existait bien rue Sully une réfugiée du nom de M^{me} Thaivenin, dont le fils fréquentait le lycée du Parc. J'ai interrogé la concierge à qui j'ai donné dix francs, comme tu as donné dix francs à la boniche de la rue des Farges. Seulement, les concierges lyonnaises ont une humeur un peu différente de celles de Paris. Elles sont méfiantes en diable, si bien que pour apprendre quelque chose, j'ai dû aller jusqu'à vingt francs... Ah ! l'intimité des locataires est bien gardée à Lyon, tu peux me croire !

— Bref, que t'a-t-elle appris, la concierge de la rue Sully ? Qu'elle n'avait pas dans son immeuble de locataire du nom de M^{me} Thaivenin ?

— Si fait ! Elle en a une, mais ce n'est pas une réfugiée de Paris, c'est une dame de Lyon, dont le fils fréquente bien le lycée du Parc et dont le mari voyage pour une maison de soierie de la petite rue des Feuillants.

— Et elle n'est pas blonde, bien entendu ?

— Mais si ! Mais si ! Très blonde même !

— Et quoi encore ? Qu'est-ce que la concierge t'a encore dit ?

— Rien de plus, mais cela doit te suffire pour confondre M^{me} Bruneaux et la prendre en flagrant délit de mensonge.

Cotte ne répondit rien. On venait de mettre le saladier sur la table. Ils déplièrent leur serviette et attaquèrent le déjeuner sans mot dire.

Or, trois jours après, Cotte reçut un nouveau rendez-vous de M^{me} Thaivenin, et il en revint avec une telle figure que dès l'abord Merlain ne put s'empêcher de lui dire :

— Qu'est-ce qui ne va pas ? Tu as l'air tout chose ?

— Ah, mon vieux ! Cette femme vient de me faire une scène !

— Vous en êtes aux scènes ? Je ne vous savais pas déjà si liés !

— C'est une pauvre femme.

— Lui as-tu mis le nez dans ses mensonges ?

— J'hésitais à le faire, par pitié. Je me suis laissé entraîner...

— Et alors ? Elle s'appelle bien M^{me} Thaivenin ?

— Non, elle s'appelle M^{me} Bruneaux.

— Et elle habite effectivement rue Sully ?

— Non, elle habite la pension de famille de la rue des Farges. L'inconnue de Saint-Just,

c'est elle, mais elle n'est pas blonde, elle n'est pas belle, elle n'est pas intelligente, elle n'est pas mystique et elle n'a probablement pas bon cœur.

— Je devine qu'en revanche toutes ces qualités appartiennent à la blonde M^{me} Thaivenin, de la rue Sully.

— Tu devines mal, M^{me} Thaivenin est blonde, mais c'est tout ce qu'elle a de commun avec le portrait idéal que M^{me} Bruneaux, de la rue des Farges, nous a tracé d'elle. M^{me} Thaivenin est une bourgeoise fort ordinaire qui se sert de son amie M^{me} Bruneaux, veuve et réfugiée de Paris, pour recevoir les lettres qu'un jeune aviateur, dont elle n'est même pas la maîtresse, lui adresse sous double enveloppe au bureau de poste de Saint-Jean.

— Mais pourquoi tous ces mensonges ?

— Pour rien. Pour le plaisir. Pour donner à son imagination et à sa soif d'aventure un dérivatif. Cette M^{me} Bruneaux est une pauvre femme, te dis-je ! Veuve de bonne heure, elle n'a jamais connu l'amour et n'a pas cessé d'en rêver. La lettre par laquelle je lui ai demandé un rendez-vous a éclaté dans sa vie comme un coup de tonnerre. Elle n'osait pas. Elle avait peur d'elle ne savait quoi. Elle avait le presentiment d'aller au-devant d'un malheur, et, à l'en croire, c'est bien ce qui s'est produit. Tout de suite, elle a compris que je ne pourrais pas l'aimer. Alors, pour continuer à me voir, elle a échafaudé cette fiction d'une femme mystérieuse et très belle, que, grâce à elle, je pourrais un jour rencontrer et qui deviendrait peut-être amoureuse de moi... Voilà, mon vieux. Comme tu vois, c'est assez triste.

— Oui, fit Merlain rêveusement, c'est assez triste... Et vous avez pris un autre rendez-vous ?

— Je lui en ai promis un. Pour me débarrasser d'elle, il l'a bien fallu. Mais sois tranquille, elle n'est pas près de me revoir... Je trouve ces cardons au gratin très bons. Et toi ?

— Moi aussi, dit Merlain.

L'ANGÉLUS DE MILLET

La rue Longue, à Lyon, n'est pas longue : cent cinquante mètres environ. Elle va de la rue de l'Hôtel-de-Ville à la Saône.

Au coin de la rue Longue et de la rue Paul Chenavard existe une boutique de brocanteur dont l'étalage occupe habituellement le trottoir. Ce matin-là, le brocanteur y avait installé un vieux fauteuil à têtes de dauphins sur lequel reposait une cuirasse de cuirassier du Premier Empire, un petit bureau de dame en acajou d'époque Napoléon III dont la tablette du haut supportait trois ou quatre mesures d'étain, une table de chevet Directoire, visiblement fausse et, sur cette table, encadrée d'une vulgaire baguette de chêne, la reproduction, brodée en soie par une main maladroite, de l'*Angélus*, le trop fameux tableau de Jean-François Millet.

Cotte et Merlain, tous deux amateurs de bibelots et de curiosités, s'étaient arrêtés d'instinct devant le magasin du brocanteur. Tandis que Cotte essayait d'en percer du regard les profondeurs ténébreuses dans l'espoir d'y découvrir quelque objet digne d'intérêt, Merlain contemplait avec attention la broderie de l'*Angélus*.

Cotte vit soudain son ami franchir le seuil de la boutique et y interpellé le brocanteur aussitôt surgi de son antre :

— Cette broderie de l'*Angélus* que vous exposez sur le trottoir, combien ?

— Oh, monsieur, ce n'est pas cher ! répondit le poussiéreux personnage. Je vous la laisserai pour cinq francs. Le cadre seul vaut au moins quinze francs.

— Ça ne vaut pas cinq sous, mais je vous l'achète cinq francs sans marchander si vous me dites sa provenance.

— Vous voudriez savoir d'où elle vient ?

— Oui.

— Ma foi, je n'en sais rien moi-même.

— Elle ne vous est pourtant pas tombée du ciel ! Vous l'avez achetée quelque part à quelqu'un qui vous l'a vendue.

— Attendez donc, fit l'homme qui ôta sa casquette pour se gratter la tête, attendez donc... C'est bien cela ! Elle me vient d'un collègue qui me l'a cédée dans un lot, il y a environ trois mois...

— Et il habite Lyon, votre collègue ?

— Oui, rue de la Quarantaine.

Merlain se fit indiquer la rue de la Quarantaine, puis il exigea que la broderie fût détachée de son cadre, et, se l'étant fait rouler dans un fragment de journal, il la glissa dans une poche de son pardessus. De cette façon, elle l'embarasserait moins. Quant au cadre, il le laissait à titre de souvenir au marchand qui ne parut pas s'en étonner outre mesure, évidemment habitué qu'il était à avoir à faire à des gens bizarres.

Son emplette payée, Merlain rejoignit Cotte sur le trottoir d'où son ami avait écouté la conversation.

— Que comptes-tu faire de cette ordure ?

— Allons rue de la Quarantaine, répondit Merlain.

— Préfères-tu que je te laisse y aller seul ?

— Jusqu'à présent, tu ne me gênes pas.

Par la place des Jacobins, celle des Célestins et le pont de Tilsitt, ils gagnèrent la rive droite de la Saône et le vieux quartier Saint-Jean. Au delà de Saint-Georges et au bas du fort de Saint-Just, la rue de la Quarantaine s'allonge, parallèle au quai.

Les deux amis n'eurent aucun mal à y découvrir la boutique d'antiquités que leur avait indiquée le brocanteur de la rue Longue. Par malheur, elle était fermée. Un épicier qu'ils questionnèrent ne put les renseigner sur l'heure probable du retour de son voisin. Ils entrèrent dans un cabaret et, suivant l'habitude qu'ils avaient contractée depuis leur rencontre à Lyon et qui commençait à leur être chère, se firent servir un pot de beaujolais. Les impressions qu'ils échangèrent n'avaient aucun rapport à la broderie de l'*Angélus* et à l'inutilité de la course qu'ils avaient faite.

Ils venaient de vider leur pot de beaujolais quand la porte du cabaret s'ouvrit devant un petit homme qui alla droit à eux et, avec cette affabilité caractéristique de la plupart des commerçants lyonnais, les salua en disant :

— N'est-ce pas vous, messieurs, qui me cherchez tout à l'heure ?

— Vous êtes l'antiquaire ? fit Merlain.

— Mon Dieu, monsieur, antiquaire serait beaucoup dire. Mettons: brocanteur.

— Asseyez-vous et faites-nous le plaisir de boire un pot avec nous... Reconnaissez-vous ceci ?

Sans se faire prier, le brocanteur prit place à côté d'eux. La vue de l'*Angélus* brodé ne parut d'abord éveiller en lui aucun souvenir.

— Ça n'a aucune valeur, fit-il avec une moue de mépris.

— L'objet provient de chez vous.

— Vous m'étonnez, mais, après tout, c'est possible.

— Je l'ai acheté à votre collègue de la rue Longue. Vous le lui auriez cédé, il y a environ trois mois, dans un lot.

— C'est Lopin qui vous a dit cela ?

— Je ne sais pas son nom. Je vous parle du brocanteur de la rue Longue, au coin de la rue Paul Chenavard.

— Oui, c'est Lopin. Et vous désireriez savoir d'où vient cette broderie ?

— A ne vous rien cacher, reprit Merlain, voici ce qui m'intrigue et dont je voudrais avoir le secret. Cette broderie a longtemps été chez ma grand-mère, qui habitait Mâcon. Dans la petite chambre où j'ai passé presque toutes mes vacances, entre ma dixième et ma quinzième année, elle était accrochée au mur. Comment a-t-elle échoué rue Longue ?... Il faut vous dire que j'adorais ma grand-mère et que ses moindres reliques ont un prix inestimable pour moi.

— Mais, monsieur, des *Angélus* de Millet, il y en a plein les rues ! Qu'est-ce qui vous prouve que celui-ci soit celui de votre grand-mère ?

— Les *Angélus* brodés mécaniquement ne sont pas rares, en effet, mais je n'ai pas à vous faire remarquer, je suppose, que celui-ci a été brodé à la main et même fort maladroitement, ce qui lui donne un caractère particulier et permet de ne pas le confondre avec un autre, sans compter les dimensions et le coloris qui sont exactement ceux de l'*Angélus* de ma grand-mère. Je suis persuadé qu'il s'agit du même objet. Que je me trompe ou non, du reste, peu importe ! Ayez seulement l'obligeance de me dire d'où cette broderie vous est venue.

— Je l'ai achetée avec un lot, à une vente après décès, à Saint-Etienne.

— A Saint-Etienne ? Tiens ! Vous êtes sûr que ça n'a pas été à Mâcon ?

— Je ne suis pas allé à Mâcon depuis dix ans peut-être. Non, non, c'était bien à Saint-Etienne, j'en suis sûr...

— Puisque vous en êtes sûr... Le mobilier de ma grand-mère est allé en majeure partie à mes cousins germains de Dijon qui ont dû le disperser presque aussitôt, n'y voyant que des vieilleries sans valeur. Ça même été pour moi l'occasion de me fâcher avec eux. Comment de Mâcon ou de Dijon, l'*Angélus* et, avec lui, d'autres objets peut-être, se sont-ils égarés jusqu'à Saint-Etienne ?

— Monsieur, vous m'en demandez trop, fit le brocanteur.

— Excusez-moi, je pense tout haut... Allons, un petit effort de mémoire ! Vous ne faites pas tous les jours le voyage de Saint-Etienne, que diable !

— Je n'y vais pas une fois par an.

— Ce voyage a donc laissé dans votre vie des traces faciles à retrouver.

— Nous étions allés à Saint-Etienne pour le mariage d'une nièce qui était, là-bas, vendeuse dans une pâtisserie. Elle est maintenant à Montpellier.

— Vous voyez bien ! A quelle date a eu lieu ce mariage ?

— Si vous voulez bien m'attendre un petit instant, j'irai le demander à ma femme. Elle a meilleure mémoire que moi.

— Nous vous attendrons. Nous ne sommes pas pressés.

Lorsque le commerçant reparut au bout d'un quart d'heure, les deux amis achevaient de vider un troisième pot de beaujolais. Ils en commandèrent un quatrième.

— Le mariage a eu lieu le 7 avril dernier. La vente à laquelle nous sommes allés sans intention de rien acheter, et plutôt pour tuer le temps, a eu lieu le lendemain, par conséquent le 8. Elle n'offrait rien d'intéressant pour nous. Ce n'était guère que de gros meubles et de la lingerie. Nous avons acheté quelques ustensiles de cuisine et, comme l'*Angélus* avait été mis dans le même lot, nous l'avons pris. Sinon, nous ne nous serions pas embarrassés d'un bibelot pareil.

— A votre santé, cher monsieur ! Et merci de vos renseignements ! Il va m'être facile maintenant, en indiquant la date de la vente, d'obtenir du commissaire-priseur de Saint-Etienne, le nom de la personne dont le mobilier a été dispersé ce jour-là.

Cotte et Merlain repassèrent sur la rive gauche de la Saône. Comme d'habitude, Merlain était

à peu près seul à parler et, comme d'habitude, c'était surtout ses deux gosses restés en Normandie qui faisaient les frais de son bavardage. Cotte, un peu blasé sur les inquiétudes paternelles de son compagnon, l'écoutait d'une oreille distraite.

— Tout de même, s'écria-t-il à l'improviste comme ils longeaient le couvent des Clarisses de la rue Sala, tu n'as pas, j'imagine, l'intention de faire le voyage de Saint-Etienne ?

— Je te demande pardon, j'ai cette intention. Cinquante kilomètres ne sont pas une affaire. Excellente occasion de connaître une ville que l'on m'a toujours dit être laide et noire, mais sympathique, avec des environs admirables.

— Quand comptes-tu partir ?

— Demain. Le temps de m'informer des heures de train ou d'autocar.

— Tu ne m'emmènes pas ?

— Je t'emmène si cela peut t'être agréable.

— Nous irons donc à Saint-Etienne. Cela nous changera un peu de Lyon.

Le lendemain matin, à neuf heures, Cotte et Merlain prenaient à Perrache le car de Saint-Etienne où ils arrivèrent deux heures après, par une pluie qu'il serait insuffisant de qualifier de battante, étant donné son caractère véritablement écrasant. Ils ne se souvenaient ni l'un ni l'autre d'avoir jamais reçu pareille averse, mais se gardaient bien de s'en plaindre, le petit jeu qu'ils avaient adopté devant être non seulement une façon d'occuper leur temps, mais surtout une méthode d'entraînement moral et une école de stoïcisme. Quoi qui se présentât, il s'agissait d'y opposer un front serein et une

bonne humeur inaltérable. Les caprices de la météorologie, en particulier, devaient être rejetés carrément dans le domaine du négligeable.

Ils entrèrent dans un café de la place du Peuple et demandèrent l'annuaire téléphonique avec deux verres de Malvoisie.

— Je crois, dit Cotte, se rappelant qu'à leur restaurant de la rue Royale, à Lyon, son enquête sur la rue Antoine Bressin avait déjà commencé par une consultation de l'annuaire, que la liste des abonnés du téléphone est appelée à jouer un rôle prépondérant dans nos petites opérations.

Il y a deux commissaires-priseurs à Saint-Etienne. Merlain décida d'aller voir d'abord le premier par ordre alphabétique, M^e Largillon. A la date qu'indiqua Merlain, aucune vente n'avait eu lieu qui aurait pu être celle dont avait parlé le brocanteur de la rue de la Quarantaine. Les registres de l'étude Verdois, rue Désiré, fournirent en revanche une présomption pleinement satisfaisante en faveur de la vente après décès d'une demoiselle Jeanne-Ernestine-Ursule, dite Laura d'Agay, domiciliée rue du Général Foy, morte sans héritiers. La vente avait été faite à la requête du propriétaire.

— Cette demoiselle lui devait deux termes, dit le clerc après avoir compulsé le dossier.

— C'était sans doute une personne de mœurs légères ? émit Merlain.

— Il y a lieu de le craindre.

Il avait été convenu que Merlain rejoindrait Cotte au café de la place du Peuple, dès qu'il aurait le renseignement désiré. La proximité relative de la rue du Général Foy le fit se

décider pour une visite immédiate au domicile de M^{lle} Laura d'Agay.

L'immeuble était moderne. Toutes les apparences étaient en faveur d'une maison habitée par des employés d'un certain rang, des fonctionnaires, des commerçants de la catégorie moyenne.

— Pardon, madame, fit Merlain avec un salut respectueux à la concierge qui était en train de remuer quelque chose dans une casserole, sur un fourneau à gaz, au fond de sa loge, est-ce bien ici qu'habitait M^{lle} Laura d'Agay ?

La femme ne répondit pas, mais son front se rida, elle baissa la flamme du gaz, posa sa cuiller et fit quelques pas vers Merlain qui, de la porte, lui souriait obséquieusement.

— Pourquoi que vous me demandez ça ? fit-elle, les poings aux hanches qu'elle avait amples et robustes.

C'était une personne d'environ quarante-cinq ans, de stature médiocre, comme Merlain, et qui, comme Merlain, avait tendance à rattraper en largeur et en profondeur ce qui lui manquait dans la troisième dimension.

— Le fait que vous n'avez pas répondu à ma question me prouve que je ne me suis pas trompé, répliqua Merlain. C'est donc bien ici qu'habitait M^{lle} Laura d'Agay. Pourquoi ce renseignement m'intéresse, vous le saurez... Mais dites-moi : M^{lle} Laura d'Agay était, n'est-il pas vrai, une assez jolie femme, toujours mise avec élégance, de bonne humeur et plutôt liante ?

— Si vous l'avez connue, fit la concierge toujours méfiante, ce n'est pas ici, car tous les

gens qui sont venus la voir m'ont passé sans exception sous les yeux, et j'ai la mémoire des têtes, moi, vous savez !

— Si j'étais déjà venu la voir ici, je n'aurais pas à vous demander si c'est bien dans cette maison qu'elle habitait, observa Merlain, corrigé d'un ton fort courtois ce que la remarque avait d'humiliant pour la faculté logique de son interlocutrice.

— Enfin, lui jeta celle-ci, qu'est-ce que vous voulez savoir d'elle ?

— Si elle est bien celle que je crois avoir aimée, il y a quelques années, quand j'étais aviateur à Bordeaux.

Merlain avait servi dans l'infanterie, comme l'immense majorité de ses compatriotes, mais il venait de lui apparaître que l'emploi du mot magique : *aviateur*, agirait comme un charme sur la commère et lui ouvrirait toutes grandes les avenues de cette âme obscure, trop bien défendue.

— Ah ! fit-elle. Vous avez été aviateur ?

— Oui.

— Et vous avez aimé cette petite ?

— Je ne suis pas certain que ce soit elle, et c'est pourquoi je suis venu m'en assurer. On m'a dit que ma pauvre Laura était morte, malheureusement. Et moi qui me réjouissais tant de la retrouver vivante et gaie, comme autrefois ! Comme au temps où elle ne s'appelait pas encore Laura d'Agay !

— Oui, je sais que Laura d'Agay n'était pas son nom. Et vous le savez, vous, son vrai nom ?

— Je crois qu'elle n'en avait pas. Elle était enfant naturel, mais, à en juger par ses maniè-

res, elle avait certainement reçu la meilleure éducation. Pour moi, son père et sa mère devaient être des gens de la haute.

A la moue de la concierge, Merlain comprit qu'il faisait fausse route.

— Oh, je ne me fais pas d'illusion ! poursuivit-il. Je sais bien que je n'ai pas été son seul amour. Elle en avait aimé d'autres avant moi, à Bordeaux et ailleurs, et je me doute qu'à Saint-Etienne...

— M^{lle} Laura ne recevait pas grand monde, fit la concierge. D'ailleurs, son monsieur ne le lui aurait pas permis. C'était un homme très sérieux, très strict...

— Pauvre enfant ! Elle ne devait pas s'amuser beaucoup avec lui !

— Ah, ça, non ! Elle ne s'amusait pas beaucoup ! J'ai reçu d'elle des confidences...

— Vous a-t-elle parlé d'un aviateur qu'elle aurait aimé naguère à Bordeaux ?

— Non, je ne crois pas, je n'en ai pas souvenir.

— Pourtant, elle ne pouvait pas m'avoir oublié... Il est impossible qu'elle n'ait pas gardé quelque chose de moi... Tenez, je me rappelle lui avoir donné une broderie qui représentait l'*Angélus* de Millet et à laquelle je tenais parce que c'était un souvenir de famille... Vous savez, ce tableau qui est au Louvre et où l'on voit un paysan et une paysanne debout au milieu d'un champ de pommes de terre. Il y a un clocher dans le fond. On a presque l'impression d'entendre la cloche. C'est magnifique, c'est un vrai chef-d'œuvre ! Eh bien, je lui avais donné cette broderie et elle l'avait accro-

chée au chevet de son lit... Qu'elle ne l'ait pas conservée, cela m'étonnerait. Elle aimait tellement tout ce qui est beau !

— Elle l'avait conservée, votre broderie. Ca, je peux vous l'affirmer, dit la concierge. Malheureusement...

— C'était donc bien elle ! C'était donc bien elle ! Il n'y a plus de doute maintenant ! Mais pourquoi venez-vous de dire : malheureusement ?

— Parce que votre tableau a été vendu avec le reste.

— Vendu ? Pas possible !

— Eh, si ! Qu'est-ce que vous voulez ? Laura devait deux termes au propriétaire. Et d'ailleurs, elle n'avait pas de famille, pas d'héritiers...

— Mais l'homme avec qui elle était aurait dû empêcher la vente... Il ne payait donc pas son loyer ?

— Il lui donnait tant par mois. Avec ça, elle devait se débrouiller.

— Ce n'était pas beaucoup, peut-être ?

— Non, ce n'était pas beaucoup, mais je n'ai jamais su la somme exacte, Laura ne me l'a jamais dite.

— Et cet homme, qu'est-ce qu'il faisait ?... Mais je vous demande pardon, se reprit-il, je vous empêche de préparer votre déjeuner... Quand voulez-vous que je revienne vous parler de Laura ?

— Quand vous voudrez.

— J'aurais encore tellement de choses à vous demander !

— Lesquelles, par exemple ? dit la concierge

qui était retournée donner un coup d'œil à sa casserole.

— Cet homme très sérieux, très strict... Ils n'habitaient pas ensemble, je suppose ?

— Bien sûr que non ! C'était un homme marié.

— Un homme marié ? Quelle horreur ! Je n'aurais pas cru qu'une chose pareille fût possible dans une ville comme Saint-Etienne !

— Mon bon monsieur, vous vous faites des idées sur les Stéphanois.

— Etes-vous stéphanoise ?

— Je m'en voudrais ! Je suis des environs d'Angoulême.

— Moi, je suis de Bergerac.

— Ah !

— Il faut que je vous laisse... Comment s'appelait-il donc, le monsieur qui était avec Laura ?

— Ah ! Ah ! Vous voudriez le savoir ! Je me demande ce que cela peut vous faire !

Merlain prit dans son portefeuille un billet de cinquante francs.

— En souvenir d'elle, chère madame, acceptez ceci, vous me causerez une grande joie... Et je reviendrai vous voir dans le courant de cet après-midi, nous causerons encore de Laura, si vous consentez à m'accorder un petit instant... C'est égal, j'aurais été content de savoir le nom de ce monsieur... Vous me le direz, n'est-ce pas ? Vous me le promettez ?

— Je vous le promets, fit la concierge, désormais mise en confiance et dont le visage semblait avoir pris encore plus de largeur.

— Alors, dites-le moi tout de suite.

— C'est que... je ne sais pas si j'ai le droit...

— Quel droit ?

— De vous dire le nom de cet homme.

— Soyez tranquille, je n'en ferai pas mauvais usage. J'ai tant aimé ma petite Laura ! Je voudrais ne rien ignorer de ce qu'a été sa vie depuis que je l'ai perdue de vue. Vous devez comprendre cela, vous qui êtes une femme de cœur !

— Il s'appelait M. Estève.

— Estève ? Mais c'est un prénom, ce n'est pas un nom.

— Il s'appelait M. Estève, répéta-t-elle.

— Vous êtes certaine que c'était son nom de famille ?

— Je ne lui connaissais pas d'autre nom, voilà tout ce que je peux vous dire.

— Ce devait être un pseudonyme.

— Un quoi ?

— Un pseudonyme. Un faux nom, un nom d'emprunt, si vous aimez mieux.

Elle haussa les épaules en signe d'ignorance.

— Et où habitait-il ? insista Merlain.

— Aux environs, probablement.

— Venait-il voir Laura en auto ou à pied ?

— Quelquefois à pied, quelquefois en auto.

— Avez-vous noté le numéro de sa voiture ?

— Je l'avais inscrit quelque part, je ne sais plus où. Il faudrait que je le recherche.

— Mais en vous parlant de lui, Laura n'a pas pu vous cacher son vrai nom.

— Elle disait M. Estève.

— Et en s'adressant à lui, qu'est-ce qu'elle disait ?

— Elle disait : Estève, ou : mon chéri, ou : ami.

— Le tutoyait-elle ?

— De temps en temps.

Merlain sentit qu'il n'en apprendrait pas davantage pour le moment. Il se retira en promettant de revenir l'après-midi.

— Tâchez de retrouver le numéro de la voiture.

— Je tâcherai...

A la brasserie, Cotte lui dit, après avoir écouté son récit :

— Tu t'es fait rouler. Cette femme t'a, pour cinquante francs, donné seulement la moitié du renseignement qu'elle t'avait promis. Verse lui encore cent francs, et tu auras, non seulement le patronyme du monsieur, mais le numéro de sa voiture qu'elle se rappelle très bien, tu peux en être certain.

— Cela devient ruineux, fit remarquer Merlain en consultant le menu du déjeuner.

— Il est entendu que nous partageons tous les frais, dit Cotte, puisque nous nous amusons l'un autant que l'autre.

Cotte ne se trompait pas. Après de nouveaux et laborieux pourparlers dont on épargnera le détail au lecteur, Merlain obtint enfin de l'honnête concierge le nom complet de M. Estève Larvier et le numéro de sa voiture — dont il n'avait du reste que faire.

L'obligeant annuaire téléphonique consulté une fois de plus leur apprit que les bureaux et l'usine de M. Estève Larvier, fabricant de pièces détachées pour cycles et motocycles, étaient situés impasse de la Béraudière.

— Et maintenant que vas-tu faire ? dit Cotte. Une petite visite à ce Larvier ?

— La démarche est délicate, observa Merlain sans enthousiasme.

— Tu ne vas pas te dégonfler, j'espère ?

— Laisse-moi réfléchir.

• Ils s'absorbèrent chacun dans sa choucroute.

— Eh bien ? fit Cotte lorsqu'ils en furent aux figues et aux noix.

— J'irai voir Larvier.

— Bravo ! Et que lui diras-tu ?

— Je me le demande.

— Tu t'inspireras des circonstances.

— Je m'en inspirerai.

* * *

L'usine Larvier occupait de ses bâtiments sombres tout un côté d'une ruelle juste assez large pour le passage des camions.

— Monsieur, commença Merlain en prenant place dans le confortable fauteuil de cuir qu'un homme corpulent, à grosses moustaches et voisin de la cinquantaine, lui avait indiqué du geste, ma démarche pourra vous paraître étrange, mais vous en respecterez les mobiles si vous ne les comprenez peut-être pas très bien... Nous traversons en ce moment une période historique où les préjugés considérés ordinairement comme les plus honorables font place à des vues plus généreuses et plus larges, plus humaines en un mot...

Renversé sur son siège dans une attitude pleine d'une dignité qui confinait à la hauteur, l'industriel approuva du chef tout en tapotant d'un coupe-papier d'ivoire la plaque de cristal de son bureau.

— Sans prendre plus de précautions oratoires, poursuivit Merlain, je vous avouerai en deux mots ce qui m'amène ici : je suis venu vous parler de M^{lle} Laura d'Agay.

M. Larvier rougit prodigieusement.

— De qui ? De M^{lle} Laura d'Agay ? Mais, monsieur, je ne comprends pas... Je ne connais pas cette personne... D'ailleurs, la connaîtrais-je, que je ne vois pas ce qui pourrait vous autoriser...

— Je vous en prie, monsieur, ne perdons pas déjà de vue notre point de départ. Je viens de vous dire que le moment est venu d'oublier certains préjugés parfaitement légitimes en période normale...

— Vous m'avez dit ce qu'il vous a plu de me dire, monsieur, mais...

M. Larvier s'était levé et avait repoussé son fauteuil contre le mur. Merlain ne se crut pas obligé de l'imiter.

— Je vous en prie, monsieur, fit-il, ne vous fâchez pas !

— Vous avez surpris ma bonne foi, monsieur. Si j'avais su que votre intention fût de me parler de tout autre chose que d'affaires, je ne vous aurais pas reçu. Restons-en là, monsieur, retirez-vous !

— Monsieur, M^{lle} Laura d'Agay a été mon amie. J'ai cru que je pouvais me réclamer auprès de vous du tendre souvenir que j'ai gardé d'elle.

— Vous vous êtes trompé, voilà tout.

— Monsieur, M^{lle} Laura d'Agay possédait une broderie de l'*Angélus* de Millet...

— Assez, monsieur, assez ! Sortez, ou je vous fais jeter dehors...

— Cette broderie de l'Angélu...

M. Larvier, qui ne se contenait plus que difficilement, parut perdre tout-à-fait la tête. Le visiteur se vit sur le point de recevoir un mauvais coup et, pour l'esquiver, quitta son siège qu'il eut juste le temps de mettre entre lui et l'industriel aux lèvres tremblantes, aux yeux exorbités...

Il avait tiré la broderie de sa poche.

— Cette broderie, la voici... Je trouve honteux, monsieur, oui, honteux, vous m'entendez, que vous l'ayez laissé vendre avec tout le mobilier de cette malheureuse enfant...

— Je commence à comprendre, ricana M. Larvier. Vous voudriez me la revendre !

— Vous revendre quoi ? La broderie ?

— Parbleu, votre jeu est clair... Eh bien, soit ! Dites-moi votre prix et, s'il est raisonnable, je ne marchanderai pas... Ma liaison avec M^{lle} Laura d'Agay a été la grande erreur de ma vie, il est naturel que je paie... Voulez-vous mille francs ?

— Mille francs ? Pour cette broderie ?

— Elle ne vaut pas vingt sous. Voulez-vous deux mille francs ?

Il avait ouvert son portefeuille.

Il y prit deux billets qu'il mit presque de force dans la main de Merlain.

— Donnez-moi l'objet...

Il le lui arracha presque.

— Et maintenant, filez ! Débarrassez-moi de votre présence...

— Ah, mais, dites donc...

— Il n'y a pas de « Ah, mais, dites donc » ! A la porte, monsieur, à la porte, ou je sonne !

Merlain hésita : jetterait-il les deux billets à la figure de Larvier ou les garderait-il pour en faire l'usage qu'après mûre délibération Cotte et lui jugeraient bon ? Il opta pour cette seconde solution plus fertile que l'autre en rebondissements imprévus.

Fourrant les deux billets dans sa poche, il saisit son chapeau, s'en coiffa et, sans un mot, sans un regard à M. Larvier, sortit du bureau.

— Ouf ! soupira-t-il une fois dehors. Quelle histoire !

La scène avait été si imprévue, si rapide, si violente, et tellement inexplicable, qu'il en était tout étourdi, avec une sensation d'humiliation fort déplaisante.

— Comment ? s'étonna Cotte. Tu n'as pas deviné que ce monsieur te prenait pour un maître-chanteur ?

— Ma foi, non, je ne l'ai pas deviné, je l'avoue. En effet, tu dois avoir raison. Cet abruti a cru que j'étais venu pour le faire chanter.

Le brave Merlain en avait le rouge au front.

— Oui, répéta-t-il, tu dois avoir raison. La broderie lui est apparue comme une sorte de pièce à conviction qu'il s'agissait de racheter pour échapper à l'accusation d'avoir entretenu en ville une maîtresse. Quel scandale si cela se savait dans Saint-Etienne ! Jusqu'à quelle somme crois-tu qu'il serait allé si j'avais su manœuvrer ?

— Cela dépend. Son usine est-elle quelque chose d'important ?

— D'assez important, oui.

— Qui sait ? Tu aurais peut-être tiré de lui une dizaine de mille francs.

— N'exagère pas ! Une broderie, ça ne vaut tout de même pas une bonne petite correspondance bien compromettante.

Ils se mirent à rire et décidèrent de porter, sans attendre une minute de plus, les deux billets de mille francs au bureau de bienfaisance de la mairie.

— Désirez-vous un reçu ? demanda l'employé à Merlain après l'avoir, comme il se devait, remercié de son geste généreux.

— Certes.

— A quel nom, je vous prie ?

— Au nom de M. Estève Larvier, fabricant de pièces détachées pour cycles et motos.

En possession du reçu :

— Maintenant, dit Merlain, je vais l'envoyer à ce mari volage avec ma carte de visite et mes félicitations.

— Non, pas tout de suite, l'arrêta Cotte. Laisse-le un jour ou deux sous l'impression du chantage dont il croit avoir été la victime. Tu lui enverras le reçu de Lyon, ce qui le déroutera encore plus.

— Nous ne serons pas là, malheureusement, pour jouir de sa bobine.

— Nous vivons en des temps où il faut savoir se contenter des petites joies qui passent à votre portée.

L'autocar qui les ramènerait à Lyon ne partait pas avant cinq heures. Ils entrèrent dans un cinéma et, par hasard, tombèrent sur un bon film auquel ils n'eurent pas le courage de s'arracher avant la fin. L'heure de l'autocar était

passée. Tant pis ! Ils coucheraient à Saint-Etienne, puis, si la pluie avait cessé, en profiteraient pour faire une promenade aux environs.

* * *

Il faisait le lendemain matin un soleil radieux.

Devant sa glace, Merlain commençait à se faire la barbe en sifflant un petit air lorsque deux coups furent frappés assez rudement à sa porte. La figure enduite de crème, il se trouva en présence d'un inconnu de mise et de physiologie strictement anonymes, qui, sans préambule, se présenta :

— Commissaire spécial Simonin. Voulez-vous, je vous prie, me montrer vos papiers ?

— Mes papiers ? fit Merlain, éberlué. Quels papiers ?

— Vos papiers d'identité.

— Mais... pourquoi ? Mais... ?

— Montrez-moi vos papiers.

— Mais enfin, monsieur, je ne suis pas un étranger, je suis Français et bon Français, j'ai fait la guerre...

— Montrez-moi vos papiers.

Furieux et vaguement inquiet, Merlain s'exécuta.

Le policier s'était approché de la fenêtre pour examiner le livret militaire et les diverses pièces d'identité de Merlain qui, oubliant la crème dont il avait les joues couvertes, suivait cet examen avec une attention largement mélangée d'impatience.

— Alors, reprit le policier, vous vous appelez Merlain, Max-Eusèbe-Irénée. Vous êtes marié,

père de deux enfants, et vous exercez la profession d'avocat ?

— Je ne l'exerce plus, j'ai été inscrit au barreau de Paris, mais je m'occupais ces dernières années, en Normandie, des intérêts de mon beau-père, le sénateur Fagneux.

— Ah Ah ! Vous êtes le gendre d'un sénateur ?... Hum ! Vous savez que ce n'est pas une très bonne recommandation par le temps qui court... D'ailleurs, il n'y a plus de sénateurs...

— Je sais, je sais... Mais le cas de mon beau-père n'a aucun rapport...

— Dites-moi ce qui motive votre présence à Saint-Etienne.

— Je suis un démobilisé sans emploi. Je me promène. Je ne connaissais pas Saint-Etienne. J'ai voulu me rendre compte de ce que c'était.

— Pourquoi n'êtes-vous pas retourné vous occuper des intérêts de votre beau-père ?

— C'est un interrogatoire ?

— Dites-moi au moins ce que vous êtes venu faire à Saint-Etienne.

— Je vous l'ai dit. Je suis venu me promener, y tuer le temps.

— Votre ami aussi ? fit le policier avec un geste du pouce dans la direction de la chambre voisine.

— Mon ami aussi.

— C'est bon. Vous voudrez bien ne pas sortir de votre chambre avant d'y être autorisé.

— Mais je n'ai que faire de votre autorisation ! s'écria Merlain, exaspéré.

— Et moi, je n'ai que faire de vos protestations. Si vous préférez m'accompagner à mon

bureau, vous n'avez qu'à le dire. Seulement, dans ce cas, il se pourrait que vous passiez la nuit prochaine au violon.

— Au violon ? Ah, c'est trop fort !

— Eh bien, donc, tenez-vous ici tranquille. Vous vous ferez servir votre déjeuner dans votre chambre.

Le policier se retira et Merlain l'entendit qui frappait à la porte de Cotte avec qui se répéta la même scène qui venait de se dérouler avec lui, car, dix minutes après, Cotte apparut, en pyjama, très pâle.

— Tu nous as mis dans de jolis draps !

— Ne te tourmente pas, dit Merlain qui, entre temps, avait eu le loisir de finir sa barbe et de réfléchir. L'incident est sans gravité. Le sieur Larvier a évidemment porté plainte pour extorsion de fonds, mais étant donné que je possède le reçu du bureau de bienfaisance, l'affaire ne peut pas aller bien loin.

— Tu aurais dû montrer le reçu au commissaire.

— Je n'avais pas à le faire, et, du reste, je t'avoue n'y avoir pas pensé sur le moment. L'idée d'une plainte de Larvier vient seulement de me traverser l'esprit, et ce n'est qu'une hypothèse.

— Une hypothèse très vraisemblable... En attendant, notre promenade est flambée et, chose plus grave, nous sommes prisonniers.

— Rappelle-toi que nous sommes convenus une fois pour toutes d'opposer un front serein à l'adversité. C'est à cette seule condition que notre petit jeu, inventé par toi, peut prendre un sens.

— Tu as raison, fit Cotte, excuse-moi.

— Je n'ai pas à t'excuser. J'ai d'abord fait comme toi, je me suis mis en colère contre le commissaire. Quand il reviendra, nous l'accueillerons avec le sourire.

Malgré les bonnes dispositions où ils s'entretenaient mutuellement, la journée fut morne. A une matinée ensoleillée succéda un après-midi grisâtre. Leurs chambres, qui donnaient sur une cour intérieure, n'en recevaient qu'une lumière mélancolique. Leurs heures lyonnaises les plus sombres leur parurent gaies en comparaison de ces interminables heures stéphanoises.

A plusieurs reprises, ils se sentirent tentés de filer, mais la perspective de se voir arrêtés au passage par le portier et même par deux agents du commissaire apostés dans le hall de l'hôtel, les retint. Et puis, c'eût été forfait à cet esprit sportif qu'ils s'étaient juré d'apporter dans leurs aventures. Ils ne bougèrent pas et, quand le garçon d'étage leur servit leur dîner, ils affectèrent en sa présence une gaieté qui aurait pu lui donner le change s'il n'avait été, comme tout le personnel de la maison, informé de la mesure de police dont ils étaient l'objet et qui faisait d'eux des gens suspects. La femme de chambre eut à leur adresse des regards qui en disaient long. S'attendait-elle qu'ils se jetassent sur elle pour l'étrangler ?

Leur nuit fut mauvaise.

Au matin, dès huit heures, Merlain s'habilla, descendit et gagna la rue sans encombre. A quelqu'un qui l'aurait interpellé, il s'était préparé à répondre qu'il allait chercher des cigarettes, et c'est en effet ce qu'il fit.

— Eh bien ? lui demanda Cotte quand il fut remonté.

— Je n'ai pas rencontré un chat.

— Cet hôtel manque de surveillance. J'en ferai l'observation au directeur, plaisanta Cotte.

Vers dix heures, les mêmes coups que la veille furent frappés à la porte de Merlain. Tous deux fumaient, Merlain dans l'unique fauteuil de la chambre, Cotte, en pyjama, sur le lit de son compagnon.

Instantanément, ils furent debout, un peu émus.

— Entrez, dit Merlain.

C'était le commissaire :

— Bonjour, messieurs... Je vois avec plaisir que vous avez suivi mon conseil et que vous êtes restés bien sagement ici, à m'attendre. Je suis sûr que nous allons dans un instant nous quitter les meilleurs amis du monde.

Il se tourna vers Merlain :

— M. Merlain, c'est principalement à vous que j'en ai...

Il se tourna vers Cotte :

— M. Cotte ne m'intéresse qu'en tant qu'il est votre ami...

Il se retourna vers Merlain :

— Dites-moi franchement quels rapports vous unissaient à M^{lle} Laura d'Agay.

— Pardon, monsieur le commissaire, fit Merlain, auriez-vous l'obligeance de me dire d'abord en vertu de quoi vous m'interrogez ? Avez-vous un mandat du procureur ?

— Non, je n'ai pas de mandat du procureur, reconnut le commissaire.

— Suis-je l'objet d'une plainte ?

— Vous n'êtes l'objet d'aucune plainte. C'est à titre... mettons: officieux, mettons: personnel, que j'interviens...

— Et vous intervenez de la part de...?

— N'essayez pas de jouer au plus fin avec moi, M. Merlain.

— Vous nous êtes, je suppose, envoyé par M. Larvier ?

— Oui.

— Et M. Larvier voudrait savoir si, tandis qu'il entretenait avec M^{lle} Laura d'Agay une liaison coupable, cette personne n'entretenait pas avec moi une autre liaison du même genre ?

— Vous n'êtes pas sot. Vous avez deviné une partie de la vérité.

— Et si je vous répondais que je n'ai rien à vous répondre sur le point qui intéresse tant M. Larvier ?

— Dans ce cas, M. Larvier se verrait sans doute dans la triste obligation de déposer contre vous une plainte en bonne et due forme pour chantage.

— De sorte qu'à l'heure actuelle, le maître-chanteur, ce n'est pas moi, c'est lui ?

— Prenez garde, monsieur, qu'en accusant mon ami M. Larvier de chantage, vous portez du même coup la même accusation contre moi qui lui sers de porte-parole. Vous m'assimilez à lui, vous faites de moi son complice, vous vous rendez coupable du délit d'outrage à magistrat.

— Pardon, monsieur, vous venez de me dire que vous n'agissiez ici qu'à titre officieux et personnel. Vous n'êtes donc pas dans l'exercice de vos fonctions.

Le commissaire prit un air vexé qui marquait le coup.

— Vous vous croyez très fort, fit-il en se renfrognant. Prenez garde !

— Monsieur le commissaire, reprit Merlain dont Cotte ne pouvait s'empêcher d'admirer le sang-froid et l'esprit d'à-propos, restons-en là pour le moment, voulez-vous ? Désormais, je ne vous répondrai plus qu'en présence de mon avocat.

— Je vous répète que vous n'êtes pas inculpé.

— Que M. Larvier obtienne contre moi l'inculpation dont vous venez de me menacer de sa part ! Je ne parlerai plus qu'à cette condition et, je vous le répète, en présence de mon avocat.

— Est-ce un défi, M. Merlain ?

— Prenez-le comme vous voudrez, monsieur le commissaire.

Celui-ci ne cherchait même plus à dissimuler son embarras. Il avait repris son chapeau sur la cheminée et il en considérait la coiffe comme s'il l'eût vue pour la première fois.

— Rendez les deux mille francs et n'en parlons plus, fit-il d'un ton détaché.

— Monsieur le commissaire, énonça Merlain avec froideur, je crois que nous n'avons plus rien à nous dire pour le moment. J'ai l'honneur de vous saluer, non sans vous avoir averti toutefois qu'après votre départ mon premier soin va être de me mettre en rapport avec un avocat.

— C'est bien, fit le commissaire en se dirigeant vers la porte. Vous le regretterez.

— C'est au contraire M. Larvier qui pourrait avoir à regretter la démarche singulière que

vous avez consenti à faire de sa part auprès de deux honnêtes Français.

Le policier éclata soudain de colère :

— Vous ne nierez tout de même pas avoir vendu à M. Larvier, deux mille francs, une broderie qui ne vaut pas quatre sous !

— Monsieur le commissaire, je vous le dis pour la dernière fois, je ne vous répondrai plus qu'en présence de mon avocat.

Sur quoi, le commissaire eut un haussement d'épaule et sortit.

Dans l'âme de Cotte, la curiosité luttait maintenant avec l'admiration.

— Que comptes-tu faire ? demanda-t-il à son ami comme celui-ci appuyait sur le bouton de la sonnette.

— Tu viens de l'entendre : je vais me mettre en rapport avec un avocat.

— Tu n'es pas encore inculpé.

— Qu'est-ce que cela peut faire ?

— Cela va nous coûter les yeux de la tête.

— Pour le moment, il ne peut s'agir que d'une simple consultation... L'annuaire de Saint-Etienne, et tout de suite, lança Merlain au garçon qui entr'ouvrait la porte.

— Cher annuaire ! Brave annuaire ! Il y avait longtemps que nous n'avions eu recours à lui ! s'écria Cotte.

Cinq minutes après, tous deux étaient plongés dans le précieux bouquin.

— Tiens ! fit Merlain. Une avocate, M^{lle} Suzanne Bicheraud. Si nous nous adressions à elle ? Elle est peut-être jolie.

— Va pour M^{lle} Suzanne Bicheraud.

Merlain forma sur le cadran le numéro téléphonique indiqué.

— Allo, c'est à M^e Suzanne Bicheraud que j'ai l'honneur de parler ?

Une voix de domestique répondit que tous les matins M^e Suzanne Bicheraud travaillait avec M. le bâtonnier Lourloup dans le cabinet de ce dernier, mais qu'elle recevait chez elle tous les soirs, à partir de cinq heures et demie.

Merlain et Cotte iraient donc voir M^e Bicheraud à la fin de l'après-midi.

Ils décidèrent de déjeuner comme la veille à la brasserie de la place du Peuple. Si quelqu'un les empêchait de sortir de l'hôtel, il serait toujours temps de remonter dans leur chambre. Mais on ne les en empêcha pas et ils firent un repas excellent durant lequel la verve de Merlain se donna libre cours. Ils n'étaient plus du tout inquiets au sujet des suites qu'aurait pour eux la visite du commissaire.

L'après-midi, ils visitèrent la ville embellie par le ciel bleu et, à six heures, sonnèrent rue de la République, à la porte de M^e Bicheraud. Le salon où une soubrette les introduisit dénonçait une installation récente. Les épais fauteuils de cuir, le tapis marocain, le *cosy-corner*, la table ronde du milieu, les papiers de tenture d'un gris du meilleur goût, sur lequel se détachaient des eaux-fortes en couleurs, tout était neuf. Les deux amis en conclurent que M^e Bicheraud était jeune. Ils ne se trompaient pas, elle l'était. Son apparition leur fit songer que l'aventure prenait à partir de cet instant une tournure décidément plus agréable qu'ils ne l'avaient prévu la veille.

Jeune, jolie et blonde, vraiment blonde, telle était M^e Bicheraud. Jolie, blonde, menue, faite au tour. Un petit Saxe, comme on aurait dit autrefois. Des yeux bleus et la plus ravissante petite bouche du monde.

— Saperlipopette ! se dit Cotte. Quel dommage que ce ne soit pas à moi de prendre la direction des opérations !

Il entra derrière Merlain dans le cabinet de l'avocate qui les fit asseoir, Cotte un peu en retrait, dans l'ombre, Merlain dans le cercle lumineux de la lampe posée sur la table-bureau de derrière laquelle M^e Bicheraud les observait tour à tour, avec un mélange de timidité vraie et d'aplomb mal imité dont Cotte se sentit le cœur touché.

Merlain parla aussitôt, présentant l'affaire à sa façon, c'est-à-dire reprenant la version déjà exposée à la concierge de la rue du Général Foy et dès les premiers mots de laquelle M. Larvier lui avait coupé la parole. Aviateur à Bordeaux, il y avait aimé une jeune femme dont il avait retrouvé la trace en découvrant chez un marchand de bric-à-brac de Lyon une broderie dont il avait fait cadeau jadis à son amie. Pour la suite, il s'en tint à la vérité des faits. Et il compléta son récit en exhibant le reçu du bureau de bienfaisance.

M^e Bicheraud connaissait de nom M. Larvier et de vue le commissaire Simonin, qui ne passait pas pour un homme terrible, au contraire.

— Mais enfin, monsieur, dit-elle à Merlain, quel but aviez-vous en allant mettre votre *Angélus* de Millet sous les yeux de M. Larvier ?

— Je voulais lui faire honte de sa ladroterie. Il n'aurait jamais dû laisser les reliques de cette pauvre enfant se disperser chez les brocanteurs.

— Admettons-le, lui concéda l'avocate. Toutefois, si l'on tient compte de sa situation particulière d'homme marié...

— Cette situation crée contre lui une charge de plus. Elle ne l'excuse pas, elle l'accable.

M^e Bicheraud sourit :

— Je vous trouve bon moraliste, monsieur, mais un peu sévère.

— Comment, mon cher maître ? Vous prendriez la défense d'un père de famille coupable d'avoir entretenu une liaison...

— Si j'avais à prendre la défense de quelqu'un, monsieur, ce serait la vôtre, puisque vous avez bien voulu me demander conseil, mais je n'ai pas lieu de croire que cette affaire aille jusqu'à une inculpation en bonne et due forme. Le commissaire Simonin vous a dit lui-même n'être intervenu qu'à titre officieux. Je n'imagine pas M. Larvier, personnalité marquante du milieu industriel stéphanois, se livrant, par une plainte déposée contre vous, en pâture à la médisance et à la calomnie publiques.

— Alors, que me conseillez-vous ?

— De garder l'esprit en repos et de regagner Lyon par le premier train. Toutefois, je puis, si vous m'en priez, faire auprès du commissaire une démarche...

— C'est cela, maître ! Faites une démarche ! Faites une démarche ! s'écria Merlain, obéissant à la consigne que lui et Cotte s'étaient donnée de pousser leurs entreprises à l'extrême limite.

Il se ravisa pourtant :

— Qu'en penses-tu ? demanda-t-il à Cotte qui n'avait encore rien dit.

— Que M^e Bicheraud fasse une démarche auprès du commissaire, répondit Cotte qui, de son coin d'ombre, dévorait l'avocate des yeux.

— C'est ton avis, à toi aussi ?

— Il n'y a pas à hésiter.

— Soit, je ferai donc cette démarche, dit l'avocate, et sans tarder, dès demain matin, car vous devez être pressés de quitter cette ville.

— Rien ne nous rappelle à Lyon, déclara Cotte. Saint-Etienne est une ville aimable où l'on rencontre des visages fort sympathiques.

M^e Bicheraud prit-elle le compliment pour elle ? En tout cas, elle n'en laissa rien paraître.

— Nous vous téléphonerons demain soir, dit Merlain.

— Entendu.

— Elle est ravissante, s'écria Cotte, la porte à peine refermée sur eux.

— Ravissante, acquiesça Merlain.

— Si jeune, si jolie, et déjà une des avocates en renom d'une ville industrielle importante du centre de la France !

— En renom, nous n'en savons rien. Ton imagination t'emporte, mon bon ami. M^e Bicheraud est la secrétaire du bâtonnier Lourloup ; de là à ce qu'elle jouisse au barreau stéphanois d'une réputation personnelle, il y a un pas.

— Reconnais au moins que ce n'est pas une fille ordinaire.

— Je le reconnais.

— Il faut l'inviter à dîner ce soir même.

Nous aurions dû y penser plus tôt, mais tu vas lui téléphoner.

— Non, ce sera toi.

— Qu'est-ce que je lui dirai ?

— Ce qui te passera par la tête. Que tu es amoureux fou, que tu ne peux plus vivre sans elle et que ton rêve est de l'épouser.

— Après tout, pourquoi pas ?

— Pourquoi pas ?

Là-dessus se fit entre eux un silence.

A l'hôtel, où ils repassèrent, il n'y avait rien de nouveau. Ils dînèrent, allèrent au cinéma et comme le film qu'ils avaient choisi au hasard sur le programme de la soirée était idiot, ils rentrèrent se coucher de bonne heure. Merlain dormit d'un sommeil de plomb cependant que Cotte était réveillé plusieurs fois par la radieuse apparition de M^e Bicheraud. Il finit par allumer l'électricité.

— Me voilà bien ! se dit-il en se prenant la tête à deux mains. Amoureux, et d'une Stéphanoise qui ne consentira jamais à quitter la situation qu'elle s'est faite dans sa ville natale pour venir habiter Paris avec un pauvre bougre de fondé de pouvoirs de cabinet d'assurances... sans cabinet d'assurances... Après tout, se dit-il encore, ce que j'éprouve est probablement, plus que de l'amour, un besoin naturel de tendresse engendré par l'éloignement de Paris et la perte de toutes mes habitudes... N'importe, je n'avais vraiment pas besoin de cela pour entretenir et accroître mon cafard !

Le lendemain, à dix heures, n'y tenant plus, il demanda au téléphone le domicile du bâtonnier Lourloup.

— Je voudrais parler à M^e Bicheraud.

— Ne quittez pas.

Presque aussitôt la voix mélodieuse de la jeune avocate se fit entendre :

— Ici, M^e Bicheraud. Qui est à l'appareil ?

— M. Cotte, mon cher maître.

— M. Cotte ?

— Oui, mon cher maître, un des deux visiteurs que vous avez bien voulu recevoir hier soir au sujet d'une affaire de faux chantage et d'une broderie représentant l'*Angélus* de Millet.

— Ah, oui ! Bon ! Parfait ! Très bien ! Mais, vous savez, je n'ai pas encore eu le temps de voir le commissaire Simonin.

— Je m'en doute, mon cher maître. Aussi, n'est-ce pas pour cela que je me permets de vous déranger.

— Une autre affaire, alors ?

— Oui, mon cher maître, une autre affaire.

— Plus sérieuse, ou moins sérieuse ?

— Plus sérieuse, mon cher maître. Quand pourrai-je vous voir ?

— Ce soir à six heures, voulez-vous ?

— Et à déjeuner ? Non ?

— A déjeuner ? Mais... monsieur... Pas plus à Saint-Etienne qu'à Paris il n'est dans les usages du barreau de donner des consultations dans les restaurants.

— Mettons alors que ce ne serait pas une véritable consultation. Mettons que ce serait une simple conversation.

— Appelez cela comme vous voudrez : ce n'est pas dans nos usages, répliqua la voix sensiblement refroidie.

— Je n'insiste pas, mon cher maître... Nous sommes désolés...

— Vous êtes trop aimables... Venez à six heures rue de la République, je vous recevrai volontiers.

Ce fut encore une journée très dure à passer. La pluie avait recommencé de tomber, ce qui n'avait pas pour effet, on s'en doute, d'embellir beaucoup Saint-Etienne aux yeux des deux exilés.

— Tu iras la voir seul, dit Merlain à Cotte. Pour l'affaire dont tu as à l'entretenir, ma présence ne te serait d'aucun secours. En cas de besoin, tu n'auras d'ailleurs qu'à me téléphoner à l'hôtel.

Cotte se présenta seul à M^e Bicheraud.

— Votre ami ne vous a pas accompagné ? s'étonna-t-elle. C'est pourtant lui le principal intéressé dans l'affaire de l'*Angélus*. J'ai vu le commissaire Simonin. Les choses en resteront là. M. Larvier a décidé de ne pas porter plainte. Il renonce à récupérer ses deux mille francs, mais j'ai promis à son ami M. Simonin, car ils sont amis et c'est pourquoi le commissaire avait accepté d'intervenir, que M. Merlain enverrait à M. Larvier le reçu du bureau de bienfaisance.

— C'est bien dans les intentions de Merlain, répondit Cotte. M. Larvier aura son reçu demain matin au premier courrier.

— Tout sera réglé ainsi. C'est égal, poursuivit l'avocate, votre ami Merlain me produit l'effet d'un drôle de numéro.

— Pourquoi donc ?

— Sa démarche auprès de M. Larvier...

— Eh bien ?

— Vous vous l'expliquez, vous ? Vous vous expliquez que votre ami ait éprouvé le besoin de se présenter à l'entreteneur d'une petite grue qu'il a aimée à Bordeaux ?

— Merlain n'a jamais aimé M^{lle} Laura d'Agay.

— Alors, je n'y comprends plus rien. Ce n'était déjà pas très intelligible, mais si M. Merlain n'a jamais aimé M^{lle} Laura d'Agay, ça devient pour moi de l'hébreu.

— Mon ami Merlain n'a pas plus aimé M^{lle} Laura d'Agay que la broderie de l'*Angélus* n'a appartenu jadis à sa grand-mère.

— Il ne m'a pas dit que la broderie avait appartenu à sa grand-mère !

— Il ne l'a pas dit à vous, mais il l'a dit aux deux brocanteurs lyonnais par les mains de qui l'*Angélus* a passé avant de revenir dans celle de M. Larvier...

— A qui l'*Angélus* avait appartenu primitivement, et pour qui cette broderie était, a-t-il dit à Simonin, un souvenir de famille. Il l'avait donné à Laura d'Agay pour son anniversaire...

— Il aurait pu faire à la pauvre petite un plus riche cadeau.

— Ce Larvier est, paraît-il, d'une avarice sordide, défaut rare parmi ces messieurs de Saint-Etienne.

— Laura d'Agay n'avait pas eu de chance. Mais on s'explique mieux maintenant le geste de Larvier arrachant la broderie à Merlain...

— Ce qu'il me reste à m'expliquer, fit M^e Bicheraud, c'est votre histoire de brocanteurs.

Alors Cotte raconta le premier épisode de l'aventure que Merlain avait caché la veille à l'avocate: l'achat de la broderie au brocanteur de la rue Longue et l'enquête chez le brocanteur de la rue de la Quarantaine.

— Que voulez-vous, mon cher maître ? Les pauvres réfugiés parisiens que nous sommes se distraient comme ils peuvent dans leur exil.

— Si vous continuez ainsi, il finira par vous arriver des choses désagréables, observa la jeune avocate. Pour un peu, vous étiez cette fois inculpés tous deux de chantage.

— Il y a des risques plus graves, dit Cotte d'une voix rêveuse.

— Lesquels ?

— Celui de tomber amoureux, par exemple.

— Oh, pour des plaisantins comme vous, un risque pareil n'est guère à redouter.

— Qu'en savez-vous, mon cher maître ?

Et il dardait sur la jeune fille un regard auquel elle ne se méprit pas. Elle rougit et s'empressa de rompre les chiens :

— Vous aviez à me parler d'une autre affaire. Je vous écoute, monsieur.

— Précisément, mon cher maître. Je suis en train de vous en parler.

Le charmant visage se glaça, se figea, se fit extraordinairement sévère.

— Monsieur, vous vous êtes moquée de moi, vous et votre ami M. Merlain. Vous avez certes le droit de vous distraire comme vous l'entendez, mais non pas celui de faire perdre leur temps à des gens qui ne sont pas comme vous sans emploi et dont le travail représente une certaine valeur. Si vous voulez bien, nous fixerons,

pour la consultation d'hier et celle d'aujourd'hui, mes honoraires à la somme de cinq cents francs.

— Les voici, fit Cotte sans se démonter, mais horriblement mortifié sous une apparence de sang-froid.

Et il tira cinq billets qu'il déposa sur le bureau de la jeune fille et qu'elle ramassa sans se presser :

— Merci, monsieur.

— Au revoir, mademoiselle.

— Adieu, monsieur.

— Et alors, fit Merlain quand son ami l'eut rejoint à l'hôtel. Tu lui as fait ta déclaration ? A quand le mariage ?

— Au petit jeu que nous jouons, j'ai l'impression que nous venons de perdre une troisième fois, dit Cotte en secouant son chapeau ruisselant de pluie.

LE SYSTÈME DE M^{me} RIVOL

Max Merlain a la grippe. Dans sa chambre d'hôtel, rue des Archers, il garde le lit, se mouchant, toussant, souffrant de maux de tête qui lui interdisent toute lecture et même toute pensée. Son ami Cotte lui rend visite plusieurs fois par jour. Leurs chambres sont voisines. Il leur arrive de communiquer à l'aide de coups frappés au mur ou d'appels lancés à travers la porte de communication, fermée à clef et condamnée par un porte-manteau.

— Eh bien, comment vas-tu ? demande Cotte à Merlain. Comment as-tu passé la nuit ?

Dix heures du matin. Cotte est habillé pour sortir. Dans la pénombre de la chambre, il distingue confusément le visage du malade noirci par une barbe de trois jours et son crâne chauve, autour duquel les cheveux se rebroussement comiquement.

— Ecoute, murmure Merlain avec un geste qui indique le mur, celui qui sépare sa chambre de la dernière chambre du corridor.

Dans cette chambre, deux autres réfugiés de Paris, un couple de gens mariés, se sont installés la semaine précédente.

Cotte tend l'oreille, mais ne perçoit aucun bruit.

— Ecoute, répète Merlain.
— Je t'assure que je n'entends rien, répète Cotte.
— Deviendrais-tu sourd, mon pauvre ami ?
Cotte saisit le poignet du malade :
— Aurais-tu encore de la fièvre ?
— Je me sens beaucoup mieux qu'hier.
Ecoute, te dis-je. Fais bien attention. C'est un petit, tout petit bruit, qui se produit régulièrement toutes les deux minutes environ. Il ressemble à une chute, à une cascade irrégulière d'objets minuscules tombant chaque fois pendant une vingtaine de secondes... Tu ne l'as pas entendu ? Ecoute encore.

Ils font silence, retiennent leur souffle. Merlain lève la main : le bruit.

— Cette fois, dit Cotte, je crois l'avoir entendu.

— Tu vas l'entendre encore. Taisons-nous.

Une minute se passe. Geste de Merlain : le bruit. Cotte fait signe qu'il l'entend.

— Cela, dit Merlain, a commencé hier matin. Du moins, je ne l'ai remarqué que depuis hier matin. Écoutons encore et tâchons de deviner ce que cela peut être.

Cotte s'est assis près du lit. Le chapeau rabattu sur les yeux, les mains dans les poches de son pardessus, il semble absorbé par une méditation profonde. Le bruit. Cotte ferme les yeux pour mieux concentrer son esprit sur ce phénomène infime où semble se résumer toute l'énigme posée à l'intelligence humaine par l'univers visible et invisible.

— Qu'est-ce que tu crois que c'est ? demande Merlain.

Cotte a un geste d'ignorance. Nouveau silence. On entend grincer au loin les tramways de la place des Jacobins et de la rue de la République. Le petit bruit se fait attendre. Dans les profondeurs de l'hôtel, une sonnerie électrique vibre brièvement. La porte de l'ascenseur s'ouvre et se referme. Un silence complet, puis, de nouveau, le petit bruit, couvert par une toux féminine venue de la même direction.

— Qu'est-ce que tu crois que c'est ? insiste Merlain.

— Je ne le sais pas plus que toi. Et tu dis que cela dure depuis hier matin ?

— Au moins...

— Cela ne s'arrête jamais ?

— Cela s'est arrêté hier, à l'heure du déjeuner, pour reprendre dans l'après-midi à une heure que je ne saurais préciser, car j'ai dormi un assez long moment. Dans la soirée, je n'ai rien entendu.

— Et ce matin ?

— Le bruit venait de recommencer quand tu es entré.

Ils se taisent. Le bruit se produit, une fois, deux fois, trois fois.

— C'est agaçant, dit Cotte.

— C'est horripilant, dit Merlain. Il y a de quoi devenir enragé.

— Un sujet d'enquête ?

— Un sujet d'enquête, oui. J'y ai déjà pensé.

— Il faut d'abord savoir qui sont ces gens.

— J'interrogerai la femme de chambre.

C'est à chacun son tour de prendre l'initiative, le commandement et la responsabilité de

la recherche. Le tour de Merlain tombe cette fois.

Cotte à peine parti, il sonne la femme de chambre, mais elle ne vient pas. Elle ne répond à son appel que vers onze heures. Le petit bruit n'a pas cessé.

— Dites, Emilie, quels sont donc les gens qui habitent le 19 ?

— Des Parisiens, monsieur, des réfugiés comme vous et M. Cotte.

— Comment s'appellent-ils ?

— M. et M^{me} Rivol.

— Et qu'est-ce qu'il fait dans la vie, M. Rivol, quand il n'y a pas la guerre ?

— Ah, ça, monsieur, je ne sais pas !

— Et à Lyon, qu'est-ce qu'il fait ? Sort-il beaucoup ?

— Il n'est là que le soir et la nuit. A midi, il déjeune au restaurant avec elle. A huit heures, ils rentrent ensemble et font la dînette sur un coin de table. M^{me} Rivol sort à l'heure du déjeuner et, presque tous les jours, rentre vers deux heures pour ressortir vers cinq ou six heures.

— Dans sa chambre, à quoi s'occupe-t-elle ?

— Ma foi, monsieur, vous m'en demandez trop.

— Tâchez de l'apprendre, Emilie. Vous me ferez plaisir.

La femme de chambre sourit. Elle soupçonne Merlain d'être tombé amoureux de M^{me} Rivol, qu'il n'a d'ailleurs jamais vue.

— Quel genre de femme est-ce, M^{me} Rivol ?

— Assez jolie, assez petite, très élégante.

— Brune ou blonde ?

— Heu... plutôt blonde.

— Merci, Emilie. Je compte sur vous. Tâchez de savoir à quoi elle s'occupe le matin et l'après-midi.

— Pourquoi monsieur me demande-t-il ça ?

— Ecoutez, Emilie.

Emilie ne distingue pas d'abord le petit bruit, mais Merlain insiste comme il a fait pour Cotte, de sorte qu'elle finit par percevoir elle aussi l'égouttement irrégulier de la minuscule cascade.

— Je ne vois vraiment pas ce que ça peut être, dit-elle.

— Si vous alliez vous en rendre compte ? Sous un prétexte quelconque, si vous entriez dans la chambre de cette dame ?

— Monsieur est si pressé ?

— Ce n'est pas que je sois pressé, Emilie, c'est que, depuis hier matin, j'ai les nerfs en pelote à cause de ce petit bruit. Quand je saurai d'où il provient, il cessera de m'agacer.

Emilie sort. Merlain l'entend frapper à la porte des Rivol.

Une minute se passe avant que M^{me} Rivol vienne ouvrir. Les deux femmes échangent quelques mots, puis le pas d'Emilie s'éloigne dans le corridor. Elle ne revient qu'au bout d'un quart d'heure pendant lequel l'exaspération de Merlain l'a fait se lever et passer sa robe de chambre.

— Tiens ! Monsieur est levé ?

— Alors ? Qu'est-ce qu'elle vous a dit ?

— Je lui ai demandé si elle n'avait pas sonné. Elle m'a répondu que non.

— C'est tout ?

— C'est tout. Elle barrait la porte. Je ne pouvais tout de même pas entrer de force chez elle.

— Quand ferez-vous la chambre ?

— Vers une heure.

— Je compte sur vous pour y examiner tout en détail. Ce bruit me rendra fou si je ne sais pas ce qui le produit. Il y aura vingt francs pour vous, Emilie.

— Bien, monsieur.

Un peu calmé, Merlain procède à sa toilette, se rase, passe un pyjama propre, se recouche et s'endort. Il se réveille vers midi avec une faim d'ogre. Sa grippe est décidément guérie. Il se relève et s'habille pour aller rejoindre Cotte à la *Queue de poireau*. Ses jambes le soutiennent mal, mais quand il aura mangé tout ira mieux.

A une heure et demie, il rentre à l'hôtel avec Cotte. Son premier soin est de sonner Emilie pour s'enquérir de ce qu'elle a pu apprendre, mais dans la chambre qu'elle a pourtant faite minutieusement, elle n'a rien remarqué qui révèle l'origine du petit bruit.

Vers deux heures, rentre à son tour M^{me} Rivol. Presque aussitôt, le petit bruit recommence et, de nouveau, les deux amis, assis face à face dans la chambre de Merlain, tendent toutes leurs facultés de perception auditive vers la solution de l'exaspérante énigme. Fatigué à la longue par cet exercice, Merlain se recouche pour essayer de se replonger dans le sommeil et Cotte se retire dans sa chambre afin d'y griller quelques cigarettes en relisant *Les trois Mousquetaires* qu'il a empruntés à la Société de lecture de la place Saint-Nizier.

Merlain a réussi à se rendormir. Quand il rouvre les yeux, la nuit tombe. Il allume l'électricité et consulte sa montre: quatre heures et demie. Ah! Et le petit bruit? L'entend-on toujours ?

Oui, on l'entend toujours.

Le supplice de Merlain recommence. Un supplice véritablement chinois.

Merlain frappe au mur, mais Cotte, sorti, ne répond pas. Merlain sonne, mais Emilie ne répond pas non plus.

Tant pis! Sa décision est prise. Il se lève, passe sa robe de chambre et va frapper à la porte des Rivol. Cette femme pensera de lui ce qu'elle voudra, il n'en a cure. Si elle est intelligente, elle ne se formalisera pas de sa démarche. Si c'est une sottise, tant pis pour elle! Il n'y a pas lieu d'attacher de l'importance à l'opinion d'une sottise.

Il a frappé. La porte s'est entr'ouverte. Un visage de femme surmonté d'une toison toute frisée, tout ébouriffée, apparaît dans l'étroit espace éclairé par la lampe électrique qu'on ne voit pas, mais qu'on devine posée sur la table. A cause du contre-jour, Merlain ne se rend pas compte si ce visage est joli ou non. Il n'est certainement pas désagréable.

— Madame, je suis confus de vous déranger, prononce-t-il en faisant son plus séduisant sourire. Je suis votre voisin, j'habite la chambre à côté...

Des yeux écarquillés, vaguement inquiets, vaguement rieurs, et prodigieusement surpris, l'interrogent, l'encouragent à s'expliquer.

— J'habite la chambre à côté, reprend-il, et,

comme je viens d'avoir un peu de grippe, j'ai dû garder le lit depuis deux jours... Alors, j'ai été très intrigué... vous ne devinez pas par quoi ?

— Non, monsieur ! répond Mme Rivol.

A-t-elle flairé une intention galante ? Elle ne paraît pas femme à s'en offusquer.

— Par ce petit bruit, madame...

— Quel petit bruit, monsieur ?

— Ce petit bruit que vous faites ou que je ne sais quel appareil fait à côté de vous toutes les deux ou trois minutes...

Elle a un mouvement de retraite, comme prise en faute.

— Mais, monsieur, je m'étonne que ce bruit vous dérange... A travers le mur, on ne peut pas l'entendre...

— Puisque je l'ai entendu, madame, c'est qu'on peut l'entendre...

— Mais, monsieur, j'ai bien le droit de...

— Oh, madame, je ne me plains pas, je ne proteste pas, je ne récrimine pas, je ne conteste pas votre droit, je reconnais que ce petit bruit est fort discret... Seulement, comme je viens de vous le dire, j'ai eu un peu de grippe, un peu de fièvre par conséquent. Vous savez ce que c'est que d'avoir la fièvre, on s'exagère tout. Dans ma tête, votre petit bruit a fini par prendre des proportions...

Elle a un geste qui veut dire : « Qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse ? Est-ce de ma faute, à moi, si vous avez eu la fièvre et si vous vous êtes exagéré mon petit bruit ? »

— ...Je vous répète, madame, que je ne me plains pas du tout...

Haussement de sourcils qui signifie : « Alors, où voulez-vous en venir ? » mais il n'y a nulle hostilité dans ce haussement, le sourire des yeux et de la bouche — ravissante, la bouche ! — marquerait plutôt une curiosité sympathique.

— ...Seulement, il me semble, j'ai l'impression que, si je savais la cause de ce petit bruit, je le supporterais beaucoup mieux, même avec 40 de fièvre... Ce qui m'agace, ce n'est pas tant le bruit, je vous l'avoue, que de ne pas deviner d'où il provient... Voilà plus de vingt-quatre heures que je me casse la tête à me le demander... Excusez-moi, madame, je ne me dissimule pas le caractère insolite, incongru et même inconvenant de ma démarche, mais je suis tellement certain que vous me comprendrez...

Hélas, l'aimable visage s'est renfrogné. Une vive contrariété s'y peint à présent. La tête ébouriffée, les épaules, le buste, tout le corps de la dame recule, l'entrebâillement de la porte se rétrécit :

— Je comprends très bien votre démarche, monsieur, je ne vous en veux pas, mais il m'est impossible de vous donner satisfaction... Je le regrette beaucoup...

Et la porte se referme.

Merlain est horriblement humilié. Il rentre dans sa chambre, se recouche, se relève, va prendre chez Cotte un volume des *Trois Mousquetaires* et s'y plonge avec fureur, non sans que son oreille continue, malgré l'intérêt qu'il porte à sa lecture, à guetter le petit bruit que, du reste, on n'entend plus.

Et soudain, ô surprise, on frappe à sa porte.

Merlain se redresse. Ce n'est pas Emilie, elle frappe plus fort. Serait-ce M^{me} Rivol ? Il bondit du lit. C'est M^{me} Rivol !

— Je suis confuse, monsieur...

— Ne soyez pas confuse, madame. Vous me deviez une visite, après celle que je me suis permis de vous rendre. Entrez, je vous prie, et ne faites pas attention à mon désordre. Je vous ai dit que je venais d'être un peu grippé. Je lisais, et, pour lire plus commodément, je m'étais couché, ce qui vous explique l'état de mon lit...

Il a rabattu pudiquement la courtepointe et avance à sa visiteuse imprévue l'unique fauteuil de la chambre, puis il a donné de la lumière. M^{me} Rivol a dit qu'elle était confuse et il y a de quoi l'être en effet, mais elle ne le paraît pas trop. Merlain l'est assurément plus qu'elle, qui a, en réalité, l'air de s'amuser de la situation plus que d'en éprouver de la gêne. Maintenant, Merlain la voit mieux. C'est une petite femme extrêmement plaisante à regarder et qui n'a pas, comme on dit, ses yeux dans sa poche. Elle porte chapeau — délicieux, le chapeau ! — et manteau — de la meilleure coupe, le manteau ! — comme pour sortir.

— Je n'en ai que pour cinq minutes, dit-elle refusant le fauteuil que lui offre Merlain. Ma visite n'a rien de protocolaire, évidemment, mais nous sommes tous logés à la même enseigne, nous autres réfugiés Parisiens, et nous pouvons bien nous permettre quelques menus accrocs à l'étiquette.

— Je vous en ai donné l'exemple, madame. Asseyez-vous, je vous prie.

— Non, merci, je n'ai qu'un mot à vous dire. Il s'agit de ce bruit qui vous gêne...

— Si peu, madame, si peu !

— C'est sa répétition régulière qui vous agace, je le comprends très bien...

— Oui et non. C'est surtout d'ignorer d'où il provient... Vous permettez que je ferme les rideaux ?... Le *black-out*, n'est-ce pas ?...

Les rideaux fermés, il revient vers elle.

— Restons debout puisque vous ne voulez pas vous asseoir... Je vous écoute, dit-il en enfonçant les mains dans les larges manches de son vêtement d'intérieur.

— Je vous adresserai d'abord une prière, monsieur. Je vous tiens pour galant homme et incapable de mettre une femme dans l'embaras. Il doit être entendu que ce que je vais vous dire restera entre nous.

— Cela va de soi.

— Mon mari et la femme de chambre n'en sauront rien. Vous me le promettez ?

— Je vous le promets.

— Vous m'en donnez votre parole d'honneur ?

— Je vous la donne.

— Je n'attendais pas moins de votre loyauté. Car vous avez la tête d'un brave homme et mes premières impressions me trompent rarement.

Merlain préférerait un compliment plus flatteur. Une tête de brave homme n'est pas ce qu'il aurait choisi s'il en avait eu la possibilité. Il n'eût pas choisi non plus d'être chauve et de ne pas mesurer plus d'un mètre cinquante-huit au-dessus du sol, mais il a de la philosophie

et de la bonne grâce et prend la vie comme elle se présente. Va pour la tête de brave homme ! Il y a tant de femmes à qui les physionomies ténébreuses et donjuanesques n'inspirent que de la méfiance et de l'aversion ! M^{me} Rivol est probablement du nombre. Sinon, à quoi rimerait cette visite ?

— Je joue, reprend M^{me} Rivol. Vous ne l'aviez pas deviné ?

— Vous jouez... Mais à quoi, madame !

— A la roulette, voyons ! A quoi voulez-vous que ce soit ?

— Vous jouez à la roulette ? Toute seule ? Sur une roulette de salon ?

— Oui.

— Et... vous gagnez ?

— Je ne cherche pas à gagner. Dans un certain sens, je cherche plutôt à perdre.

— Et pour perdre, que faites-vous ?

— Je me contente de marquer les coups sur mes cahiers.

— Le bruit que j'entendais, c'est donc le bruit...

— De la petite bille qui rebondit dans la cuvette avant de se loger dans une des cases numérotées.

— Du diable si je m'en serais douté !

— Vous auriez pu finir par le deviner.

— Je n'ai jamais joué à aucune roulette, ni dans un salon, ni dans un casino. J'ai horreur de tous les jeux.

— Je vous plains. Vous vous privez de grandes joies. Il n'y a rien de plus passionnant au monde. Qu'est-ce que vous mettez au-dessus du jeu ?

— L'amour, madame. Mais, je vous en supplie, ne restez pas debout, prenez ce fauteuil.

Elle s'est retournée vers la porte :

— Si mon mari revenait...

— Il vous croirait sortie.

— Du reste, il ne reviendra pas.

— Vous voyez bien ! Asseyez-vous.

Elle s'assied, et il fait de même, en face d'elle, sur la chaise.

— Je vais sonner, dit-il, pour nous faire servir du thé.

— Etes-vous fou ? Et la femme de chambre ?

— Je ne suis pas comme vous, moi. Mes premières impressions me trompent quelquefois. Je ne vous croyais pas femme à vous arrêter à l'opinion d'une domestique.

— Son opinion, je m'en moque, mais je ne me moque pas de ses ragots.

— Soit, revenons à votre roulette. Vous me disiez que vous cherchiez à perdre. Pourquoi ?

— Pour gagner au casino, voyons !

— Ah, oui ! fait Merlain déconcerté, mais qui voudrait bien ne pas passer pour trop bête. En effet ! Pour gagner au casino ! C'est très ingénieux !

— Ce n'est d'ailleurs pas tout à fait exact, se reprend-elle, puisque chez moi je ne joue pas, même pas avec des haricots.

— Et moi qui croyais avoir compris ! Quel dommage !

— En réalité, cela revient au même. Savez-vous en quoi consiste le jeu interrompu ?

— Non, mais vous allez me l'apprendre et je vous en remercie mille fois d'avance.

— Si je vous dis que, quelle que soit la table de jeu où je joue, quelle que soit la roulette

dont je suis les séries, mes chances restent les mêmes, me croirez-vous ?

— Attendez, laissez-moi réfléchir un peu... Vous dites que, quelle que soit la table où vous jouez...

— Oui, et quel que soit le casino, quels que soient l'heure, le jour, l'année. Je puis m'arrêter de jouer un an ou dix ans, tel numéro, que je n'avais pas vu sortir depuis tel nombre de boules avant d'interrompre mon jeu, garde pour moi, quand je me remets à jouer; autant de chances de sortir, quel que soit le nombre de fois qu'il est sorti dans l'intervalle. Autrement dit, les permanences sont personnelles à chaque joueur.

— Vous en êtes sûre ?

— Absolument.

— Si vous en êtes sûre, je n'ai rien à dire, mais cela me trouble, cela me donne le vertige.

— C'est ce qu'on appelle le principe du jeu interrompu.

— Il me suggère une idée de l'infini.

— Pourquoi donc ?

— Je ne saurais vous expliquer pourquoi, mais ce que vous m'apprenez là m'ouvre sur l'infini des perspectives insondables.

M^{me} Rivol fait une moue charmante. Puis elle reprend d'un ton puérilement doctoral :

— D'après le calcul des probabilités, un numéro désigné à l'avance doit sortir en 52 coups au moins une fois, ce qui équivaut à ce que chaque numéro sorte une fois sur 37. M'appuyant là-dessus, je joue chez moi jusqu'à ce trois numéros ne soient pas sortis pendant 111 coups. Quand je suis en possession de ces trois numéros en retard, je vais les jouer au casino...

— Et vous gagnez ?

— Non, pas toujours.

— Ah !

— Lorsqu'en 28 coups aucun de mes trois numéros n'est sorti, je rentre chez moi pour en chercher d'autres. Mais il m'arrive plus souvent de gagner que de perdre, et c'est pourquoi ma méthode est excellente. Elle a fait ses preuves.

— Vous êtes riche ?

— Non, mais je pourrais l'être.

— Cela vous suffit, et je vous comprends. Ce qui compte n'est pas d'être riche, c'est d'avoir une méthode infaillible.

— Je vois que vous ne m'avez pas compris. C'est pourtant simple. Ecoutez-moi bien...

Et elle repart dans une explication confuse où il est question de 37.000 boules que l'on doit faire chez soi avant de commencer à jouer pour mieux se rendre compte de l'importance des écarts de retard ou d'avance.

— Si, dans la journée, j'ai joué 370 numéros, je dois en toucher 10. Si j'en ai touché 15, j'ai 5 d'avance. Mais si je n'en ai touché que 5, j'ai 5 d'écart. Je peux donc aller en toucher 2 au casino...

— Oh! ma tête! gémit Merlain. Ma pauvre tête!

M^{me} Rivol, implacable, poursuit ses explications. Il ne l'écoute plus. Il la regarde. Il la contemple. Il la trouve délicieuse. L'ivresse du jeu fait briller ses yeux et anime son visage. Il éprouve une terrible tentation de la prendre dans ses bras et de la couvrir de baisers.

— M'avez-vous compris enfin ? lui dit-elle.

— Pas tout à fait, mais j'ai l'impression

très nette que vous avez découvert ce que tant d'autres ont cherché en vain avant vous : la recette infailible pour faire fortune au jeu.

— Je n'ai rien découvert. Le principe du jeu interrompu a été trouvé avant moi, mais j'ai mis au point une petite méthode...

— Sans l'expérimenter, toutefois.

— Je vous demande pardon : je l'ai expérimentée.

— Ah, pardon, je croyais... Et vous avez gagné ?

— J'ai gagné.

— Beaucoup ?

— J'ai gagné à Trouville et à Boulogne.

— Beaucoup ? répète Merlain.

— Non, pas beaucoup. J'ai joué petit jeu. Mon mari m'avait donné peu d'argent. A Trouville, j'ai payé mon séjour et suis revenue avec 600 francs de bénéfice. J'en avais emporté 5.000 que j'ai rendus à mon mari.

— Vous n'avez pas fait d'autres expériences ?

— Si. A Boulogne et à Monte-Carlo.

— Avec quel résultat ?

— A Boulogne, il faisait un temps de chien. J'y ai pris une bronchite et suis partie en y laissant un peu plus de deux mille francs. A Monte-Carlo...

— Il faisait trop chaud ?

— Non. Là, j'ai manqué de cran, j'ai flanché. Quand j'ai vu qu'il ne me restait plus que le prix de mon billet de retour, je suis partie. J'ai eu tort. C'est depuis ce temps-là que mon mari ne veut plus me donner d'argent pour jouer.

— Cependant, il ne vous interdit pas de faire marcher votre roulette du matin au soir.

— Il ne le sait pas. Je ne lui ai pas dit que j'avais emporté de Paris ma roulette au fond d'une malle. Et non seulement ma roulette, mais mes cahiers, mes permanences. Il serait capable de tout brûler s'il découvrait le pot aux roses.

— Quelle brute !

— Il a horreur du jeu. Il est comme vous, il n'y comprend rien.

— Mais puisqu'il n'y a pas de casino à Lyon...

— Il y en a un à Monte-Carlo.

— Monte-Carlo est loin.

— Si une amie me prêtait cinq mille francs, mon mari m'y laisserait aller. Que je risque l'argent d'un autre, cela lui serait égal.

— Seulement, voilà, vous n'avez pas d'amie à Lyon.

— J'en ai plusieurs.

— Mais elles refusent de vous prêter 5.000 francs.

— Je ne les leur ai pas demandés.

Elle consulte son bracelet-montre.

— Six heures, déjà ! Et mon mari que je dois rejoindre chez Cintra !

Logiquement, elle devrait s'en aller vite, très vite, et c'est à quoi s'attend Merlain. Néanmoins, elle ne bouge pas. Elle regarde son interlocuteur avec un bizarre sourire.

— Je vois, dit-elle, que mon système ne vous tente pas.

Il rit :

— Oh, moi, le jeu, vous savez ! Je vous l'ai dit, j'en ai horreur. Plus exactement, je n'y comprends rien.

— Etes-vous capable de suivre un raisonnement, une explication ?

— A condition qu'elle soit claire, oui.

— La mienne a été claire. Non ?

— Mais si ! Mais si ! Très claire ! Ce n'est pas de votre faute si je n'en ai rien retenu.

— Voulez-vous que je recommence ?

— Je vous écouterai avec plaisir jusqu'à demain matin, se hasarde-t-il à déclarer en avançant la main vers le genou de son interlocutrice qu'il se met à caresser timidement sans qu'elle s'en montre offusquée, mais vous ne le voudriez pas.

— Cela ne me déplairait pas tellement, exprime-t-elle à l'aide d'un regard oblique dont Merlain est bouleversé, mais elle se reprend et repousse avec douceur, presque avec tendresse, la main de Merlain.

— Vous n'êtes pas sérieux. Tout ce que je vous ai dit, c'est comme si j'avais chanté. J'ai perdu mon temps.

— Moi pas.

— Vous aussi.

— Puisque j'ai eu le plaisir de votre visite... Elle se lève :

— Cette fois, je m'en vais. Mais, si vous m'y autorisez, je reviendrai vous voir un autre jour.

— Je crois bien ! s'écrie-t-il. Quel jour ? Demain ?

— Demain, mais à une condition : vous m'écoutez et vous ferez un effort pour comprendre mon système.

— Promis !

Il lui baise les doigts et la raccompagne jusque dans le corridor où elle s'échappe vers l'escalier sans se retourner. Après quoi, il se replonge dans les *Trois Mousquetaires*, mais sa

pensée n'y est plus et le livre lui tombe bientôt des mains. Il éteint sa lampe de chevet et s'abandonne à la pente d'une rêverie voluptueuse et tendre.

Vers sept heures reparaît Fred Cotte qui vient prendre de ses nouvelles avant d'aller dîner.

— Ça va ?

— Très bien. Je sais d'où vient le bruit... As-tu déjà joué à la roulette ?

— Comme tout le monde.

— C'est le bruit d'une petite roulette de salon que notre voisine s'amuse à faire tourner pour passer le temps quand son mari n'est pas là.

— Drôle de distraction !

— Distraction qui lui rapporte, paraît-il.

Et Merlain de répéter tant bien que mal à Cotte les explications de M^{me} Rivol.

— Je connais cela, dit Cotte. Tous les joueurs ont un système infaillible qui doit les conduire à la fortune. A tous et à toutes, il ne manque que quelques billets de mille francs pour se constituer une masse de jeu et devenir riche en huit jours. De combien ta voisine t'a-t-elle dit qu'elle avait besoin pour aller à Monte-Carlo ?

— De cinq mille francs.

— C'est raisonnable. Tu vas, j'espère, les lui prêter.

— Je le ferais si mes fonds ne commençaient à être si bas. D'ailleurs, tu te rappelles nos conventions : nos enquêtes doivent être poussées à l'extrême limite, mais à frais communs.

— D'accord. Je tiens 2.500 francs à ta disposition.

— Sérieusement ?

— Très sérieusement.

Cotte et Merlain ne s'étaient jamais fait de confidences précises sur l'état de leurs ressources respectives. Ils se savaient seulement l'un et l'autre en état de passer l'hiver à Lyon sans travailler. Le printemps venu, ils aviseraient. Toutefois, Cotte sentait, à de menus détails de leur vie quotidienne, la trésorerie de Merlain à la fois plus large et plus sévèrement gérée que la sienne. En d'autres termes, Merlain, plus riche que Cotte, était plus près de ses sous, comme on dit. La perspective d'un prêt de 5.000 francs à M^{me} Rivol refroidissait un peu ses sentiments à l'égard de cette aimable personne.

Cotte, qui n'eut pas de peine à le deviner, s'en amusa secrètement.

Le lendemain, dès neuf heures et demie, le bruit de la petite roulette recommença pour durer jusqu'à onze heures. A onze heures cinq, M^{me} Rivol, habillée comme la veille, frappait à la porte de son voisin.

— C'est encore moi. Je vous trouve meilleure mine qu'hier. Vous devez avoir l'esprit plus dispos. Mon système va certainement vous intéresser... Je m'assieds, vous voulez bien ?

Il s'aperçut alors qu'elle avait apporté cinq ou six cahiers qu'elle ouvrit.

— Approchez-vous, lui-dit-elle, vous allez avoir sous les yeux la preuve que je ne mens pas.

Il protesta :

— Je n'ai jamais dit que vous mentiez !

— Non, parce que vous êtes un homme poli, mais vous avez refusé de me croire.

— Peut-on avancer pareille chose !

— En tous cas, je veux vous convaincre.

— Je suis convaincu.

— Je sens qu'il vous reste un fond de doute.

Son instinct de femme l'avertissait-elle qu'il était en train de se dérober ? Elle laissa retomber ses cahiers et un pli de découragement marqua ses lèvres. Pauvre femme ! Toujours méconnue ! Quand rencontra-t-elle celui qui aurait pleine confiance dans sa méthode ?

Comme sa bouderie se prolongeait :

— Qu'avez-vous ? fit-il, penché sur elle avec une sollicitude tout amicale.

— Oh, rien ! Je me demande seulement ce que je fais chez vous.

— Vous êtes exquise.

— Je ne vous retournerai pas le compliment.

Je ne vous trouve pas gentil du tout.

— Comment mériter votre sympathie ?

Il s'attendait qu'elle lui dît : « Prêtez-moi 5.000 francs pour que je puisse aller jouer à Monte-Carlo ! » mais elle se contenta de répondre :

— Ma sympathie ? Vous ne sauriez qu'en faire, et la vôtre m'embarrasserait, je vous l'avoue. Il est préférable que nous en restions là. N'est-ce pas votre avis ?

Il haussa les épaules et alla machinalement jeter un regard dans la rue pleine de brouillard. Il ne savait plus que dire pour se tirer de difficulté.

— Ce qui serait intéressant pour moi, fit-il tout à coup en revenant à elle, ce serait de vous accompagner à Monte-Carlo. J'aimerais beaucoup voyager avec vous. Je suis sûr que

vous êtes une compagne très intéressante. Et il fait si beau là-bas !

— Avec les gens têtus, je suis capable d'être parfaitement insupportable.

— Têtu, moi ?

— Puisque vous refusez d'étudier mon système.

— Têtu, c'est bien vous qui l'êtes, puisque vous voulez à toute force intéresser à la roulette un homme qui n'a jamais rien compris à aucun jeu.

— Alors, tant pis ! jeta-t-elle d'un petit ton sec, et elle se leva. Au revoir, monsieur, et sans rancune !

— Sans rancune... C'est égal, j'aurais été heureux de parcourir avec vous la Riviera.

— Si j'allais à Monte-Carlo, ce serait pour y jouer, et quand je joue, je ne fais rien d'autre. Entre ma chambre, où je cherche des numéros, et le casino, je n'ai pas le temps de m'amuser. Jouer d'après ma méthode n'est pas une sinécure. C'est un vrai travail. L'argent qu'on y gagne, on ne le vole pas.

Son air fâché la rendait trop tentante, décidément.

Elle avait une main sur le bouton de la porte. Il la retint :

— Expliquez-moi votre système. Je ne veux pas vous laisser partir comme ça. Je veux rester votre ami.

* * *

Huit jours après, M^{me} Rivol partait pour Monte-Carlo avec 5.000 francs que Merlain lui avait confiés, les ayant prélevés sur son compte

en banque sans consentir que Cotte s'associât à l'opération.

— Non ! Non ! L'affaire m'est strictement personnelle, cette fois. Je refuse de t'y laisser risquer un sou. Si, par miracle, le système de M^{me} Rivol se révèle fructueux, il sera toujours temps de t'en faire profiter.

Ils n'avaient pas encore vu M. Rivol. Un jour, quelqu'un les salua dans le hall et ils surent que c'était lui. Son allure générale leur déplut.

— Tu ne m'enlèveras pas de l'idée, dit Merlain, que ce mari est renseigné sur l'origine de l'argent avec lequel sa femme est partie et qu'il me trouve bien niais de ne pas l'avoir suivie à Monte-Carlo.

Car Merlain avait renoncé à imposer sa compagnie à M^{me} Rivol. Il estimait que risquer 5.000 francs suffisait bien. Descendre dans le Midi avec elle lui aurait coûté beaucoup plus cher. L'espoir d'un gain possible l'avait seul convaincu de consentir un prêt à la joueuse. Non que celle-ci l'eût formellement persuadé de l'excellence de son système, mais enfin, les chiffres étaient là, irréfutables : M^{me} Rivol gagnait en moyenne deux fois sur trois. C'était admirable. C'était alléchant. Cela valait un essai.

Huit jours passèrent sans qu'elle donnât de ses nouvelles, puis huit autres jours, et un matin ils apprirent par Emilie que M. Rivol avait quitté l'hôtel en donnant l'ordre de faire suivre son courrier à la poste restante de Marseille.

— Tu ne la reverras pas, dit Cotte à Merlain. Ni elle, ni tes 5.000 francs.

— Qui sait ?

Or, quelques jours après, Merlain reçut de Cannes un mandat-carte de 5.000 francs avec ce simple mot: « Merci ».

— Je m'attendais à tout, dit-il, mais pas à cela.

Et il ajouta:

— C'est égal, elle aurait dû, puisqu'elle a gagné, me réserver une petite part de ses bénéfices.

Cotte qui vit dans ce mot un bon trait de caractère, ne put s'empêcher d'en rire, sans que Merlain devinât pourquoi.

MES RENCONTRES AVEC CIGOT

GLADYS MERRILL

à Hiram.

Nous en étions au café, ou plutôt à ce qu'il est maintenant convenu d'appeler de ce nom. Mon vieil ami Amédée Cigot, que j'avais retrouvé la veille attendant le tramway place de la Comédie, et qui se flattait, non sans raison, d'être de tous les reporters lyonnais le mieux faufile dans le monde ecclésiastique — il aurait pu, disait-il, réciter de mémoire les noms de tous les chanoines titulaires et honoraires, résidents ou non, pénitenciers et chapelains de la Primatiale — me fit remarquer la jolie nuance du liquide qui fumait timidement dans nos tasses.

— C'est exactement, me dit-il, la couleur d'une antique soutane verdie par le soleil et la pluie sur le dos d'un pauvre desservant de campagne.

— Ce café n'a pas seulement la couleur de la misère sacerdotale, fis-je, il en a le goût et l'odeur. Il me rappelle le jus bizarre que l'on nous servait jadis au séminaire. Il lui manque toutefois je ne sais quel relent de fer-blanc...

— Tu es trop exigeant, ricana Cigot.

Nous changeâmes de sujet. Il me questionna sur mes projets. Qu'avais-je l'intention de faire

durant les semaines que j'allais être forcé de passer à Lyon ?

— Le plus de choses possible, et d'abord une enquête sur Gladys Merrill, répondis-je.

Il eut un petit sursaut, puis, d'un trait, il avala le contenu de sa tasse, ce qui n'était certes pas un signe de gourmandise, mais plutôt la marque d'un léger trouble.

— Tu t'intéresses donc à Gladys Merrill ? questionna-t-il d'un ton faussement détaché.

— Mon Dieu, oui. Pourquoi pas ?

Je lui expliquai qu'en tant que phénomène psychologique, la conversion m'avait toujours attiré. Le fait, pour un esprit raisonnable, d'admettre soudain comme vraies des notions irréductibles à la simple logique et au vulgaire bon sens, que jusqu'à présent il avait rejetées comme fausses ou improbables, m'avait toujours paru mille fois plus passionnant à étudier que les manifestations de l'amour humain, passion sensuelle, jalousie, coup de foudre, etc. Je m'étais constitué depuis longtemps une bibliothèque de la conversion et, naturellement, Gladys Merrill y avait sa place, mais je ne m'étais pas encore arrêté particulièrement à elle, le dossier que j'avais rassemblé sur sa vie et sur son œuvre n'était pas bien gros.

— D'ailleurs, ajoutai-je, a-t-elle existé ? On le conteste. Il ne doit pourtant pas être difficile de retrouver sa trace à Lyon puisqu'elle y est morte dans un couvent, paraît-il.

Cigot m'écoutait-il encore ? Sa distraction était-elle réelle ? Il avait l'air d'être à cent lieues et plongé dans un abîme de réflexions complètement étrangères à ce que je disais.

Mais je me rappelai qu'il avait toujours eu ces façons distraites qui, jadis, au Quartier Latin, lui avaient fait une solide réputation d'hurluberlu. En butte à nos plaisanteries et à nos mystifications, il les avait toujours endurées fort sereinement et sans même paraître s'en apercevoir. Je le retrouvais, en somme, tel que je l'avais connu trente ou trente-cinq ans auparavant. Les années passent, on ne change pas.

Un silence suivit que je crus devoir rompre au bout d'un instant en commandant deux verres de marc de Savoie.

— Non, merci, coupa Cigot, jamais d'alcool.

Il s'écoula encore un moment. Le petit restaurant où nous étions forme le coin de la rue Genty et du quai du Rhône. Il faisait ce jour-là un vrai temps de Lyon, imprégné de pluie et de brume. Bien qu'il fût à peine trois heures de l'après-midi, le jour baissait déjà. Nous avions allumé nos pipes. Le patron donna de la lumière. Je commandais un nouveau pot dont Cigot négligea d'abord de prendre sa part. Boudait-il décidément ?

— Qu'est-ce que tu as ? A quoi penses-tu ? lui demandai-je.

— A ton idée d'écrire quelque chose sur Gladys Merrill, répliqua-t-il, ôtant de dessus son verre la main qui m'avait empêché de le remplir.

— On dirait que cela te contrarie ?

— C'est que moi aussi, et avant toi, je me suis intéressé à cette femme.

— Si tu t'es réservé le sujet, tu peux être bien sûr, mon bon vieux, que je m'interdirai de le déflorer.

Il se récria :

— Tu plaisantes ! Il ne s'agit pas de cela ! Tu es entièrement libre de t'occuper de Gladys Merrill.

— Sois franc, avoue que tu préférerais garder le champ libre.

— Nullement ! Nullement ! Avec toi, je ne me gênerais pas, je te le dirais. Ce n'est pas du tout à cela que je pense.

— Alors, à quoi penses-tu ?

— A Gladys Merrill.

— Et qu'est-ce que tu penses d'elle ? D'après toi, a-t-elle existé, ou bien son ouvrage n'est-il que le fruit d'une supercherie ?

— Son ouvrage, dis-tu ? Mais elle en a écrit plusieurs, à commencer par ses mémoires...

— ...qui sont, tu en conviendras, dénués de toute valeur.

— Je te trouve sévère...

— Je mets bien au-dessus son étude sur *La mort de Spinoza*.

— D'accord, d'accord, répéta Cigot dont la pensée s'échappait de nouveau.

Gladys Merrill, qui prétendait descendre de John Merrill, le fameux Rose-Croix gallois émigré en Amérique et avoir hérité de ses papiers, a en effet écrit sur Spinoza, ses attaches avec les Rose-Croix de Hollande et sa mort, un essai que les personnes généralement indifférentes aux questions d'occultisme me pardonneront de qualifier de palpitant. Spinoza, qui recevait des subsides du Rose-Croix Simon de Vriès et dont le *Tractatus theologico-politicus* a été imprimé en 1670 chez l'imprimeur des Rose-Croix, Christophe Conrad, quai de l'Eglan-

tier, à Amsterdam, était-il lui-même Rose-Croix ? Gladys Merrill en doute. D'après elle, c'est son ancêtre John Merrill qui aurait été l'inspirateur du philosophe. C'est John Merrill qui aurait choisi Amsterdam, alors l'asile de tous ceux qui, en Europe, avaient souffert persécution pour leurs croyances, comme capitale de la Rose-Croix et centre de l'influence exercée par celle-ci dans le monde entier et sur Spinoza lui-même, et il est vrai de dire que, dans une lettre à un correspondant demeuré anonyme, mais qui ne pouvait être qu'un des Rose-Croix dont il recevait une pension, Spinoza parle de son *Traité de Politique*, « commencé il y a quelque temps sur votre demande. Six chapitres de ce traité sont déjà terminés, etc. ». Ce *Tractatus politicus*, qui devait faire suite au *Tractatus theologico-politicus*, le philosophe n'eut pas le temps de le conduire à bonne fin ; il mourut subitement avant d'en avoir écrit les dernières pages, et ce sont les circonstances de cette mort, analysées par Gladys Merrill, qui forment dans l'ouvrage de celle-ci sur Spinoza Rose-Croix le morceau de résistance et de choix.

« Spinoza, écrit Colérus, un de ses biographes, était d'une constitution très faible, malsain, maigre et attaqué de phtisie depuis plus de vingt ans, ce qui l'obligeait à vivre de régime et à être extrêmement sobre en son boire et son manger. Cependant, ni son hôte ni ceux du logis ne croyaient pas que sa fin fût si proche, même peu de temps avant que la mort le surprît, et n'en avaient la moindre pensée, car le 22 février, qui fut alors le samedi devant les jours gras, son hôte et sa femme furent entendre

la prédication qu'on fait dans notre Eglise pour disposer un chacun à recevoir la communion qui s'administre le lendemain, selon une coutume établie parmi nous. L'hôte étant retourné au logis après le sermon, à quatre heures ou environ, Spinoza descendit de sa chambre en bas et eut avec lui un assez long entretien qui roula particulièrement sur ce que le ministre avait prêché, et, après avoir fumé une pipe de tabac, il se retira dans sa chambre qui était sur le devant et s'alla coucher de bonne heure. Le dimanche au matin, avant qu'il fût temps d'aller à l'église, il descendit encore de sa chambre et parla avec l'hôte et sa femme. Il avait fait venir d'Amsterdam un certain médecin que je ne puis désigner que par ces deux lettres, L. M. Celui-ci chargea les gens du logis d'acheter un vieux coq et de le faire bouillir aussitôt afin que, sur les midi, Spinoza pût en prendre le bouillon; ce qu'il fit aussitôt et mangea encore de bon appétit après que l'hôte et sa femme furent revenus de l'église. L'après-midi, le médecin L. M. resta seul auprès de Spinoza, ceux du logis étant retournés ensemble à leurs dévotions. Mais au sortir du sermon ils apprirent avec surprise que, sur les trois heures, Spinoza avait expiré en la présence de ce médecin qui s'en retourna à Amsterdam par le bateau de nuit sans prendre le moindre soin du défunt. Il se dispensa de ce devoir d'autant plus tôt qu'après la mort de Spinoza il s'était saisi d'un ducaton et de quelque peu d'argent que le défunt avait laissé sur sa table, aussi bien que d'un couteau à manche d'argent, et s'était retiré avec ce qu'il avait butiné. »

Tel est le récit officiel, si l'on peut dire, de la mort d'un des plus grands philosophes qui aient jamais existé. Mort, on en conviendra, un peu bizarre et qui le semble bien plus encore à qui a lu la critique serrée faite par Gladys Merrill de ce texte énigmatique. Il n'entre pas dans mon propos de reproduire en détail l'argumentation de Miss Merrill. Je me contenterai de la résumer. Pourquoi avoir fait venir un médecin d'Amsterdam ? Il y en avait à La Haye. A son arrivée, Spinoza, bien que malade depuis longtemps, ne se portait pas si mal, puisqu'il causait, fumait, montait et descendait l'escalier. A midi, l'étrange médecin fait avaler un bouillon à Spinoza et à trois heures celui-ci est mort. Aussitôt après, le médecin s'esquive, emportant un ducaton, de la menue monnaie et un couteau. Curieuse façon de faire. Il est difficile d'écarter l'idée d'un bouillon qui, bien que pris à midi, mériterait d'être désigné par l'heure précédente.

Le même biographe, à qui j'ai emprunté la précédente citation, prend ensuite soin de démentir que Spinoza ait eu l'habitude d'absorber du suc de mandragore et que ce soit, comme on l'a dit, une dose trop forte de ce narcotique qui l'ait emporté. « O Dieu, aie pitié de moi, misérable pécheur ! » se serait-il écrit avant de mourir, mais l'hôte et l'hôtesse démentent qu'il ait rien dit de pareil, vu qu'il ne se croyait pas si près de sa fin. Aussi bien précisent-ils que le médecin d'Amsterdam assista seul à son trépas et qu'il partit sans avoir répété aucune des paroles que Spinoza aurait proférées au moment suprême. De ce médecin, on

sait le nom, il s'appelait Louis Meyer et passait pour un des meilleurs amis du philosophe. Il appartenait sans aucun doute au collège de la Rose-Croix.

On est donc en droit de conclure que l'empoisonnement de Spinoza a été un crime rosicrucien, commis sur l'ordre de John Merrill pour une raison du genre de celle-ci : la trahison par Spinoza de quelque secret dont il était détenteur en sa qualité d'interprète à gages de la doctrine rosicrucienne. Mon résumé laisse de côté toutes sortes de présomptions de détail dégagées par Gladys Merrill. Malheureusement, les écrits de cette luciférienne convertie en pleine jeunesse, en pleine beauté, au catholicisme, sont devenus presque introuvables, et nous ne sommes guère qu'une dizaine à les connaître. Le hasard était curieux, on en conviendra, qui nous avait fait nous rencontrer, Cigot et moi, sur un terrain si peu fréquenté.

Quant à l'importance de la révélation apportée par Gladys Merrill sur la mort de Spinoza, nous tombâmes aisément d'accord lorsque je lui eus rappelé le détail des arguments mis en avant par l'ex-luciférienne, mais il était visible que ce qui l'intéressait en Gladys, c'était moins l'écrivain que la femme. Le doute que, pour la seconde fois, je me crus permis d'émettre relativement à l'existence de la convertie, le fit rougir de colère :

— Mais enfin, pourquoi lui refuses-tu d'avoir vécu ? me jeta-t-il.

— Je ne le lui refuse pas. Je constate seulement que nombreux sont ceux qui le lui refu-

sent et qui sont plus compétents que moi en matière de sociétés secrètes et de satanisme.

— Ils sont aveuglés par le parti-pris.

— C'est probable. Toutefois, qui a vu Gladys Merrill ? Toi ?

— Elle est morte en 1905.

— Tu me demandais tout à l'heure qui m'avait mis sur sa trace. Puis-je à mon tour te poser la même question ?

— Ah ! ah ! lança-t-il d'un ton de joyeux sarcasme. Nous y voilà ! Voilà ce que j'attendais !

Je fus piqué :

— Tu n'es pas forcé de me répondre. Et si tu savais combien cela m'est égal, au fond ! Ta Gladys Merrill ne m'intéresse en somme que par rapport à ce qu'elle a écrit, on qu'on a écrit sous son nom, sur la mort de Spinoza. Les révélations contenues dans ses mémoires et qui concernent le satanisme réel ou prétendu des Rose-Croix me laissent parfaitement indifférent. A tout te dire, je ne crois pas à ces papiers de famille qu'elle aurait hérités de son ancêtre John Merrill. Cela sent la mystification d'une lieue.

— Tu ne fais que répéter ce que d'autres ont dit avant toi.

— A ton tour d'avancer quelque chose de péremptoire et d'original.

Brusquement il se leva et son grand corps intercepta, en se dressant, le reste de lumière qui venait du quai du Rhône.

— Suis-moi, me dit-il en décrochant son chapeau et son pardessus. Je t'emmène.

— Où donc ?

— Chez moi.

— Et tu habites loin d'ici ?

— Nous y serons dans un quart d'heure.

L'appartement d'Amédée est situé rue de la Bombarde, au coin du quai de la Bibliothèque, à proximité immédiate de la primatiale, dans le quartier Saint-Jean. Comme la plupart des escaliers lyonnais, le sien est de pierre et voûté, avec une rampe de fer d'une solidité à braver les siècles. La pluie fine qui s'était transformée en averse arrosait largement les marches étroites, l'escalier étant à jour du côté de la cour dont il fait partie plus que de la maison elle-même. En hiver, la neige et le verglas doivent rendre peu praticables ces vieux escaliers ouverts à tous les vents.

Amédée Cigot logeait au cinquième et la porte de son appartement avait cette lourdeur, cette épaisseur, ce vernis et cette abondance de cuivres bien astiqués qui donnent aux portes lyonnaises un aspect si respectable. Que légères sont nos portes de Paris ! Qu'elles laissent facilement passer les bruits ! Que nos intimités parisiennes sont de peu de prix, si l'on en juge par le peu de soin que nous mettons à les protéger !

Dans son cabinet bourré de livres, Cigot me fit asseoir après m'avoir débarrassé de mon imperméable ruisselant. La pièce était petite, basse de plafond. Des images de piété, des statuettes de plâtre ou de bois, un beau Christ d'ivoire du XVII^e siècle, y étaient suspendus de place en place et lui donnaient un cachet dévot qui aurait surpris si, sans tenir compte de tout ce qu'il entraînait de vraie foi dans la vie de Cigot, on s'en était tenu

à sa face rabelaisienne et à son goût pour le beaujolais.

Il avait disparu et je l'attendais depuis cinq bonnes minutes, occupé à faire un succinct inventaire du lieu, lorsqu'il revint, porteur d'un tableau qu'il me mit dans les mains après m'avoir averti qu'il l'avait débarrassé de sa poussière. Il ne m'en dit pas davantage. Or, ce portrait était bien, dans cet intérieur austère et par rapport à ce à quoi je pouvais m'attendre après tout ce que nous avions dit de Gladys Merrill, de son satanisme, de sa conversion et de son érudition ésotérique, la chose la plus imprévue du monde. Une femme très blonde, très généreusement décolletée, nonchalamment étendue sur un divan dans une robe rose à manche bouffantes à la mode de 1895, telle était la Gladys Merrill qu'un portraitiste sans talent, et d'ailleurs anonyme, avait peinte, et Cigot conservait avec un soin jaloux cette effigie dans sa chambre, au chevet de son lit.

— C'est elle ? fis-je avec une nuance d'étonnement qui ne lui échappa point.

— Qui veux-tu que ce soit ?

— Je ne me la représentais pas ainsi.

Je m'étais rapproché de la lampe que Cigot avait allumé sur sa table et je soumettais la petite toile — vingt centimètres environ sur trente, dans un cadre doré fort vulgaire — à l'épreuve de divers éclairages tous plus défavorables les uns que les autres.

— Et pourquoi, s'il te plaît, ne te la représentais-tu pas ainsi ?

— Parce que, sur ce portrait, elle a l'air d'une simple cocotte, alors que...

Il m'arracha la toile des mains et la reporta dans la pièce voisine où je suppose qu'il la raccrocha au clou d'où il l'avait détachée l'instant d'avant.

— Parlons d'autre chose, fit-il en rentrant dans son cabinet dont j'occupais de nouveau le divan. En dehors de Gladys Merrill, quels sont tes projets ?

— Pour le moment, mon intention est de ne m'occuper que de Gladys Merrill.

— Je crains que tu n'y apportes pas les dispositions d'esprit convenables.

— Parce que son portrait m'a déçu ? C'est au contraire lui faire honneur que de l'imaginer sous une apparence moins frivole.

— Ce portrait n'a rien de frivole. C'est le portrait d'une femme très belle, sans plus.

— Sans plus, tu l'as dit. Gladys Merrill la sataniste devait tout de même différer de cette poupée rose et blonde...

— L'authenticité du portrait n'est pas douteuse.

— Je veux bien l'admettre. Toutefois, j'aimerais de connaître sa provenance.

— Je te la dirai un jour.

— Et pourquoi pas aujourd'hui ? Que redoutes-tu donc ? Si tu me demandes le secret, tu peux être sûr que je saurai le garder.

— Eh bien, écoute. Sais-tu ce que c'est qu'un Baphomet ?

— Je crois en avoir entendu parler. Ce doit être quelque chose dans le genre d'un diable sculpté...

— Sculpté ou peint. Celui qu'on voit à Paris sur le portail de l'église Saint-Merri,

parmi les vierges, les martyrs, les confesseurs et les anges, est sculpté. Il représente un démon à tête de bouc et à poitrine de femme, tenant ses jambes velues croisées sur un crâne. Celui qu'on avait peint sur la toile que je viens de te faire voir offrait, avec le Baphomet de Saint-Merri, de frappantes analogies. Je l'ai découvert il y a deux ans chez un brocanteur de la rue du Plat.

— Mais le portrait de Miss Merrill ?...

— Il était dessous.

— Et tu as gratté le Baphomet ?

— Oui. « Détruisez-le ou grattez-le », m'avait dit mon confesseur. Je l'ai gratté et bien m'en a pris puisque sous cette peinture maléfique j'ai fait apparaître le portrait de Gladys Merrill dont une partie, je dois le dire, était déjà visible avant que j'eusse commencé mon grattage.

— Bon... Il te reste à m'expliquer d'où te vient la certitude que c'est là le portrait de Gladys Merrill.

— Le Baphomet lui avait appartenu.

— Le brocanteur l'avait-il acheté à l'un de ses héritiers ?

— Elle n'avait pas d'héritiers, mais elle avait des disciples. Puisque tu as déjà un peu étudié son œuvre et sa vie, tu as certainement quelque idée de la secte qu'elle avait fondée.

— Le T. H. L....

— Oui, le T. H. L., ou Très-Haut-Lunaire, la Lune étant, comme tu le sais, l'astre luciférien par excellence. Mais je n'ai pas la prétention de rien t'apprendre...

— Parle, tu en sais beaucoup plus que moi.

En effet, j'ignorais à peu près tout du T.H.L. fondé par Gladys vers 1895. Elle avait pris alors le nom de *To Mega Thérion* 666 (la grande Bête 666) et se faisait aussi appeler la Papesse noire. Elle pratiquait l'alchimie. Ses adeptes recevaient leur affiliation chez un chef de section qui demeurait à Lyon, rue Saint-Polycarpe, dans un appartement aménagé en *occultum*, ou loge secrète. Au deuxième degré, ils étaient reçus rue Mercière. Là existait un oratoire luciférien tout tendu de bleu. Au troisième et dernier degré, les initiés se réunissaient à la Guillotière, de l'autre côté du Rhône, dans un *occultum* tendu de rouge, en présence d'un Baphomet et de crapauds enfermés dans une cage. L'enseignement suprême qui s'y donnait était basé sur les *Mystères des Cathédrales*, de Fulcanelli, *Adam l'Homme rouge*, de Swaller de Lubitez, et *La Magie et le Mystère de la Flamme*, de Lotus de Païni. Bien que toute jeune encore, Gladys Merrill avait été, vers 1890, expulsée d'Angleterre pour magie criminelle et d'Italie pour espionnage. Du moins, on le disait. Cigot refusait de croire qu'elle eût été espionne. De même refusait-il d'admettre qu'elle eût participé en maillot noir à des séances de magie luciférienne. Gladys, prétendit-il, était bien trop intelligente pour se prêter elle-même à une pareille comédie. S'il plaisait à son orgueil de contempler la bêtise humaine poussée à ce degré d'aberration et surtout d'être l'artisan, l'initiatrice en quelque sorte, de tant d'abaissement, il lui répugnait certainement de jouer, dans le culte de Lucifer qu'elle avait institué pour la délectation de sa souveraine ironie, un

autre rôle que celui d'une contemplatrice impassible.

Quand, sur les pratiques du T.H.L., tels qu'éclatements de pierres magnétiques, envoûtements, etc., Cigot m'eut donné d'autres renseignements qui ne sauraient trouver place ici :

— Revenons au portrait, fis-je. Tu ne m'as pas encore dit comment tu étais parvenu à l'identifier.

— Le témoignage d'un ancien adepte du T.H.L., corroboré par deux ou trois recoupements sérieux, n'autorise aucun doute sur son authenticité.

— Et cet ancien adepte, comment l'as-tu connu ?

— Par le brocanteur qui m'avait vendu le Baphomet. C'est à cet homme qu'il l'avait acheté. C'est par cet homme que j'ai retrouvé la trace de Gladys dans un hospice de Fourvière. On me fait bien rire lorsqu'on met en doute l'existence d'une des femmes les plus admirables qui aient vécu à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci !

— Si tu n'y vois pas d'empêchement, nous ferons ensemble une visite à cet hospice de Fourvière.

Il eut une hésitation imperceptible.

— Soit, fit-il, volontiers. Quand tu voudras.

— Demain ?

— Demain.

Le lendemain, à neuf heures, nous gravâmes ensemble la montée du Gourguillon. Il faisait un temps frais, exquis, tout nuancé de nacre et d'azur. Au fur et à mesure que nous mon-

tions, le panorama de la ville s'agrandissait derrière nous dans les échancrures que les vieilles maisons et les jardins ouvraient sur lui et qui nous faisaient nous retourner souvent, Cigot tenant, en Lyonnais fervent qu'il était, à ce que rien ne m'échappât de l'enchantement de cette matinée où la cité grandiose et sévère prenait des grâces et des sourires d'Ile-de-France. Nous aboutîmes à une petite place plantée d'arbres et entrecoupée de pelouses et d'escaliers. Au-dessus d'une porte cloutée, percée d'un judas, se lisait : Hospice Sainte-Blandine. Cigot sonna. On entendit un déclic et la porte s'ouvrit. Nous nous trouvâmes dans un large vestibule dont une loge vitrée occupait un coin. Une religieuse à cornette nous demanda ce que nous désirions.

— Parler à la mère Sainte-Agathe, répondit Cigot.

Une vive consternation mêlée d'étonnement se peignit sur les traits de la sœur.

— Mais, monsieur, notre mère Sainte-Agathe est morte depuis trois ans déjà. Ne le saviez-vous pas ?

— Je l'ignorais, ma sœur; excusez-moi.

Et Cigot fit trois pas en arrière, très vite, comme quelqu'un qui n'aurait pas eu du tout le désir de prolonger l'entretien.

La religieuse reprit cependant :

— Mais, voyons, monsieur Cigot, ce n'est pas la première fois que vous revenez à l'hospice depuis que notre mère Sainte-Agathe nous a quittés !

— Je vous assure que je ne me rappelais pas qu'elle fût décédée, répéta-t-il. Au revoir, ma

sœur. Tu viens ? ajouta-t-il en me tirant par la manche.

Nous nous retrouvâmes sur la petite place qui, je ne sais trop pourquoi, m'évoquait un indéfinissable amalgame du vieux Montmartre et de Bruges.

— La Mère Sainte-Agathe était la seule religieuse de Sainte-Blandine qui eût connu Mère Sainte-Perpétue.

— Et Mère Sainte-Perpétue, c'était... ?

— C'était Gladys Merrill.

— La connaissait-on sous son vrai nom ?

— Qu'appelles-tu son vrai nom ?

— Son nom de Gladys Merrill, parbleu !

— Je ne suis pas sûr qu'elle se soit appelée vraiment Gladys Merrill, prononça Cigot.

— Oh ! oh ! Cela démolirait beaucoup de choses ! Si elle ne s'appelait pas Gladys Merrill, sa prétention de descendre de John Merrill, fondateur des Rose-Croix de Hollande, en serait singulièrement affaiblie !

— Pourquoi ? Elle pouvait porter un nom différent et remonter tout de même à lui.

— Enfin, savait-on dans cet hospice qu'elle eût, sous le nom réel ou supposé de Gladys Merrill, pratiqué la magie et... ?

— Je t'ai dit qu'elle n'a pas pratiqué la magie.

— Je rectifie : savait-on qu'elle avait présidé à des séances de magie et publié, outre ses mémoires et des révélations sur les secrets de la Rose-Croix, un essai sur la mort de Spinoza ?

— Oui, je crois que Mère Sainte-Agathe le savait.

— Mais elle ne t'en a jamais parlé ?

— Elle m'y a fait des allusions. Maintenant, si cela peut t'intéresser, je vais te faire voir sa tombe.

— Est-ce loin d'ici ?

— C'est tout près.

Par la rue du Juge de Paix, nous ne tardâmes pas en effet à atteindre le cimetière de Loyasse.

Je ne suis pas fou des cimetières, mais je comprends qu'on s'y plaise lorsqu'ils offrent, comme les célèbres nécropoles du Père-Lachaise ou de Loyasse, une grande et pittoresque diversité, ou, comme certains champs de repos envahis d'herbes folles, autour d'antiques églises de village, une impression d'abandon panthéiste aux caprices du ciel et des saisons. Loyasse abonde en tombes de l'époque Empire, Restauration et Louis-Philippe. Leur style, encore marqué de l'engouement pour l'antique qui caractérisa le dernier quart du XVIII^e siècle, est exactement celui qui convient à l'architecture funéraire. Seule l'inspiration de nos constructeurs de palaces et de bureaux de poste pourrait faire mieux dans le même genre. Quoiqu'il en soit, sans me laisser, comme j'aurais voulu le faire, m'attarder parmi les vieilles tombes moussues de Loyasse, notamment dans l'enclos réservé aux prêtres qu'orne si bizarrement une pyramide triangulaire montée sur trois boulets, Cigot me conduisit au caveau des religieuses de Sainte-Blandine, grande et belle tombe dont la croix se détachait sur l'horizon bleuâtre des monts du Lyonnais. Le soubassement de cette croix porte cent cinquante noms de religieuses environ, gravés en petits caractères et laissant libre une bonne

partie de l'emplacement pour les noms des mortes qui viendront successivement remplacer les plus anciennes dans les alvéoles souterraines.

— Sur la seconde colonne de noms, à droite, lis-tu le nom de Mère Sainte-Perpétue ? me dit Cigot, l'index tendu.

— Oui, et je lis aussi une date: 1905.

— C'est l'année de sa mort.

Il s'agenouilla, se signa, baissa la tête et pria. Le vent de la vallée agitait doucement les branches au-dessus de nous. Bien qu'on ait abusé de l'expression de Barrès: un lieu où souffle l'esprit, il est difficile de ne pas l'appliquer au cimetière de Loyasse, et j'en dirai autant du cimetière monumental de Rouen, où l'on a, comme à Loyasse, une vue si large et si belle et où s'élève de la vallée de la Seine une brise si méditative.

Un quart d'heure après, nous sortions du cimetière en silence. J'avais remarqué au passage la tombe du sculpteur Chinard. Cigot m'indiqua, contre la façade d'une marbrerie, un haut-relief représentant une victoire dont les bras étaient remplacés par des trompettes à demi dissimulées sous des boucliers.

— C'est de Chinard, me dit-il, c'est même du mauvais Chinard. Son atelier, qui était situé ici, a été remplacé par cette marbrerie dont le propriétaire est l'homme qui connaît le mieux Loyasse.

Nous redescendîmes dans Lyon par la montée Saint-Barthélemy. En vain tentai-je de remettre la conversation sur Gladys Merrill, Cigot ne me répondait que par des monosyllabes évasisifs. Devais-je comprendre que je n'avais

plus rien à tirer de lui relativement à l'auteur de *La mort de Spinoza* ?

Le lendemain, comme il faisait encore très beau, je remontai à Fourvière, mais seul, et me dirigeai sans perdre de temps vers la marbrerie qui, devant l'entrée du cimetière, se signale par le haut-relief de Chinard. Je demandai à parler au marbrier, vieil homme plein de bonhomie qui, avec empressement, me fit entrer dans son bureau vitré.

— Un de mes amis de Paris, lui dis-je, collectionne les Chinard. Le haut-relief que vous exposez de cet artiste l'intéresserait certainement...

C'était vrai, sous cette réserve que l'excellent écrivain Pierre Lièvre, collectionneur de Chinard et de Pradier, auquel je pensais, est décédé depuis l'année dernière.

Le marbrier m'expliqua que ce haut-relief avait été, vers 1799, commandé à Chinard par la municipalité de Lyon pour un monument dont l'abdication de Fontainebleau devait arrêter l'exécution. L'artiste l'avait, en mourant, laissé dans son atelier remplacé depuis par cette marbrerie funéraire.

— M'en confieriez-vous une photographie ?

— Pourquoi pas ? Mais quel est le fou qui s'en rendrait acquéreur ?

— Mon ami possède, place des Vosges, un immeuble dans la cour duquel votre Chinard pourrait trouver place.

Nous parlâmes de la tombe du statuaire. J'en déplorai le délabrement. Le marbrier me raconta qu'elle renfermait naguère une statue de Chinard en empereur romain par lui-même.

Envoyée à Paris pour une rétrospective du célèbre artiste lyonnais, elle n'en était jamais revenue.

— A propos, repris-je, une de mes parentes est, je crois, enterrée à Loyasse. Elle était religieuse, mais je ne me rappelle ni son nom de religion, ni l'ordre auquel elle appartenait. Puisque vous êtes, m'a-t-on dit, l'homme qui connaît le mieux Loyasse, peut-être seriez-vous à même de faciliter mes recherches.

— J'ai sur fiches toutes les concessions de Loyasse, me répondit l'aimable homme, mais j'avoue ne pas posséder les noms de toutes les personnes inhumées, surtout lorsqu'il s'agit de concessions collectives. Par exemple, la tombe des religieuses de Sainte-Blandine renferme, ou a renfermé, près de deux cents corps dont je ne puis vous fournir la nomenclature...

— Les sœurs de Sainte-Blandine ? l'interrompis-je. Je crois bien me rappeler que tel était le nom de l'ordre auquel ma parente appartenait...

— Je vous conseille de vous renseigner à l'hospice même... Mais dites donc, poursuivit-il, n'est-ce pas vous que j'ai aperçu hier en compagnie de M. Cigot ?

Je ne pus m'empêcher de rougir comme pris en faute.

— C'était moi, oui.

— M. Cigot est connu à Sainte-Blandine.

— Je l'ignorais.

— Interrogez-le. Interrogez-le surtout sur la fameuse Gladys Merrill. Peut-être, par ricochet, pourra-t-il vous dire quelque chose de votre parente.

— Qui était cette Gladys Merrill ?

— Ah, je vous en prie, ne me le demandez pas, à moi ! Demandez-le à M. Cigot !

Ayant commencé de mentir, je n'avais plus qu'à continuer.

— Attendez donc, je crois me rappeler que Cigot m'a dit un mot de cette femme. Avant de se convertir et de prendre le voile, n'avait-elle pas fait du satanisme ?

— Vous êtes moins ignorant que vous ne voudriez le paraître, observa le marbrier avec un sourire entendu.

— Je vous assure que je n'en sais pas davantage.

— Eh ! Personne n'en sait guère plus que vous !

— Permettez-moi de vous dire que, si l'un de nous deux feint l'ignorance, ce n'est pas moi, cher Monsieur...

Il venait de prendre sur le rayon d'une bibliothèque une boîte pleine de fiches multicolores qu'il compulsait distraitement. J'appris que les fiches roses représentaient les concessions à perpétuité, les fiches noires les concessions de cent ans, les fiches bleues les concessions trentenaires... Il referma la boîte et la replaça dans le casier.

— Cherchiez-vous la fiche de Gladys Merrill ? fis-je en riant.

— Non, je risquerais de la chercher trop longtemps.

Les coudes sur son bureau, les mains jointes, il se tournait philosophiquement les pouces, et son regard dirigé vers l'entrée du cimetière qu'on apercevait de l'autre côté de la rue,

le pli de sa bouche sous sa grosse moustache blanche, le clignement d'yeux malicieux qu'il faisait derrière ses lunettes, toute son expression, toute son attitude étaient d'un homme dont l'opinion n'est plus à faire.

Il me lança tout soudain :

— Ce M. Cigot, vous êtes son ami depuis... ?

— Environ depuis trente-cinq ans.

— Oh, alors !

— Mais je l'avais perdu de vue depuis la dernière guerre.

— C'est un homme très sympathique.

— Certes !

— Et qui a beaucoup étudié.

— Assurément !

Il y eut un nouveau silence.

Mon Lyonnais hésitait encore à lâcher ce qui lui brûlait les lèvres.

— Certaines gens ont tort de lire tant de livres. Ça finit par leur tourner la tête.

— Dites-vous cela pour Cigot ?

— Je ne dis cela pour personne.

— Tiendriez-vous Cigot pour un peu fou ?

— Tout le monde est un peu fou, dans un certain sens...

— Il y a des degrés...

— Bien entendu.

— Sur Cigot, nous ne devons pas être loin d'avoir, vous et moi, la même idée.

— Laquelle ?

— C'est qu'il s'est, comme on dit, monté le bourrichon au sujet de Gladys Merrill.

— Vous y croyez, vous, à Gladys Merrill ?

— Je ne vois pas de raison spéciale de n'y pas croire.

— Et moi, je ne vois pas de raison spéciale d'y croire, cher Monsieur.

— Ces livres sont là, tout de même.

— Qu'est-ce qu'ils prouvent ?

— Que quelqu'un les a écrits, en tout cas.

— Oui, mais qu'ils aient été l'œuvre d'une femme, et que cette femme se soit faite ensuite religieuse, on ne nous l'a jamais prouvé.

— Que dit-on à Sainte-Blandine ?

— On dit que Miss Gladys Merrill n'y a jamais vécu.

— Mère Sainte-Perpétue a existé, pourtant...

— Allons ! s'écria le jovial entrepreneur de monuments funéraires, je ne m'étais pas trompé. Vous êtes parfaitement au courant de l'affaire !

— J'ai lu les ouvrages de Gladys Merrill, mais sur sa personne et sa vie je ne sais que ce que m'a dit Cigot.

— Il n'a rien pu vous dire puisqu'il n'y a rien.

— Il y a un portrait...

Cette fois, le marbrier partit d'un franc éclat de rire.

— Une pure blague, ce portrait ! Voulez-vous le nom et l'adresse du peintre qui l'a fait, puis l'a recouvert d'une image diabolique copiée dans un dictionnaire d'archéologie ?

Je pris le parti de rire à mon tour :

— On aime la plaisanterie, à Lyon, fis-je.

— On ne se contente pas de l'aimer, cher monsieur, on la pratique. Nous sommes des gens moins sérieux que nous n'en avons l'air. Votre ami M. Cigot est, je puis bien vous le dire sans vous offenser, dans un certain milieu

d'artistes, d'écrivains et de journalistes, en butte à une taquinerie un peu générale. On l'aime bien, mais on est cruel, on abuse de son enthousiasme et de sa naïveté. Si vous me faites l'honneur de revenir me voir un autre jour, je vous raconterai toute l'histoire de Gladys Merrill. Car, si je connais le peintre qui a fait son portrait sans l'avoir jamais vue et une bonne trentaine d'années après sa mort, je crois connaître aussi l'homme qui a écrit ses livres, mais il ne l'a pas fait pour s'amuser, lui ! Et je vous donnerai aussi sa dernière adresse. C'est assez loin d'ici, par exemple, c'est au cimetière de la Croix-Rousse...

LA SAUCE QUI PORTE MALHEUR

Amédée Cigot prenait habituellement ses repas au restaurant. Cependant, il m'avait vanté à plusieurs reprises sa femme de ménage, lyonnaise pur sang, d'âge rigoureusement canonique et experte comme pas une dans la confection de certains plats, notamment du canard sauvage aux olives, aux anchois et à la laitance de carpe. Le jour qu'elle aurait trouvé les éléments de ce mets digne des dieux, Cigot me ferait signe, après quoi je pourrais me vanter d'avoir mangé le meilleur canard de ma vie.

Ainsi fut fait, et nous voilà, Cigot et moi, attablés face à face dans son cabinet de travail de la rue de la Bombarde, dont les fenêtres donnaient sur la Saône. Une joyeuse flambée crépitait dans la cheminée. De la cuisine, le parfum de la sauce tomate aux cinq épices parvenait déjà jusqu'à nous. Cigot fit sauter le bouchon d'une bouteille de Montagnieu. La petite fête commençait bien.

— Retourne ton assiette, me dit mon hôte, comme la servante posait devant nous un lavaret nageant dans le beurre.

C'était une assiette blanche, épaisse, et de porcelaine grossière, semblable à toutes les assiettes des petits restaurants où nous avions coutume de nous retrouver. Seulement, elle portait à son revers un bizarre dessin, de couleur rouge et verte, de forme circulaire et d'un diamètre environ deux fois plus petit que la surface de porcelaine où il s'inscrivait.

— Qu'est-ce que c'est que cela ? fis-je.

— C'est le cinquième pentacle de Mercure, très utile pour ouvrir les portes, me répondit Cigot sans rire.

Et il me montra le dos de son assiette où apparaissait un dessin du même genre, mais vert :

— Le premier pentacle de Vénus.

Un pentacle, je savais que ce mot désignait un dessin talismanique, ordinairement gravé dans l'or ou inscrit sur un morceau de parchemin vierge, que les personnes entichées de magie portent sur la peau pour s'attirer la bienveillance des puissances supérieures, à moins qu'elles ne l'introduisent en cachette dans le vêtement de celui ou de celle à qui elles veulent du bien... ou du mal. Mais qu'est-ce que des pentacles venaient faire au revers de nos assiettes ? J'avais toujours tenu Cigot pour bon catholique et les images de piété qui décoraient les murs de son cabinet n'étaient pas faites pour modifier mon opinion à ce sujet. Me représenter l'aimable Cigot dans la peau d'un nécromant, impossible ! Alors, à quoi rimaient ces pentacles ?

— Il ne m'en reste malheureusement plus que sept, reprit-il sans paraître prendre garde

à mon étonnement, mais visiblement satisfait de l'avoir provoqué. Du reste, je n'en ai jamais possédé la collection complète, qui, si mes renseignements sont bons, devait à l'origine être de quarante-quatre assiettes.

— Quarante-quatre ? Pourquoi quarante-quatre ? Et de quelle collection s'agit-il ?

— Au Soleil et aux six planètes, Saturne, Mars, Jupiter, Vénus, Mercure et la Lune, correspondent des séries de pentacles dont le nombre n'est pas le même dans chaque série. Saturne a sept pentacles, ainsi que Jupiter et le Soleil, mais Mars et la Lune n'en ont que six, et Vénus et Mercure n'en ont que cinq. A ces quarante-trois pentacles s'ajoute le très Grand et Unique Pentacle. Du moins, je le crois, ajouta Cigot, car il est toujours hasardeux de rien avancer en ces matières.

— Malgré ta passion pour Gladys Merrill, je ne te savais pas si ferré en magie noire.

— Je ne suis pas ferré en magie. L'occasion seule m'a rendu acquéreur, à la salle des ventes, de ces assiettes qui proviennent d'un restaurant de la rue Lanterne et dont j'ai voulu, par curiosité, percer le secret. Personne ne s'était avisé, je crois, des étranges dessins qu'elles portent au revers. Elles n'étaient plus qu'au nombre de huit. Ma servante en a cassé une, ajouta-t-il en baissant la voix pour ne pas être entendu de la bonne femme qui apparaissait avec le canard.

Il se tut jusqu'à ce qu'elle se fût retirée, nous laissant sous le charme anticipé du régal qu'elle nous avait préparé.

Ah, seigneur, quel canard ! Mais mon propos est autre, comme on va le voir.

L'assiette au cinquième pentacle de Mercure avait été remplacée par l'assiette au troisième pentacle de Mars, de couleur rouge.

L'ayant nettoyée de manière à n'y rien laisser de la succulente sauce, je la retournai comme j'avais déjà fait fait la précédente et j'en considérai plus attentivement le dessin. Il était formé de deux cercles concentriques. Dans leur centre, des caractères qui me parurent tenir à la fois du grec et de l'hébreu, se distribuaient de part et d'autre d'une croix dont la branche supérieure soutenait une petite branche transversale. Entre les deux cercles, se lisait, précédée du sceau de Salomon, l'inscription suivante: *Dominus dextris tuis confregit in die iræ suæ reges* (« Au jour de sa colère, le Seigneur s'est servi de tes mains pour briser les rois »).

— Ce pentacle est très efficace à la guerre, reprit Cigot, il donne la victoire. Moïse le portait au passage de la Mer Rouge. Quant au troisième pentacle de Vénus, poursuivit-il en me passant son assiette, il est d'une grande vertu pour forcer les cœurs. Si telle femme que tu désires se trouve empêchée de te rejoindre, elle vient quand même. Si tu la perds, elle t'est rendue. Mais si l'intérêt se mélange à ton amour, tu n'obtiendras rien. L'efficacité de ce pentacle exige l'amour absolument pur, et c'est très rare.

Le troisième pentacle de Vénus représentait, à l'intérieur du double cercle, un carré rempli de caractères mystérieux, au centre duquel était une croix et dont les quatre angles étaient

coupés par quatre demi-cercles. L'intervalle des deux cercles contenait, avec le sceau de Salomon, l'inscription suivante: *Hoc est de assibus meis et caro de carne mea et erunt duo.*

Et maintenant, on va lire ce que, après une petite discussion sur le sens de cette phrase latine, me raconta Cigot, supplié par moi de m'expliquer, sans attendre davantage, la présence de ces mystérieuses assiettes sur sa table. En rechignant, la servante avait apporté le premier et le deuxième pentacles de Mercure, propres à faire apparaître les esprits et à obtenir d'eux des choses extravagantes mais d'un caractère incertain, le deuxième pentacle de la Lune, traversé d'un bras nu, et bon contre tous les périls de l'eau, comme pour faire tomber la pluie, le cinquième pentacle de Jupiter, qui favorise les visions pendant le sommeil et que portait Jacob lorsqu'il vit les anges monter et descendre le long de l'échelle céleste, enfin le Grand et Unique Pentacle, de couleurs verte et rouge, qui, pour quiconque est sans péché, constitue la meilleure protection contre tous les dangers.

Notre repas achevé, Cigot me conduisit rue Lanterne, devant une boutique dans l'une des devantures de laquelle s'étalaient des rubans et des insignes de toutes sortes, des légions d'honneur, des croix de guerre, des écussons brodés, des agrafes, des fourragères; dans l'autre vitrine, ce n'étaient que gâteaux et fromages non comestibles, verres pleins de vin et qui en réalité ne contenaient rien, poulets de carton et autres artifices de salon et de théâtre.

— C'était ici, me dit Cigot.

Avait-il été cette fois encore la victime d'une mystification ? Cette hypothèse me vint d'abord à l'esprit. Je me rendis bientôt compte qu'elle était à écarter.

* * *

L'affaire remonte à 1929.

Cette année-là, au mois de mars, se répandit dans Lyon la nouvelle de l'arrestation d'un restaurateur de la rue Lanterne, accusé d'avoir empoisonné plusieurs de ses clients. Cet homme, qui répondait au nom assez étrange de Le Fou, contraction probable de Le Faou, patronyme d'origine bretonne, n'était ni breton, ni lyonnais, il était tout simplement parisien, né rue des Fourneaux, aujourd'hui rue Falguière, entre le boulevard du Montparnasse et le boulevard Pasteur.

Tout le monde voulut aller voir le restaurant de la rue Lanterne, lieu des crimes reprochés à Le Fou. Le restaurant était fermé. Il portait à son fronton ces deux mots : *Café-Comptoir*, et à sa devanture : *Bière pression, casse-croûte à toute heure*. Sur la porte : *G. Le Fou, propr.* Les rideaux intérieurs avaient été tirés, le bec de cane enlevé. Les curieux ne purent rien voir. L'affaire tomba dans l'oubli, et, au bout d'un certain temps, Le Fou fut condamné pour escroquerie à une peine insignifiante. Mais Cigot, lié avec le juge d'instruction, obtint communication du dossier, d'après lequel il prit des notes. C'est ainsi qu'il put, plus de dix ans après, joindre aux explications qu'il me donna sur la provenance de ses assiettes pen-

taculaires, des détails dont je voudrais reproduire quelques-uns ici.

Trois plaintes avaient été portées contre Le Fou.

La première émanait d'un cordonnier de la petite rue Pizay, nommé Boudelan, dont la femme, emmenée rue Lanterne par leur gendre, un blanchisseur de Vaise, avait été prise en rentrant du restaurant, vers trois heures de l'après-midi, d'une crise d'appendicite foudroyante et emportée en quelques jours.

La seconde était le fait d'une jeune dentiste de Grenoble, Marie Guilloux, dont la sœur Jeanne avait été invitée au restaurant de la rue Lanterne par une amie, dentiste à Lyon. Les deux sœurs étaient orphelines de père et de mère. L'enquête révéla que la dentiste de Lyon, Irma Génoby, entretenait depuis longtemps et à l'insu de tous des relations avec le fiancé de Jeanne Guilloux, un interne de l'Hôtel-Dieu, nommé Cornot. Comme la femme du cordonnier, Jeanne Guilloux était morte d'une appendicite dégénérée en gangrène.

La troisième plainte avait pour auteur une dame Carbaut, veuve d'un dessinateur, qui accusait un soyeux de la place Tolozan, Claudius Serplex, d'avoir invité à plusieurs reprises son mari rue Lanterne pour le faire empoisonner par Le Fou, ce à quoi il n'avait que trop bien réussi. La mort du dessinateur, très exactement la même que celle de la femme du cordonnier et de Jeanne Guilloux, s'était produite dans le même délai.

Les trois plaintes visaient non seulement Le Fou, mais tous complices que l'enquête per-

mettrait de découvrir, nommément le soyeux Serplex, la dentiste Génoby et le blanchisseur de Vaise, Sébastien Morelle, gendre du cordonnier de la petite rue Pizay.

Comment les plaignants s'étaient-ils mis d'accord pour porter plainte tous à la fois ? Comment le même soupçon avait-il germé en même temps dans trois têtes, donnant naissance à trois dénonciations ? Il est possible que Cigot me l'ait dit, je ne m'en souviens pas. Ce qu'il convient de noter, c'est qu'aucune trace d'un poison quelconque ne fut, à l'autopsie, découverte dans le corps des victimes. Au sens légal et médical du mot, il n'y avait donc pas eu empoisonnement.

Maintenant, voici comment, pour le dessinateur et le soyeux, les choses se sont vraisemblablement passées. Je les reconstitue d'après les interrogatoires dont Cigot eut les procès-verbaux sous les yeux et qu'il résuma dans l'intention de s'en servir un jour pour un roman. A cette époque, il caressait encore l'ambition d'écrire sur Lyon un grand ouvrage d'imagination à la manière des *Misérables* ou d'*Eugénie Grandet*. Entre Hugo et Balzac, son choix ne s'était pas fait et le roman était resté à l'état de projet.

Un matin, vers dix heures, Le Fou, qui revenait de faire ses achats aux Halles et sur les quais de la Saône, vit entrer dans son restaurant un client inconnu qui se dit désireux de lui commander pour le lendemain un déjeuner de deux couverts.

— Fort bien, lui avait répondu Le Fou. Et qu'est-ce que vous avez envie de manger ?

— Oh, moi, vous savez, je ne suis pas gourmand, mais mon invité est une fine gueule, et, si je m'adresse à vous, c'est parce que l'on m'a parlé d'une certaine sauce dont vous avez le secret, paraît-il, et à laquelle je voudrais le faire goûter.

— Quelle sauce ? s'étonna Le Fou.

— Allons, vous savez bien ce que je veux dire !

— Des recettes de sauces, j'en ai plus de trois cents. Comment voulez-vous que je devine ?...

— Plus de trois cents ? Vous plaisantez !

— Je dis trois cents comme je dirais cinquante... Qui vous a parlé de cette sauce ? Un habitué ?

— Il vient ici de temps en temps. Il s'appelle Botillon.

— Botillon ? Je ne vois pas ça... Et il y a goûté souvent, à ma sauce ?

— Vous ne voudriez pas !

Le Fou détourna la tête et se remit à sa besogne, tandis que son visiteur décontenancé cherchait le moyen de renouer le fil.

— Alors, c'est dit ? Je peux compter sur vous ?

— Je vois à peu près ce que vous voulez, répliqua Le Fou d'un ton bourru, mais il est trop difficile de se procurer les ingrédients nécessaires. Sans compter que cette sauce accompagne toujours une certaine viande...

— Un civet de chat noir ?

— Oui et non... Du reste, les chats noirs aussi deviennent rares... Non vraiment, je vous assure, c'est devenu trop difficile, je n'y tiens pas.

Le client, qui savait devoir s'attendre à de la résistance sinon à un refus, insista si bien que Le Fou finit par lui dire :

— Revenez à un autre moment. A cette heure-ci, je suis occupé... Tenez, revenez vers quatre heures...

Ce que fit le client, et les voilà tous deux assis dans l'arrière-salle du petit restaurant, derrière une cloison qui interceptait la lumière de la rue.

Le Fou était un rouquin d'une quarantaine d'années, à peu près complètement chauve, avec de petits yeux couleur de châtaigne, fureteurs et inquiets, qui dégageaient un vague malaise. Serplex était un Lyonnais du type montagnard et rustique, grand et large d'épaules, avec une grosse tête et un visage régulier, morose, peu expressif, un front carré, couronné de cheveux poivre et sel frisés. Il avait cinquante-deux ans.

Un pot de beaujolais fut vidé, puis deux. Au troisième pot, Le Fou et Serplex étaient d'accord. On prit date et, le jour convenu, Serplex amena son invité rue Lanterne où, à peine arrivé, il prétexta une crise de foie pour commander un morceau de poulet froid, refusant le civet de lapin auquel la maison devait sa réputation. Le dessinateur, qui n'avait pas les mêmes raisons de se tenir sur ses gardes, prit, reprit et reprit encore du civet à la succulente et onctueuse sauce. Le soir même, il était attaqué d'une péritonite qui l'expédia dans l'autre monde en moins d'une semaine.

— Quelles raisons aviez-vous d'en vouloir à Carbaut ? demanda le juge à Serplex.

— Il m'avait volé plusieurs idées de dessin, répondit l'inculpé, et celles qu'il m'achetait, je n'arrivais jamais à me les faire payer. Il m'exploitait. S'il l'avait pu, il m'aurait réduit à la misère, moi et mes enfants.

— N'aviez-vous pas quelque autre raison de lui en vouloir ?

— Non, nia d'abord le soyeux, mais il avoua peu après que l'inconduite de sa femme n'était pas étrangère à son ressentiment contre le dessinateur.

Interrogé sur le civet, Le Fou en donna sans se faire prier la recette suivante : « Prenez un chat noir que vous aurez volé, et non un autre chat noir quelconque, après avoir eu la précaution de vous munir d'un pot neuf, d'un peu de charbon et d'un morceau d'amadou. Le chat une fois tué, vous le mettez dans un pot où vous aurez préparé un roux en y mélangeant, outre du vin rouge, de la fiente de lièvre, quelques brins d'orties, de l'alun pulvérisé, du jus de joubarbe et de la gomme extraite du laurier avec du thym et du persil. Après avoir mis le pot sur le feu que vous aurez allumé avec l'amadou, vous tiendrez le couvercle du pot de la main gauche sans faire le moindre mouvement ni vous laisser effrayer par le bruit que vous pourrez entendre. Dès que le civet commencera de ronronner, saisissez-en un morceau avec les doigts et jetez-le par dessus l'épaule gauche en disant : *Accipe quod tibi do et nihil amplius*. Recommencez cette opération trois fois, puis, le moment venu de servir, versez le civet dans un plat et apportez-le à reculons... »

— Et vous y croyez, vous, à l'efficacité de cette recette ? demanda le juge à Le Fou.

— Certainement non, monsieur le juge, répliqua le restaurateur.

Toute sa défense consistait à dire qu'il ne pratiquait la cuisine magique qu'à contre-cœur, sans y attacher d'importance et seulement pour faire plaisir à quelques personnes crédules dont c'était la faiblesse de mettre leur confiance dans ces choses-là.

L'enquête révéla qu'à son commerce de restaurateur-marchand de vins, Le Fou avait joint celui des divers objets nécessaires à la pratique de la magie noire, tels que parchemin vierge, poudre de diamant, camphre, encens, acier vierge, eau-forte pure, cuivre, miroirs concaves et convexes, glaces, amadou, agate, noir de fumée, eau de rose, couteaux à manche noir ou blanc, crochets, stylets, aiguilles, lancettes, verges, glaives gravés des noms de *Sanedin*, *Panorain*, *Iariol* et *Adonaï*, et encre diabolique à écrire les pactes. De cette encre, Le Fou donna la recette: noix de galle, 10 onces; sulfate de fer ou couperose verte, 3 onces; alun de roche, 2 onces; gomme arabique, 2 onces. Réduire le tout en poudre excessivement fine que vous verserez dans un pot de terre vernie n'ayant jamais servi et rempli d'un peu d'eau de rivière. Cela fait, placer ce pot et son contenu sur un feu provenant de la combustion de sarments coupés en pleine lune de mars et de tiges de fougère ramassées le 23 juin, veille de la Saint-Jean. Ces combustibles doivent être allumés avec du papier vierge.

Dès que l'eau contenue dans ce pot entrera en ébullition, l'encre sera faite.

— Qui me prouve que vous me donnez la composition exacte de votre encre ? s'enquit assez naïvement le juge.

— Mais, monsieur le juge, puisque nous ne croyons ni l'un ni l'autre à la magie, lui répliqua Le Fou, qu'est-ce que cela peut bien faire ?

Sur quoi le juge revint à la fameuse sauce: la sauce qui porte malheur, comme l'appelaient communément les habitués de la rue Lanterne.

Aussi bien, toutes les sauces, tous les plats que l'on mangeait chez Le Fou n'étaient-ils point maléfiques. Il y en avait beaucoup de bénéfiques, au contraire; il y en avait de parfaitement neutres, encore que très bons et même appréciés des gastronomes lyonnais.

Parmi les bénéfiques, j'ai relevé un certain cœur de veau à manger froid pour la chasse aux démons. Après y avoir planté des aiguilles en accompagnant cette opération de paroles magiques, on attend qu'il soit onze heures et demie du soir, et on met le cœur au four jusqu'à deux heures et demie du matin. Alors on se tourne du côté du Midi, et, tenant dans la main gauche un vase où il y a de l'eau bénite et, de la main droite, une branche de buis bénit, on prononce cette prière: « O Dieu du Midi, ô Dieu de l'Occident, ô Dieu de l'Orient, ô Dieu du Septentrion, chasse, je t'en prie, les esprits impurs qui hantent mon corps (ou celui d'une autre personne) ». Lorsque tout est terminé, on enfouit dans la terre inculte le vase renfermant le viscère et on l'y laisse jusqu'au

moment de le servir — sans oublier, bien entendu, d'en ôter les aiguilles...

La recette pour faire naître l'amour est plus simple: on prend un brin de pervenche qu'on réduit en poussière aussi fine que possible après l'avoir fait sécher. On la mêle à des vers de terre que l'on a également pulvérisés, puis on en met un peu dans le plat de la personne de qui l'on désire être aimé. Cette poudre avait beaucoup de succès rue Lanterne, d'autant plus que Le Fou la vendait à un prix accessible à toutes les bourses.

En cas d'insuccès, il préconisait ceci: un vendredi de printemps de préférence, l'amoureux lui apportait un peu de son propre sang qu'il versait dans une casserole avec le foie d'un pigeon et deux testicules de lièvre. Lorsque le tout était bien sec, on le broyait et on en faisait avaler dans n'importe quelle sauce deux ou trois pincées à la personne désirée.

Il y avait aussi le gâteau d'amour, grâce auquel une jeune fille apprenait si elle se marierait bientôt. Un vendredi, après avoir pris un bain dans de l'eau de rivière, elle allait cueillir des roses de Bengale, une poignée de marjolaine et une poignée de thym, ou plutôt, pour plus de commodité, elle chargeait Le Fou de le faire à sa place. Il mettait ces plantes à sécher pendant sept jours, les pulvérisait et, prenant une quantité de farine d'orge deux fois supérieure à celle de la poussière obtenue, il délayait le tout dans du lait de génisse rouge ou, tout au moins, tachetée de rouge. Cette pâte, il ne la faisait pas cuire, mais l'enveloppait dans un papier blanc, et la jeune fille y reposait la tête

en dormant. Si, là-dessus, elle rêvait de fêtes ou de musique, elle pouvait être sûre de ne pas attendre longtemps le jour de son mariage.

Un des plats magiques les plus souvent commandés à Le Fou avait pour objet de « faire parler les gens ». Il consistait tout simplement en grenouilles auxquelles on avait arraché la langue avant de les tuer. Toutefois, il en était de cela comme du reste, c'était la foi qui sauvait. Pas plus pour ce plat que pour les autres, les clients n'avaient la preuve que Le Fou avait suivi à la lettre les prescriptions indispensables. Ces prescriptions elles-mêmes, le restaurateur les tenait secrètes. Il ne livrait qu'à de rares initiés les recettes de la magie culinaire dont il se fût bien gardé d'avouer qu'il était l'inventeur, préférant donner à entendre qu'elle avait pour source première un manuscrit de la grande mosquée d'Alexandrie. Un monastère de Venise en avait possédé une copie, dont, à la réforme de ce couvent, un riche Anglais s'était rendu acquéreur. Ses héritiers l'avaient ensuite cédée à un certain Tycleton qui avait fait imprimer le texte à vingt exemplaires pour le distribuer à ses amis. L'exemplaire que Le Fou disait posséder provenait d'un armateur hollandais. Il était rédigé en arabe.

Or, la bibliothèque de Le Fou était en réalité fort rudimentaire. Cigot n'avait relevé dans le dossier à lui confié par le juge que trois ouvrages: *Le Trésor du vieillard des Pyramides*, *La véritable magie noire ou le Secret des Secrets, manuscrit trouvé à Jérusalem dans le sépulcre de Salomon*, et *L'Homme vainqueur des puissances infernales*. Vraiment peu de chose, comme on

le voit, mais qui avait suffi au rusé compère pour s'improviser magicien.

Quoi qu'il en fût, ses recettes ne manquaient pas d'efficacité et les clients du petit restaurant ne regrettaient pas l'argent qu'ils y dépensaient, à en juger par leur affluence croissante.

Parmi eux, on distinguait d'une part ceux qui prenaient quotidiennement leurs repas rue Lanterne, ceux qu'on y voyait revenir de temps à autre et ceux qui n'y paraissaient qu'exceptionnellement, une fois par hasard.

Les premiers y avaient non seulement leur rond de serviette et leur couteau à manche noir ou blanc, mais leurs assiettes attitrées. C'est à leur intention que Le Fou avait fait dessiner au revers de celles-ci les pentacles du Soleil et des six planètes. Un employé avait-il à se plaindre de son patron ? Il se faisait servir ses repas sur le deuxième pentacle de Saturne, bon contre toutes les adversités et particulièrement utile contre la superbe des puissants. Un joueur voulait-il se concilier la chance ? On lui réservait des assiettes marquées du cinquième pentacle de la même planète. Un neveu convoitait-il l'héritage d'un oncle ? Le Fou lui recommandait le premier pentacle de Jupiter. Au moment de l'insurrection du Rif, un jeune homme de Monplaisir, que ses parents rendaient malheureux, s'était engagé dans un régiment colonial. Jusqu'à son retour, sa maîtresse ne laissa point passer de semaine sans venir rue Lanterne manger dans une assiette marquée du cinquième pentacle de Mars une certaine tarte à protéger de la mort ceux qu'on aime, et le fait est, non

seulement que la tarte était excellente, mais que le jeune homme revint de la guerre sain et sauf.

* * *

Cigot et moi avions fait à la Croix-Rousse le prodigieux itinéraire qu'Henri Béraud recommande à ses amis, et qui leur permet de contempler sur place le décor de l'insurrection des canuts si vigoureusement gravé à l'eau-forte par l'admirable écrivain des *Lurons de Sabolas*.

Nous poussâmes la porte d'un comptoir, rue Saint-Polycarpe. Des buveurs y arrosaient de beaujolais ces crêpes qui sont appelées à Lyon des matefaims. Nous en commandâmes quatre et, comme nous étions un peu fatigués, nous les attendîmes en silence, écoutant distraitement les propos qui se tenaient autour de nous.

Un homme vint s'asseoir à notre table et commanda du fromage fort. Il était de petite taille, avec une peau claire criblée de taches de rousseur, de petits yeux méfiants et une calvitie complète. Son âge était de cinquante ou cinquante-cinq ans, sa mise celle d'un bourgeois qui, sans raffiner sur la coquetterie, ne regarde pas à la dépense. Une épaisse chaîne d'or barrait son gilet. Un diamant brillait à son petit doigt.

Lorsqu'il eut mangé son fromage, il se dirigea vers le comptoir et sans doute s'y fit-il reconnaître du patron, car des exclamations d'étonnement le saluèrent aussitôt et si, à ce moment, nous avions tendu l'oreille, nous aurions sans doute entendu son nom. C'était Le Fou, l'ancien restaurateur de la rue Lanterne, l'inventeur

de la sauce qui porte malheur. Il fallut qu'il revînt s'asseoir en face de nous, avec le patron qu'il avait invité à boire un pot, pour que Cigot s'avisât de la coïncidence étonnante qui, quelques jours après le déjeuner de la rue de la Bombarde, nous mettait en présence de celui qui avait fait ce jour-là tous les frais de la conversation.

Mon ami m'avait heurté le genou sous la table, mais je n'avais pas compris ce que cet avertissement voulait dire. J'étais seulement fort intrigué.

Cigot, qui n'y tenait plus d'impatience et de curiosité, profita de ce que le patron venait de retourner à son comptoir, laissant Le Fou occupé à bourrer sa pipe.

— C'est bien à M. Le Fou que j'ai l'honneur de parler ? fit-il avec l'aplomb des vrais journalistes.

Une lueur de méfiance et d'étonnement passa dans les petits yeux de Le Fou.

— Oui, répondit-il. Vous me connaissez ?

— Excusez-moi... Un mot que je viens de surprendre sans le vouloir m'a permis de vous identifier d'après des photos que j'ai vues de vous il y a une dizaine d'années.

— Qui êtes-vous donc ?

— Amédée Cigot, rédacteur à l'*Informateur du Rhône*.

— Ah, bon ! fit Le Fou. Je vois ce que c'est. Vous vous êtes occupé de mon affaire.

— Non, pas précisément, mais je m'en souviens tout de même. Figurez-vous que j'ai chez moi des assiettes à pentacles qui vous ont appartenu et que j'ai achetées rue Confort,

quand le matériel de votre établissement a passé en vente... Je te présente M. Le Fou, de qui nous causions l'autre jour, me dit Cigot.

Et s'adressant de nouveau à lui :

— Alors, vous voilà de retour à Lyon ?

— Oh, de passage seulement...

Le Fou ne paraissait guère loquace, mais il avait affaire à un intervieweur dont on ne se débarrasse pas facilement. Lorsqu'ayant réglé son vin et son fromage, il se leva pour sortir, Cigot lui emboîta le pas et j'en fis autant. Dans la rue, nous l'encadrâmes. Il ne pouvait plus nous échapper. Notre insistance eut raison de sa méfiance. Peut-être même en fut-il flatté. Dans la rue Lanterne où nous nous étions engagés, Cigot s'étant arrêté devant la boutique aux décorations et aux « artifices de salon », l'étrange personnage daigna sourire. Dès lors la glace était rompue. Nous nous attardâmes à contempler les deux singuliers étalages.

— Combien de temps avez-vous travaillé ici ? lui demanda Cigot.

— Six ou sept ans, pas davantage.

— Et après votre... procès, qu'êtes-vous devenu ? Etes-vous resté à Lyon ?

— J'ai ouvert un restaurant à Marseille.

— Et vous y vendiez, comme ici, de la sauce qui porte malheur ?

— Non. A Marseille, ça n'aurait eu aucun succès.

D'ailleurs, il n'avait pas tardé à se remarier avec une Anglaise fort riche.

— Elle y croyait, elle, aux pentacles, fit-il d'un ton énigmatique.

— Et alors vous avez quitté Marseille ?

— Nous sommes allés vivre au Cap d'Ail. Ma femme était riche. Elle avait la passion de la roulette. Sans moi, et malgré tous les talismans dont elle se bardait la poitrine, elle se serait ruinée à Cannes et à Monte-Carlo.

— Qu'avez-vous fait pour l'en empêcher ?

— Oh, fit Le Fou, pas grand chose...

— Vous venez de dire que vous l'aviez empêchée de jouer...

— C'est-à-dire que... j'ai essayé... Elle est morte.

— Subitement ?

— Subitement, oui. Comme ma première femme, il y a vingt ans. Redevenu veuf, j'ai vécu au Cap d'Ail jusqu'à la guerre, mais je m'ennuyais trop, je suis retourné vivre à Marseille. Et puis, tout à coup, la nostalgie de Paris m'a pris. Car je suis de Paris, vous savez ; je suis né rue des Fourneaux, à Vaugirard.

— Je sais, dit Cigot.

— Vous savez tout, vous !

— Non, je ne sais pas tout, soyez tranquille.

— Enfin, j'ai eu envie de revoir ce vieux Paname. J'ai demandé un laissez-passer à la Préfecture, et voilà. Je suis depuis quelques jours à Lyon. Je repars après-demain, déjà content de revoir le quartier où j'ai été gosse, l'école où j'ai appris à lire. C'est drôle comme, à un certain âge, tout ça vous remonte...

— Oui, dit Cigot, c'est drôle.

Au coin de la rue Grenette, Le Fou nous tendit la main et, cette fois, nous ne le retînmes plus.

— Tu ne lui as pas demandé de quoi ses deux femmes sont mortes, fis-je remarquer à mon ami.

— Ce n'est pas que l'idée ne m'en soit pas venue, mais sur le moment je ne l'ai pas osé. Après, il était trop tard. Ne trouves-tu pas que c'est mieux ainsi ?

— Tu as raison, dis-je. C'est beaucoup mieux.

COLLOT D'HERBOIS

En 1925, alors que j'écrivais mon livre sur Diderot, il m'arriva plusieurs fois d'aller travailler à la bibliothèque Rondel, dans l'espoir d'y grossir ma documentation sur le théâtre du Philosophe. Par quel hasard y découvris-je une lettre de Grimod de la Reynière à Collot d'Herbois, directeur du grand théâtre de Lyon ? Ne connaissant personne que le document pût intéresser, je n'en gardai point copie. Il fallut mon séjour à Lyon, en l'automne de 1940, pour me rappeler cette lettre dont je parlai à Cigot, au cours d'une de nos rencontres quasi quotidiennes.

— Tiens ! fit Cigot. Tu t'es occupé aussi de Collot d'Herbois ?

Je lui répétai que la lettre de Grimod m'était tombée sous les yeux si fortuitement que je n'avais pas cru nécessaire d'en prendre copie.

— C'est dommage, reprit mon ami. Collot d'Herbois aurait été content de l'avoir.

J'arrondis les yeux. Collot d'Herbois, content d'avoir ce papier ? Que signifiait... ?

— A Lyon, m'expliqua Cigot, nous avons donné le surnom de Collot d'Herbois à un bonhomme que je te ferai connaître quand tu

voudras. Il s'appelle en réalité Chandiau, Gustave Chandiau... Mais pour nous c'est Collot d'Herbois... Tiens, tout à l'heure, en sortant d'ici, nous passerons par la place Antoine Vollon. Nous avons une chance sur deux de l'y apercevoir. Si tu en as envie, tu pourras même lui faire part de ta trouvaille.

La place Antoine Vollon est située en plein quartier d'Ainay, ce faubourg Saint-Germain de Lyon, à cette nuance près que Lyon est à peu près privé d'aristocratie et que les vieux hôtels de la rue de Varenne, de la rue de Grenelle, de la rue de l'Université, sont remplacés, rue Sala, rue Sainte-Hélène, rue de Jarante, rue Castries, quai Maréchal Joffre, etc., par des immeubles de rapport d'une sévérité de lignes bien caractéristiques de l'austérité qui préside, paraît-il, aux mœurs de leurs habitants.

Dans un des angles de la place existe une librairie-papeterie à l'étalage de laquelle sont exposés des objets de piété. Nous y entrâmes et Cigot demanda un paquet d'enveloppes à la libraire, vieille personne dont le visage plat, la mine parfaitement close s'accordaient bien avec le style désuet de ce lieu poudreux.

— Monsieur Chandiau est-il ici, madame ? demanda mon ami en déposant pour payer ses enveloppes une pièce de deux francs sur le comptoir.

— Oui, fit la dame. Vous désirez lui parler ?

— Si c'était possible.

— Qui dois-je lui annoncer ?

— M. Amédée Cigot et un de ses amis.

— M. Amédée Cigot ? Excusez-moi, monsieur, j'aurais dû vous reconnaître tout de suite,

balbutia la dame. Vous êtes déjà venu voir M. Chandiau, il me semble.

— Oui, madame, plusieurs fois.

— Je vais le prévenir tout de suite.

La libraire disparut dans l'arrière-boutique pour en ressortir un instant après avec celui que, dans le milieu des journalistes lyonnais, on ne désignait que par son surnom de Collot d'Herbois.

C'était un petit homme d'environ soixante-cinq ans, dont la tenue négligée à l'extrême aurait eu, dans un autre décor, quelque chose de choquant. La saleté de son linge, les taches de son veston noir, le désordre de ses rares cheveux et la noirceur de ses ongles empruntaient à la crasse environnante une sorte de convenance, j'allais dire d'harmonie, qui leur enlevaient ce qu'ailleurs ils auraient eu d'insolite.

Cigot et lui échangèrent quelques mots de politesse, puis se retournant vers moi, mon ami me présenta comme ayant découvert sur Collot d'Herbois un document inédit.

Je protestai. D'abord, je n'étais pas sûr que cette lettre de Grimod de la Reynière fût inédite. Et puis, je ne l'avais pas découverte. Elle était dans un dossier de la bibliothèque Rondel où elle avait passé certainement sous les yeux de beaucoup de chercheurs avant d'attirer par hasard mon attention. M. Chandiau la connaissait sans doute.

— Non, dit-il. A l'époque où je m'intéressais à Collot d'Herbois, la bibliothèque Rondel était encore la propriété de son créateur. J'ignorais jusqu'à son existence.

La possibilité de faire prendre copie de la lettre par un de mes amis logé quai Henri IV, tout près de l' Arsenal, ne retint nullement l'attention du bonhomme. La conversation languit bientôt. Cigot et moi n'avions plus qu'à nous retirer.

— J'ai simplement voulu te montrer Collot d'Herbois, me dit le journaliste tandis que, par la rue du Plat, nous regagnions Bellecour. Maintenant, écoute son histoire...

* * *

En 1920 ou 1921, Cigot ne put m'indiquer exactement la date, débarqua de Paris en gare de Perrache un homme que rien dans son apparence ne distinguait des autres voyageurs. Il avait une quarantaine d'années et sa tenue rigoureusement anonyme aurait pu être aussi bien d'un modeste fonctionnaire que d'un intellectuel besogneux. Gustave Chandiau était professeur d'histoire dans une institution ecclésiastique d'Auteuil. Préparant une thèse de doctorat sur Collot d'Herbois, il venait faire un séjour à Lyon pour en explorer les archives. C'était un homme pieux, même dévot, et d'une sensibilité sur laquelle l'horreur des cruautés révolutionnaires avait eu, depuis qu'il étudiait le siège de Lyon, une prise extraordinaire. Sans doute n'est-il pas exagéré de dire qu'elle lui avait dérangé l'esprit.

Dès le soir de son arrivée — c'est lui qui le raconta plus tard à Cigot — il avait été bouleversé de constater comme le souvenir de Collot d'Herbois et de Fouché son complice s'était effacé de la mémoire des Lyonnais. Dans la

pension de famille où il était descendu, et qu'il avait choisie, à cause de sa proximité de l'Hôtel de Ville, en face du Palais Saint-Pierre, les noms des trop fameux représentants du peuple, prononcés par lui, n'avaient provoqué aucune réprobation particulière.

— Collot d'Herbois, madame, Collot d'Herbois ! Ce nom ne vous dit donc rien ?

La gérante de la pension avait dû avouer que, si ce nom lui disait en effet quelque chose, elle ne savait exactement quoi.

Chandiau l'avait attirée alors vers une fenêtre et, lui montrant le terre-plein de la place :

— Madame, sur cette place des Terreaux, où vous habitez, la guillotine a fonctionné en permanence pendant six mois ! Tous les jours, on y amenait les condamnés par tombereaux, ce qui n'empêchait pas d'en fusiller d'autres contre les murs de l'Hôtel de Ville. Les ruisseaux de votre place des Terreaux débordaient de sang, madame ! Du sang, il y en avait partout, transporté par les passants à la semelle de leurs souliers. Il y en avait jusque sur les marches des escaliers, jusque sur le carreau des cabarets, jusque sur le plancher des appartements. On ne pouvait pas s'en débarrasser. Quand on en avait lavé les taches à grande eau, elles reparaissaient et c'était toujours à recommencer, et cela par la volonté de ce Collot d'Herbois dont le nom vous est à peine connu ! Vous rendez-vous compte, madame, de ce qu'il y a d'effarant et presque de criminel dans votre ignorance ?

La gérante de la pension avait été sur le point de se fâcher. Ayant conscience d'être

dans son tort, elle ne l'osa, et, machinalement, elle promenait ses regards sur le parquet, comme pour y chercher des traces de sang.

Sur Collot d'Herbois, ses pensionnaires ne se révélèrent pas mieux informés qu'elle. C'étaient pour la plupart des employés de la soierie ou de la banque, à qui toute érudition historique était étrangère. A la rigueur, Chandiau eût admis qu'ils ignorassent l'existence de personnages moins célèbres, tels que Maignet ou Chateauneuf-Randon, mais Collot d'Herbois ! C'était trop fort !

Dès le lendemain matin, il inaugura le système auquel il n'allait pas tarder à devoir son surnom, car, à vrai dire, ce surnom, il se le donna lui-même. Il entra dans un magasin de la rue de la République pour y acheter un ustensile de toilette, et, comme la caissière lui demandait à quel nom et quelle adresse la livraison devrait en être faite, il lui répondit en fixant sur elle un regard intense :

— Collot d'Herbois.

— Voulez-vous m'épeler votre nom, monsieur ? lui dit-elle.

— Mon nom s'écrit exactement comme celui de Collot d'Herbois, répondit-il avec impatience.

La caissière écrivit : *Colot Derboy*, ce qui le mit hors de lui.

— Comment, madame, vous ne savez pas l'orthographe du nom de Collot d'Herbois ? Vous ne savez pas comment s'écrit le nom de l'homme qui a fait couler à Lyon le sang de tant de victimes innocentes ? Le nom d'un des tigres les plus cruels qui aient déshonoré

la face humaine ? Vous êtes de Lyon et vous ne savez pas...

— Je ne suis pas de Lyon, monsieur, je suis d'Ambérieu.

Le patron du magasin s'était approché. Chandiau l'apostropha :

— Et vous, monsieur, savez-vous qui était Collot d'Herbois ? Savez-vous au moins comment s'écrit son nom ?

— Monsieur, lui répliqua le commerçant, non sans à-propos, nous sommes ici, vous pour acheter, moi pour vendre. En dehors de cela, nous ne pouvons que perdre notre temps. Si votre emplette a cessé de vous convenir, rendez-la, voilà tout ce que je peux vous dire.

Chandiau le considéra sévèrement, émit un ricanement et s'en alla.

Aux archives de l'Hôtel de Ville, où il se présenta l'après-midi et où l'archiviste, M. Jean Vermorel, l'accueillit avec son affabilité coutumière, il se donna d'abord comme portant le nom de Collot d'Herbois. Le résultat fut immédiat : l'archiviste le prit pour un fou.

— Collot d'Herbois ? Ah, très bien ! Parfaitement ! Enchanté, cher monsieur Collot d'Herbois ! Et que puis-je faire pour vous servir ?

— Mon nom vous est familier, j'espère, monsieur l'archiviste ?

— Certes. En ma double qualité de vieux Lyonnais et d'archiviste, je vous connais de réputation depuis fort longtemps, cher monsieur Collot d'Herbois.

— A la bonne heure ! s'écria Chandiau. Permettez-moi de vous serrer la main.

Ce qu'il fit.

— Et maintenant, laissez-moi vous dire que je ne m'appelle pas Collot d'Herbois. A plus forte raison n'ai-je rien de commun avec l'homme maudit dont la mémoire est inséparable d'un des épisodes les plus lugubres de vos annales. Je m'appelle Chandiau et suis professeur à Paris...

Apprenant pourquoi il s'était présenté à lui sous le nom de Collot d'Herbois, M. Vermorel ne put s'empêcher de lui en faire doucement reproche.

— Vous figurez-vous donc que Collot d'Herbois pouvait être ignoré de l'archiviste de la ville de Lyon ?

— Excusez-moi, monsieur, vous auriez pu ne pas être l'archiviste en personne, mais seulement son employé...

« Drôle de type, songeait M. Vermorel. S'il n'est pas fou complètement, il l'est au moins à moitié... »

Malgré ce petit malentendu initial, ils devinrent dans la suite les meilleurs amis du monde.

Un jour que Cigot était venu aux Archives pour y chercher un renseignement, il y tomba sur Chandiau dont M. Vermorel lui avait dit l'innocente manie un peu aggravée depuis quelque temps. A tous ceux, indistinctement, qu'il voyait pour la première fois, il se présentait sous le nom de Collot d'Herbois. Cette manie s'atténua dans la suite, puis reparut, et ainsi plusieurs fois. L'obsession, la hantise de Collot d'Herbois ne cessa de passer chez lui par des hauts et des bas.

— Collot d'Herbois ? lui répliqua Cigot du tac au tac. Comme on se retrouve ! Moi, je suis Challier, Joseph Challier, Challier le défroqué, Challier le franc-maçon, Challier l'orateur en vogue du Club des Amis de la Constitution, Challier qui se promenait dans Lyon avec une colombe sur l'épaule, Challier sur la tête de qui le couteau de la guillotine se releva trois fois avant de parvenir à la lui trancher !

Chandiau sourit :

— Allons, fit-il, je vois à qui j'ai affaire. Mon vrai nom est Chandiau. A qui ai-je l'honneur ?...

— Le mien est Amédée Cigot. Je suis rédacteur à l'*Informateur du Rhône*.

— Eh bien, monsieur le journaliste, je ne vous chargerai pas de mes compliments pour vos lecteurs ! Monsieur l'archiviste de Lyon mis à part, je n'en ai pas encore trouvé un seul qui ait gardé le souvenir de Collot d'Herbois. Le nom de celui-ci ne les frappe pas plus que ne ferait Dupont ou Durand. Je ne me doutais pas, avant de venir à Lyon, que la faculté d'oubli de notre misérable espèce pût aller si loin. Cent trente ans à peine après ses crimes, Collot d'Herbois bénéficie, dans la ville qu'il a ensanglantée, d'une indifférence ou, si vous aimez mieux, d'une ignorance qui ressemble fort à un pardon. C'est inconcevable !

— C'est inconcevable, reconnut Cigot pour ne pas contrarier un inconnu dont l'état d'exaltation lui paraissait dangereux.

Les recherches poursuivies par Chandiau aux archives de l'Hôtel de Ville concernaient la maison des Tolozan, place Tolozan, où, après le siège, en 1793, habitaient les représentants

du peuple. Cette maison, construite vers le milieu du dix-huitième siècle pour Tolozan de Montfort, père de celui qui devait être, en 1789, le dernier prévôt des marchands de la ville de Lyon, est assurément la plus élégante du quartier du Griffon, sinon de toute la ville. Son fronton à coquille, les ferronneries de ses balcons, sa belle porte sculptée, la voûte de son vestibule d'entrée, son haut perron, l'élégance de ses lignes et de ses proportions à peine contredite par sa masse énorme et le nombre imposant de ses fenêtres, la signalent à l'amateur de vieux logis. Chandiau s'y était rendu pour visiter au moins les pièces du premier étage qu'il supposait avoir été occupées par Fouché et son complice, mais l'employé de la maison de soierie auquel il se présenta d'abord sous le nom de Collot d'Herbois, ne parut nullement frappé de ce nom et ne put lui donner aucun renseignement; le fabricant non plus. Quand le faux Collot d'Herbois leur parla des orgies et des ripailles que Collot d'Herbois et Fouché faisaient dans ces salons aux admirables boiseries, actuellement déshonorées par un badigeon ignoble et de vulgaires cloisons de boutiques, ainsi que des acclamations que les deux terroristes poussaient du haut du balcon en agitant leur chapeau lorsque le bruit leur parvenait, par dessus le Rhône, des fusillades et des mitraillades opérées dans les prairies des Brotteaux, le soyeux et ses commis firent la mine qu'ils auraient eue si ces atrocités avaient frappé leurs oreilles pour la première fois. Chandiau, outré d'indignation, sortit du magasin en claquant la porte et, descendant quatre

à quatre l'un des deux magnifiques escaliers qui desservent les innombrables appartements de la maison Tolozan, alla frapper à la petite porte vitrée de la conciergerie.

— Je suis Collot d'Herbois, lança-t-il au couple de vieux concierges attablés et mangeant la soupe.

— Vous désirez ? répondit l'homme sans se démonter.

— Je suis Collot d'Herbois, répéta-t-il. Ce nom doit vous dire quelque chose.

— Ma foi, non, monsieur. Que désirez-vous ?

— Comment ? Vous êtes concierge dans la maison que Collot d'Herbois et Fouché ont habitée et le nom de Collot d'Herbois ne vous rappelle rien ?

— Excusez-nous, monsieur, nous sommes ici depuis 1892, répondit le vieillard toujours du même ton, et nous n'avons jamais eu, autant que je m'en souviens, de locataire du nom que vous venez de prononcer. Collot d'Herbois, si j'ai bien entendu ?

— Oui, Collot d'Herbois ! Collot d'Herbois et Fouché ont été envoyés à Lyon en 1793, après le siège, pour y assurer la répression révolutionnaire. Ils se sont logés dans cette maison, d'où, à l'aide de longues-vues, ils surveillaient les mitraillades et les fusillades des Brotteaux, et quand ils entendaient les détonations, quand ils voyaient s'élever la fumée, quand ils apercevaient, du côté de la Part-Dieu, les dragons chargeant les victimes déchiquetées, ils criaient : « Vive la République ! Vive la Liberté ! » Voilà ce que vous devriez savoir !

— Monsieur, répliqua encore le vieux concierge, puisque vous nous dites que de pareilles choses se sont passées dans cette maison, nous devons vous croire, car vous paraissez instruit. Mais la légende, la vraie légende de la maison Tolozan, est différente. Je l'ai lue il y a fort longtemps dans un livre imprimé sur parchemin que j'ai prêté à Pierre et à Paul, et qu'on a fini par ne pas me rendre. Si vous le désirez, je puis vous la raconter.

— Je vous écoute.

— Eh bien, voici. M. Tolozan passait le long du Rhône lorsqu'il aperçut un jeune homme qui flânait, avec l'air de s'ennuyer. « Quel est ton métier, mon garçon ? lui demanda-t-il. Pourquoi ne fais-tu rien ? ». — « Je suis maçon, monsieur, et je cherche du travail. » — « Tu cherches du travail ? Viens donc avec moi. C'est toi qui construiras ma maison. » Ce fut en effet ce jeune homme qui construisit la maison de M. Tolozan. Un jour, il vit un seigneur coiffé d'un chapeau à plumes et vêtu d'un pourpoint brodé d'or. Ayant ôté son chapeau, le seigneur apparut comme il était, c'est-à-dire pourvu d'une paire de cornes, étant donné qu'il était le diable. Le maçon conta la chose, si bien qu'on le prit pour un sorcier et que, l'ayant cousu dans un drap, on le mura vivant dans les oubliettes de la maison, celles-là même où fut enterré de Thou après qu'il eut été décapité place des Terreaux. Telle est, monsieur, la légende de la maison Tolozan. Si vous ne la connaissiez pas, je suis heureux de vous l'apprendre.

— Merci, dit Chandiau. Bien que vous ayez oublié le nom de Collot d'Herbois, vous me plaisez. Vous avez le sens de l'histoire.

Il descendait les marches conduisant de la loge au vestibule en rotonde quand le concierge le rappela :

— Monsieur ! Monsieur ! J'oubliais de vous dire que dans cette maison se tenait autrefois le marché aux ânes. Voyez les anneaux scellés au mur, dans la cour : c'est là qu'on les attachait.

— Merci, mon brave.

Puis ce fut à son tour de se raviser : il avait oublié de demander l'adresse du régisseur. Le concierge la lui donna. Il y courut après le déjeuner.

Rue de la République, dans le fond d'une cour, à l'entresol, c'était une de ces études de régisseur avec caisse grillée, guichets divers et salon d'attente, qui n'existent qu'à Lyon et qui donnent à l'étranger de passage une si haute idée du respect professé par les habitants de cette ville pour la propriété bâtie.

Lorsqu'il fut admis à exposer sa requête :

— Collot d'Herbois, dit Chandiau au clerc qui le salua de derrière son bureau.

Ce disant il braquait sur son interlocuteur un regard sévère que l'autre supporta sans émotion apparente, se contentant d'incliner la tête en signe de bienveillance et d'assentiment.

— Collot d'Herbois, répéta Chandiau, et il accentua la férocité de son regard.

— Je vous entends, monsieur. De quoi s'agit-il ?

— Il s'agit de Collot d'Herbois, de ce Collot d'Herbois que tout le monde ignore à Lyon, à tel point que...

— Monsieur, fit le clerc dont le nez plongeait dans un dossier, je suis pressé. Repassez me voir quand vous serez d'humeur à m'exposer votre affaire avec plus de modération.

Comme l'archiviste, comme Cigot, il le prenait pour un fou.

— Pardon, monsieur. Vous m'écoutez aujourd'hui même, reprit Chandiau, car mon temps est précieux. Collot d'Herbois et Fouché ont été vos locataires en 1793. Si vous l'ignorez, je le regrette pour vous, mais c'est un fait qu'il n'est au pouvoir de personne d'effacer de l'histoire de Lyon. Consultez vos dossiers, s'il vous plaît, et veuillez me dire dans quelles conditions les représentants du peuple avaient élu domicile dans la maison de M. Tolozan de Montfort, place du Port Saint-Clair, aujourd'hui place Tolozan.

— En quelle année dites-vous ? fit le clerc qui voyait poindre une bonne raison d'éconduire l'inquiétant visiteur.

— En 1793.

— Je suis au regret de ne pouvoir vous renseigner, nos archives ne remontent pas au delà du règne de Louis-Philippe... J'ai bien l'honneur de vous saluer.

Il ne restait à Chandiau que la ressource d'exprimer son mépris par un haussement d'épaules. Cela fait, il se retira, insoucieux des commentaires ironiques qui, derrière lui, saluèrent son départ.

C'est une dizaine de jours plus tard qu'il rencontra son destin.

Visitant Lyon entre deux séances de travail aux archives ou à la bibliothèque, il passait place Antoine Vollon lorsqu'il aperçut une petite librairie-papeterie dont les livres, les missels, les images, les objets de toutes sortes laissaient aisément deviner le caractère religieux; il eut l'idée d'y entrer pour acheter l'*Ordo* diocésain. Des prêtres en résidence à Lyon, il connaissait peut-être quelques-uns. Pourvu de leurs adresses, il irait leur faire visite. Une jeune fille le reçut qui lui dit ne pas posséder l'*Ordo*, mais s'offrit à le lui procurer et même à le lui faire parvenir.

— Volontiers, répondit-il.

— Votre nom, monsieur, s'il vous plaît ?

— Collot d'Herbois, mademoiselle.

Ah, cette fois, il avait devant lui quelqu'un pour qui ce nom n'était pas dénué de sens ! La jeune fille devint écarlate, ses lèvres tremblèrent et elle fixait sur Chandiau un regard où se lisait autant de surprise que de réprobation et d'horreur.

— Collot d'Herbois ? murmura-t-elle d'une voix indistincte. Vous vous appelez Collot d'Herbois ?

— Qu'y-t-il là qui vous étonne ?

— Collot d'Herbois ? Comme l'homme qui a répandu tant de sang à Lyon sous la grande Révolution ?

— Hélas !

— Seriez-vous un de ses descendants, monsieur ?

— Et pourquoi, mademoiselle, me posez-vous cette question ?

— Ah, monsieur, excusez-moi ! Pardonnez-moi ! Vous avez l'air d'un honnête homme malgré le nom que vous portez, et je suis persuadé qu'on aurait tort de faire retomber sur vous la responsabilité des crimes commis par votre ancêtre, mais c'est plus fort que ma volonté, de me trouver en présence de quelqu'un qui s'appelle Collot d'Herbois me fait une telle impression que... Je suis désolée, monsieur, mais...

Elle était devenue toute pâle. Elle dut s'asseoir. Elle serait tombée.

Le moment est venu de dire un mot du passé sentimental de Chandiau. Un mot bref, et pour cause.

Fils d'un commerçant en toiles d'Autun, il avait fait ses études au petit Séminaire, puis à la Sorbonne où il avait, tout en donnant des leçons à lui procurées par un vicaire général de l'archevêché de Paris, vaguement apparenté à sa famille, préparé une licence d'histoire. Son initiation à l'amour, maladroite, grossière, telle que beaucoup de jeunes gens la recevaient en ce temps-là au Quartier latin, l'avait dégoûté des femmes pour le reste de sa vie, mais de la Femme il avait gardé la conception idéale que les poètes romantiques, découverts entre sa quinzième et sa dix-huitième année, lui avait inspirée, et elle avait engendré en lui, à son propre insu, une nostalgie de tendresse qui, longtemps comprimée, se déclara soudain en face de la jeune libraire de la place Antoine Vollon. Oh, ce n'était pas qu'elle fût jolie !

Cigot, qui l'avait vue, se portait garant que lui ou moi, la croisant sur le trottoir, ne l'aurions pas gratifiée d'un coup d'œil. Elle n'avait même pas ces beaux yeux qui, chez bien des laides, rachètent la médiocrité de l'ensemble. Elle était laide intégralement, ses yeux mêmes étaient laids, affirmait Cigot. Et elle était non seulement laide, mais chétive, mais malade. La réaction qu'elle avait eue en entendant Chandiau se désigner à elle sous le nom de Collot d'Herbois ne l'en transfigura que davantage. Son trouble, sa pâleur, l'horreur qu'exprima sa physionomie révélèrent son âme qui était innocente et belle et dont ses traits furent éclairés comme par une flamme intérieure brusquement allumée. Les puissances d'amour que Chandiau tenait en réserve depuis plus de vingt ans déferlèrent du fond de son être et le soulèverent. Enfin, quelqu'un à Lyon se souvenait de Collot d'Herbois ! Quelqu'un partageait l'exécration qu'il avait vouée à Collot d'Herbois, et ce quelqu'un était la plus pure, la plus belle jeune fille qui eût jamais vécu ici-bas ! C'était prodigieux ! C'était miraculeux ! C'était comme si le ciel se fût ouvert. Dans tout autre lieu qu'une boutique, Chandiau serait tombé à genoux. Il se contenta d'ôter son chapeau :

— Mademoiselle, fit-il, laissez-moi vous dire l'estime que vous m'inspirez...

Il s'expliqua. Elle était toute confuse. Sa mère parut à point pour la tirer d'embarras.

Ils se marièrent trois mois après.

Entre temps, Chandiau avait fait un petit héritage et, comme sa belle-mère marquait de la répugnance à se séparer de sa fille, il quitta

Paris pour un poste équivalent chez les Jésuites de la rue Sainte-Hélène. Fixé à Lyon, il y serait mieux à même qu'à Auteuil d'achever cette thèse sur Collot d'Herbois qui traînait depuis vingt ans et que sa jeune femme l'encourageait à terminer. Malheureusement, M^{me} Chandiau mourut après trois années de vie conjugale, laissant tête à tête son mari et sa mère qui, à peu près du même âge, donnèrent désormais à ceux qui les voyaient ensemble l'impression d'un couple de vieux époux.

Eux-mêmes paraissaient d'ailleurs s'y être laissé prendre. Chandiau déserta peu à peu son appartement pour passer ses journées presque tout entières dans la petite librairie-papeterie de la place Antoine Vollon. Cet arrangement offrait des commodités, permettait des économies.

— Je te fais grâce, me dit Cigot, des calomnies que cette demi-cohabitation a fait courir et dont, pour ma part, je ne crois pas un mot.

— Mais sa thèse sur Collot d'Herbois ?

— Il ne l'achèvera certainement pas. Depuis son veuvage, il s'en est désintéressé. Bien mieux, il a quitté son emploi de professeur rue Sainte-Hélène. Autant qu'on peut s'en rendre compte, il ne fait plus rien, il ne travaille plus, il vit dans une fainéantise épaisse et noire dont la négligence de sa mise t'a permis de te faire une idée. De temps en temps, mais de moins en moins souvent, il est repris de sa manie. On le voit alors courant Lyon et se présentant aux commerçants sous le nom de Collot d'Herbois. L'année dernière, je l'ai rencontré sortant de la chapelle expiatoire qui a remplacé, aux Brot-

teaux, le premier monument des victimes du siège de Lyon. En vain ai-je essayé de le remettre sur le sujet qui lui a été si cher autrefois. Il a détourné la conversation comme il a fait tout à l'heure à propos de la lettre de Grimod de la Reynière. Je l'ai revu il y a quelques jours. C'était à la nuit tombante, sous la voûte d'Ainay. Il était en conversation animée avec un autre passant. Tout à coup, brusquement, il a tourné le dos, comme sous l'empire de la colère. Repris de son obsession, avait-il questionné son interlocuteur sur Collot d'Herbois ? S'était-il entendu faire une fois de plus l'aveu d'une scandaleuse, d'une inconcevable ignorance ?

LE PATRON 3.014

LE PATRON 3.014

Après huit jours de repos pris à Nice, à Cannes et à Toulon, M. Robron, de la maison de soieries Achard et Robron, s'était arrêté à Marseille avant de regagner Lyon, et il flânait dans la rue Paradis vers le milieu de la matinée en attendant l'heure de rejoindre quelques amis dans un café de la Canebière, lorsque son attention fut attirée par un coupon de soie exposé à l'étalage du magasin *Un Coin de Shang-Haï*. Il avait été en affaires autrefois avec *Un Coin de Shang-Haï*, mais il avait renoncé depuis à travailler pour les maisons de détail, il ne travaillait plus que pour les grossistes.

Ce dessin ressemblait diablement au sien. Une dentelle blanche sur fond noir, piquée çà et là de points de broderie de diverses couleurs, cela eût suffi à éveiller l'idée de contrefaçon, même si le dessin de la dentelle n'avait si incontestablement rappelé celui du patron lancé six mois auparavant par la maison Achard et Robron. Des dessins de dentelle, c'était justement une idée personnelle à lui, Robron. Du moins, lorsque M^{me} Simone Beauchamp, la dessinatrice de la rue Romarin, lui en avait parlé

avant de lui en soumettre une première esquisse, il lui avait tout de suite dit: « Allez-y, ça me plaît beaucoup ! » Et voilà que non seulement une autre maison lançait un dessin de dentelle, mais encore qu'elle copiait le sien, en le déformant grossièrement, il est vrai !

Robron poussa la porte du magasin.

— Ce dessin, dit-il à la vendeuse en désignant le tissu exposé, vous vient-il de Lyon ou de Paris ?

Et comme elle lui répondait qu'elle ne le savait pas :

— M. Henri Lévy est-il ici ? Je voudrais lui dire un mot.

— Je vais voir, monsieur...

Il se reprit :

— Non, non, ne le dérangez pas, je reviens dans un instant...

Il sortit, alla au Glacier, y demanda un bock et le Bottin. Le premier nom qui figurait sur la liste des huissiers de Marseille lui parut convenir tout à fait. Cinq minutes après, il était à l'étude de M^e Arian. Un quart d'heure plus tard, il revenait, accompagné de l'huissier, au magasin de la rue Paradis où M. Henri Lévy les reçut lui-même, un peu étonné, il faut bien le dire, de leur visite dont il avait flairé instantanément le caractère insolite.

— Bonjour, M. Lévy, lui dit Robron. Je suis M. Robron, de la maison Achard et Robron, de Lyon. Nous avons été en affaires avec vous, il y a cinq ou six ans.

— En effet, fit le commerçant la main tendue, je m'en souviens très bien. Comment allez-vous, M. Robron ?

— Merci, je ne vais pas mal. Permettez-moi de vous présenter M^e Arian qui va se faire un plaisir de vous acheter cinquante centimètres de votre dessin de dentelle à fond noir... C'est un dessin réversible, n'est-ce pas ?

— Oui, fit M. Lévy, c'est un dessin réversible.

Il prit sur un rayon une pièce identique à celle de l'étalage et retourna le tissu qui, à l'envers, offrait un fond blanc légèrement cloqué.

— Combien monsieur en désire-t-il ? Cinquante centimètres seulement, dites-vous ?

— Oui, ce sera largement suffisant pour ce que nous voulons en faire.

— Et qu'est-ce que vous voulez en faire, s'il n'y a pas d'indiscrétion ? questionna innocemment M. Henri Lévy.

— Confronter votre dessin avec celui que nous-mêmes avons sorti il y a deux mois, M. Lévy, et nous rendre compte de la similitude.

Le détaillant s'obstinait à ne pas comprendre.

— Et monsieur est votre associé ?

— Achard, mon associé, est en Chine. Monsieur ici présent est huissier. Je l'ai amené pour qu'il veuille bien dresser un constat de la mise en vente par vous d'un dessin qui a été copié sur le nôtre.

M. Lévy devint très rouge et posa la main sur son cœur.

— M. Robron, je vous donne ma parole d'honneur...

— Gardez-la pour une occasion meilleure, lui répliqua dédaigneusement le négociant. Et vous, M^e Arian, faites, je vous prie, ce que vous avez à faire. Constatez la mise en vente de

cette pièce de soie dont M. Lévy va avoir le plaisir de vous débiter cinquante centimètres.

Les trois vendeuses s'étaient reculées au fond du magasin et, immobiles, les mains derrière le dos, suivaient la scène avec des mines où se peignaient tout ensemble l'amusement et la surprise.

M. Lévy n'avait pas ôté la main de son cœur.

— Messieurs, dit-il, je ne suis pour rien, je vous le jure, dans la contrefaçon dont...

— Ai-je dit que vous y étiez pour quelque chose ? fit Robron.

M^e Arian avait tiré de sa poche son portefeuille, un petit bâton de cire rouge et son briquet. Dans son portefeuille, il prit une carte de visite percée de deux œillets, y passa une ficelle et l'attacha au morceau de tissu que M. Lévy avait coupé. Puis il scella la carte et la ficelle à l'aide de la cire rouge sur laquelle il imprima les initiales de son cachet, inscrivit sur la carte quelques mots, les signa et pria M. Lévy d'en faire autant.

— Maintenant, M. Lévy, reprit M. Robron, veuillez donner à M^e Arian une facture acquittée de son achat...

Après quoi :

— Il vous reste, M. Lévy, à m'apprendre le nom de votre fournisseur. Car je n'ai pas besoin de vous dire, n'est-ce pas, que mon intention est de lui demander des dommages-intérêts assez sérieux.

On vit alors un phénomène singulier : la physionomie assombrie de M. Lévy s'éclaira subitement. Elle s'était allongée, elle s'élargit. Un sourire la distendit qui, après l'inquiétude dont

elle avait porté la marque l'instant d'avant, était bien la chose la plus inattendue du monde :

— Mais, au fait, M. Robron, j'y pense : M. Branel est votre beau-frère !

— Branel ? Il est mon beau-frère, oui, ou, plus exactement, celui de ma femme. Pourquoi me parlez-vous de Branel, M. Lévy ?

— Je vous parle de M. Branel, M. Robron, parce que ce patron, dont vous dites qu'il est une copie d'un des vôtres, c'est votre beau-frère qui me l'a vendu !

* * *

Robron fut de retour à Lyon le soir même. Dans leur appartement des Brotteaux, voisin du Parc, sa femme, qui ne l'attendait que pour le lendemain, dormait. Il la réveilla sans précaution.

— C'est toi ? bredouilla-t-elle en se frottant les yeux. Pourquoi rentres-tu ce soir ? Tu m'avais téléphoné...

— Regarde, l'interrompit-il, en jetant sur le lit le coupon de soie auquel était attachée la carte de l'huissier.

— Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que tu veux que je regarde ?

— Ce coupon de soie double-face.

— Qu'est-ce qu'il a, ce coupon de soie ?

— Tu ne le reconnais pas ?

— Mais si, je le reconnais ! Je reconnais le dessin de dentelle de la dernière collection.

— C'est bien ton avis, n'est-ce pas ?

— Mon avis ?

— Oui, tu es bien d'avis que ce dessin est celui de notre collection ?

— Ce ne serait donc pas lui ? Attends un peu, que je le regarde de plus près...

— Regarde, regarde bien, regarde d'aussi près que possible, fit Robron, et il alluma toutes les lampes de la chambre à coucher, y compris le plafonnier et les appliques de la cheminée.

Sur quoi, il se mit en devoir de se déshabiller, tandis que sa femme tournait et retournait l'échantillon.

— Eh bien, Emile, je vais te dire mon avis : ce n'est pas notre dessin. Notre dessin est beaucoup plus petit, plus délicat.

M^{me} Robron ne s'occupait pas des affaires de son mari et elle le déplorait, car elle y avait toujours pris beaucoup d'intérêt, mais, comme la plupart des commerçants lyonnais, Robron professait que les femmes devaient être tenues à l'écart du magasin. Par exception, la sœur de M^{me} Robron, M^{me} Branel, avait été associée par Branel à la direction du *Comptoir rhodanien des Soies et Velours*, et ni elle, ni son mari n'avaient eu à se féliciter de cette collaboration, puisque la maison avait périclité. Branel en avait rendu sa femme responsable, malgré tout le mal qu'elle s'était donné au contraire pour remonter la mauvaise pente, et, finalement, il l'avait trompée, puis, à force de mauvais traitements, l'avait forcée à quitter le domicile conjugal pour aller demander refuge à sa sœur. Depuis ce temps, M^{me} Amélie Branel habitait avec les Robron, ce qui n'allait pas pour eux trois sans quelque gêne, d'autant plus que Branel, toujours à court d'argent, se faisait souvent tirer l'oreille pour verser à sa femme la pension convenue.

— Oui, reprit M^{me} Robron, notre patron à nous est d'un dessin plus petit... Celui-ci en est une copie très grossière, mais c'est tout de même une copie. Et tu sais d'où il sort ?

— Devine. Tu connais le coupable.

— Dis-moi vite son nom.

— Adolphe, fit M. Robron en enfilant son pyjama de nuit.

— Quel Adolphe ?

— Quel Adolphe veux-tu que ce soit ? Adolphe Branel, ton beau-frère, voyons !

— Non ?

— Eh, si ! Cela t'étonne de lui ?

— Je ne le croyais pas capable de nous voler.

— Et moi, je le crois capable de tout, et même de nous assassiner s'il était sûr de l'impunité.

Il éteignit les lumières, ne laissant allumée que la lampe de chevet, puis il se coucha et, pour la centième fois depuis le matin, se remit à examiner et à palper le morceau de soie auquel se balançait la carte de l'huissier.

Sa femme se taisait, atterrée.

— As-tu l'intention d'en parler à Amélie ? interrogea-t-elle enfin.

— Pourquoi pas ? Je ne suppose pas que sa sensibilité conjugale ait encore besoin d'être ménagée.

— Et du côté d'Adolphe, qu'est-ce que tu feras ?

— Je le verrai d'abord. Ensuite, j'aviserais. S'il se montre intraitable, j'irai au besoin devant le Tribunal de Commerce et tout Lyon saura qu'il est un voleur.

Là-dessus, il fit l'obscurité complète, mais dans les ténèbres son esprit et celui de sa femme continuèrent de se tourmenter.

— Votre patron a-t-il été déposé en Conseil des Prud'hommes ? dit-elle encore.

Il prit un temps pour répondre. Non, le patron 3.014 n'avait pas été déposé dans ces boîtes scellées que conserve le greffe, au Conseil des Prud'hommes, et que l'on ouvre en cas de litige pour déterminer la priorité de tel ou de tel patron.

— Je le ferai déposer dès demain, dit-il, et envoyer immédiatement à l'Office national de la Propriété industrielle.

— Et si Adolphe a déjà fait déposer le sien ?

— Bah ! Une seule chose compte, c'est la date de la mise en travail du premier échantillon. De cette date, nos livres feront foi. Allons, bonne nuit !

* * *

Le lendemain matin, au petit déjeuner, Robron dit, en beurrant sa rôtie, à sa belle-sœur, Amélie Branel, petite femme de trente-huit ans qui s'empâtait déjà :

— Eh bien, ma pauvre Amélie, ton mari a encore fait des siennes.

— Qu'est-ce que je vais apprendre, grand Dieu ! s'écria-t-elle en pâissant sous la poudre ocre dont elle avait coutume d'adoucir l'excessive ardeur de son teint.

— Oh, rassure-toi, rien qui puisse te porter préjudice personnellement. Seule, la maison Achard et Robron se trouve atteinte par la

nouvelle indécatesse de ce misérable... Ernestine, dit-il à la servante, allez dans la chambre chercher le morceau de soierie à dessin blanc et à fond noir que j'y ai laissé...

A la vérité, Amélie ne parut pas prendre trop au tragique la contrefaçon dont Robron se plaignait. Elle avait redouté quelque chose de tellement plus grave.

— Qu'en dis-tu ? questionna son beau-frère. Trouves-tu la similitude assez évidente ? Non ? Ça ne te crève pas les yeux ?

— Oh, si ! fit-elle.

— Et tu n'en es pas révoltée ?

— Je trouve cela dégoûtant.

— Que me conseilles-tu de faire ?

— Mais... je ne sais pas... Ce que tu voudras... Ce que l'on fait en pareil cas... Est-ce qu'il n'y a pas une procédure ?

— Mon intention est de donner à l'affaire le plus de retentissement possible. Tout Lyon saura que ton mari est un voleur.

— Est-ce bien nécessaire ? interrompit M^{me} Robron qui n'avait encore rien dit. Et, d'ailleurs, qu'est-ce qui prouve qu'Adolphe ne soit pas de bonne foi ?

Instinctivement, M^{me} Robron, qui aimait beaucoup sa sœur, se portait au secours de la malheureuse femme dont elle prévoyait que l'amour-propre et les nerfs allaient être mis à rude épreuve par les représailles de Robron.

— De bonne foi, Adolphe ? s'écria violemment le fabricant. Ce serait sans précédent ! Adolphe de bonne foi ! Qu'est-ce qu'on est obligé d'entendre ? Amélie, je te prends à témoin : crois-tu, oui ou non, à la bonne foi de ton mari ?

— Non, répondit-elle à voix basse, et elle avala une gorgée de thé.

— La bonne foi de ton mari, tu es mieux placée que personne pour l'apprécier à sa juste valeur, insista Robron. Quant au préjudice que ce vol nous cause, il est certainement considérable. Si ce dessin est en vente chez Henri Lévy, à Marseille, il n'y a aucune raison pour qu'on ne le trouve pas également à Montpellier, à Toulouse, à Bordeaux, partout. Quant à notre dessin à nous, nous en avons, en fait, réservé l'exclusivité à Schnerb de Paris, qui, de son côté, l'avait réservé à Jean Patou. Il s'est donc peu vendu. Et pendant ce temps, cette crapule de Branel inondait la province de sa contrefaçon !

— Inondait ! Inondait !... Tu n'en sais rien, fit remarquer M^{me} Robron. Attends de t'être renseigné.

— Et auprès de qui ? Auprès de Branel ? Tu crois qu'il me dira la vérité ? Tiens, je vais m'adresser dès aujourd'hui au président du Tribunal pour faire opérer chez Adolphe une saisie-contrefaçon, avec communication de tous les documents, livres, papiers, registres, plans, dessins et modèles qui pourront se trouver, non seulement dans ses magasins, mais chez ses complices !

La colère de Robron montait à mesure qu'il parlait. Il jeta sa serviette et, laissant sa tasse à demi-pleine, quitta la salle à manger pour aller finir sa toilette.

Les deux sœurs achevèrent de déjeuner en silence.

* * *

— Allô ! C'est à M. Branel que j'ai l'honneur de parler?... Ici Robron. Emile Robron... Merci, très bien... Dites donc, je vous téléphone au sujet d'une affaire assez ennuyeuse... Qu'est-ce qui se passe encore ? Vous le savez certainement mieux que moi... Je préfère ne pas aborder ce sujet par téléphone. Dites-moi où et quand je pourrai vous rencontrer. Avez-vous un moment ce matin ? Je puis être chez vous dans cinq minutes... En effet, je suis assez pressé... Eh bien, alors, à tout de suite !

La maison Achard et Robron avait ses bureaux et magasins rue Lafont, entre le grand théâtre et le quai de Retz, dans un de ces vieux immeubles lyonnais d'apparence indestructible, qui tiennent de la prison, de la caserne et du château-fort et donnent l'impression d'avoir été taillés par des ouvriers mineurs en plein granit. Le *Comptoir rhodanien des soieries et velours* n'était pas éloigné de la rue Lafont, il était situé place Croix-Pâquet, près de la gare du funiculaire de la Croix-Rousse, dans une maison du même genre, avec cette différence que celui de la rue Lafont avait deux escaliers qui se faisaient pendant, alors que, place Croix-Pâquet, un seul escalier, mais monumental, mais grandiose, mais digne d'un palais, si les palais atteignaient en hauteur de telles proportions, desservaient les interminables couloirs et les innombrables alvéoles de cette prodigieuse bâtisse.

— Bonjour, fit Robron en pénétrant dans le bureau où Branel était en train de feuilleter un copie de lettres à la lumière d'une lampe, car le ciel était sombre.

Un employé se tenait debout près de lui.

— Laissez-nous, lui dit Robron.

— Laissez-nous, Marcel, lui dit son patron.

Robron avait gardé son chapeau sur la tête. Il n'avait pas tendu la main à Branel. Il refusa un siège.

— Alors, fit celui-ci en se renversant dans son fauteuil, qu'est-ce qu'il y a encore qui ne va pas?

— Il y a ceci, répliqua l'autre et il jeta sur le sous-main de Branel le morceau de tissu auquel était accrochée la carte scellée de cire rouge.

Branel ne prit pas la peine d'examiner la soierie, il l'avait reconnue tout de suite, mais la carte attira son attention. Il la prit, la lut, la retourna plusieurs fois.

— Je ne comprends pas..., dit-il.

— C'est pourtant clair. Ce patron est bien de chez vous?

— Oui.

— Et celui-ci?

Robron venait de tirer d'une autre poche un échantillon du patron 3014 qu'il jeta presque à la figure de son interlocuteur.

— Ah, mais, dites donc! protesta Branel, tâchez d'être poli, hein? Sinon, je vous fais mettre dehors par le garçon de peine. Ce ne sera pas long.

Cette menace ne parut guère intimider Robron.

— Vous êtes vraiment une crapule, dit-il avec une moue de mépris.

Branel appuya sur un bouton de sonnette.

— Nous allons voir si, devant un tiers, vous

aurez le courage de répéter ce que vous venez de dire.

Robron flaira la poursuite en diffamation, la condamnation en correctionnelle qui, devant l'arbitre du syndicat, affaiblirait sa position de plaignant. Il se contenta et, comme le garçon passait la tête par l'entrebâillement de la porte, tourna le dos et feignit de s'absorber dans la contemplation du grand portrait du grand-père Branel, accroché au mur.

— Merci, Félix, je vous rappellerai s'il en est besoin, dit Branel au garçon.

Et à Robron:

— Je vous écoute.

— Eh bien, je viens de réfléchir qu'il était préférable de m'adresser à mon groupe. C'est par lui que vous aurez de mes nouvelles.

Le groupe de Robron, où les fabricants n'étaient guère qu'une vingtaine, représentait dans la soierie l'avant-garde de la création et de la mode. Branel n'avait jamais réussi à s'y faire admettre.

— A votre guise, répondit-il.

Robron se dirigea vers la porte. Il oubliait ses deux coupes de soie. Il s'en avisa juste à temps et prestement, comme on rattrape un objet qu'on a cru perdre, les reprit sur la table de Branel.

— Oh, fit celui-ci, je n'avais pas l'intention de les garder!

— Avec vous, il faut toujours se méfier... Adieu!

De la place Croix-Pâquet, Robron se rendit chez son ami Vilmorelle, rue Saint-Polycarpe. Vilmorelle était une des personnalités diri-

geantes du groupe. On s'adressait volontiers à lui en cas d'arbitrage.

— Veux-tu me servir d'arbitre ? lui demanda Robron.

— Contre qui ?

— Contre Branel.

— Contre ton beau-frère ?

— Contre le beau-frère de ma femme.

— Qu'est-ce qu'il t'a fait ?

— Il m'a volé... Tiens, regarde.

— En effet, dit Vilmorelle après avoir examiné les deux coupes de soie. La copie est évidente. Et je vois que tu as déjà pris tes précautions, tu as déjà fait marcher l'huissier.

— La pièce pouvait s'épuiser. Avec ceci, — et il désignait la carte au cachet de cire rouge — je suis tranquille, je le tiens.

— Tu ne cherches tout de même pas le scandale ?

— Je veux que tout Lyon sache à quoi s'en tenir sur le compte de cette fripouille. Non seulement il bat sa femme et l'oblige à venir chercher refuge chez moi ; non seulement il ne lui verse pas sa pension, mais il me vole mes dessins ! Tu avoueras qu'il dépasse la mesure !

— Alors, tu veux un arbitrage officiel ?

— Je préférerais un procès, mais ce serait trop long. Je me contenterai d'un arbitrage.

— Officiel ? insista Vilmorelle.

— Officiel. L'affaire sera réglée dans le cadre de notre Syndicat et, plus particulièrement, du groupement *Haute-Nouveauté* que j'en saisis en ta personne.

— Pour cet arbitrage officiel, tu devras t'adresser directement au contentieux, mais

ceci n'est qu'un détail. Ton modèle a été déposé au greffe en temps voulu, je suppose ?

— Ce sera fait aujourd'hui. Finossier — c'était le principal employé de Robron — s'en occupe.

— Si Branel a déposé le sien, tu auras des difficultés.

— Mes livres feront foi.

— Espérons-le.

* * *

Deux jours après :

— Allô ! C'est toi, Robron ? Ici, Vilmorelle. J'ai vu Branel. Il a refusé l'arbitrage officiel. Il n'accepte qu'un arbitrage personnel et privé, ne comportant aucune publicité. Il table évidemment sur le fait que son modèle a été déposé au greffe des Prudhommes en mars dernier, alors que le tien ne l'a été qu'hier. En tout cas, il dit que, s'il y a eu copie, il n'en est pas responsable, il met toute la faute sur le dos du dessinateur.

— Quel dessinateur ?

— Un dessinateur de Paris dont il prétend savoir à peine le nom et l'adresse.

— Mensonge ! La copie a été commandée par lui, j'en suis sûr.

— J'en suis sûr aussi, mais nous aurons à faire la preuve de sa mauvaise foi. Le pourrions-nous ? Voilà le point.

— Le point est qu'il m'a causé un préjudice considérable. Ce patron n'a pas marché comme il l'aurait dû. Je sais maintenant pourquoi. J'exige un dédommagement !

— A combien l'estimes-tu ?
— A dix mille francs, jeta Robron à tout hasard.
— Nous n'obtiendrons jamais dix mille francs de ton beau-frère, mon pauvre vieux !
— Eh bien, j'irai devant le tribunal.
— Où tu serais débouté pour n'avoir pas déposé ton modèle en temps voulu.
— J'irai en appel.
— Où tu seras débouté pour la même raison.
— A t'entendre, il ne me resterait qu'à faire des excuses à Branel !
— A ta place, j'accepterais le genre d'arbitrage qu'il propose.
— Non ! Non ! Mille fois non ! Je veux le déshonorer publiquement.
— Cela devient une affaire de famille.
— Si tu veux. Branel sera déshonoré. J'en ai assez d'avoir sa femme sur les bras.
— Réfléchis. Je te connais. Une fois ta colère tombée, tu regretteras de ne pas avoir accepté un arbitrage officieux qui t'accordera sans tambour ni trompette un dédommagement raisonnable.
— Raisonnable, mais que je n'obtiendrai jamais, puisque Branel n'a pas le sou.
— Nous lui ferons signer des traites.
— Il les laissera protester.
— Tu le poursuivras.
— Et je perdrai toute chance de le voir reprendre les versements qu'il devait faire à sa femme.
— Alors, je ne sais plus que te dire. Prends une décision et j'agirai en conséquence. Je ne demande qu'à faire ce que tu voudras.

Ils prirent rendez-vous dans cet immeuble moderne de la place Tolozan qui gâte un peu, malheureusement, la physionomie de cette place, si bien située au bord du Rhône et dont la rampe à balustres réserve un si beau coup d'œil sur le fleuve et le pont Morand. C'est là que le Syndicat des fabricants de soieries et tissus de Lyon a son siège.

Lorsque Robron eut exposé son affaire, Redouil, le directeur du contentieux, qui n'avait cessé en l'écoutant d'examiner les deux coupes de soie, lui demanda si ce Branel était bien son beau-frère...

— Qu'est-ce que cela peut faire, qu'il ait épousé la sœur de ma femme ? s'écria Robron avec impatience. M'a-t-il, oui ou non, volé mon dessin ?

— Il y a des coïncidences. Nous en voyons tous les jours. Nous en avons vu d'étonnantes. Et puis, vous n'avez pas déposé votre patron en temps voulu, alors que Branel a déposé le sien en mars dernier.

— Je puis prouver la date de la mise en gravure.

— Elle est de quand, votre mise en gravure ?

— Du mois d'octobre. La première pièce a été livrée à Schnerb, un grossiste de la rue Vivienne, à Paris, le 7 janvier. Sa première commande était du 15 novembre, et à aujourd'hui, nous lui avons livré quatre-vingt-douze pièces de trente mètres, à 43 francs le mètre.

— Ce n'est pas mal.

— C'est peu de chose en comparaison de la vente sur laquelle nous pouvions compter.

— Le patron de Branel est évidemment inspiré du vôtre, mais je ne crois pas qu'il vous ait fait beaucoup de tort.

— Vous me déconseillez le procès, en somme ?

— Je déconseille toujours le procès... Tenez, poursuivit le directeur du contentieux en ouvrant un dossier qui traînait à portée de sa main, voici une affaire dont je me suis occupé pour Weil et Burat.

Et il se mit à lire les « attendu » d'un jugement dont il avait retiré une copie du dossier : « Attendu que si, dans les dessins reproduits sur ces deux tissus on remarque la même inspiration, il n'apparaît pas que ces tissus puissent être confondus de telle manière que l'un paraisse la copie servile de l'autre et puissent être pris l'un pour l'autre par la clientèle, qu'en effet le tissu mis en vente par Weil et Burat est parsemé de cercles disposés en diagonales, alors que le modèle trouvé chez demoiselle Perriais est composé d'octogones disposés en lignes horizontales et verticales, que ce cercle et cet octogone reproduisent tous les deux un modèle identique; attendu que cette similitude dans les dessins peut laisser supposer que l'un des deux dessinateurs s'est servi du modèle de l'autre, qu'il convient donc de remonter à l'origine de ces deux dessins et de faire un exposé chronologique des faits pour déterminer la responsabilité éventuelle tant de demoiselle Perriais que des établissements Mellet et Piccard; attendu que la société Weil et Burat a fait graver son dessin le dix-sept avril 1935, qu'à ce moment elle était propriétaire du dessin, mais que l'impression des pièces destinées à la vente

n'a pu s'opérer que courant juin 1935, puisque la gravure lui a été facturée par l'imprimeur le 30 mai 1935, et que, etc., etc. ». Bref, le tribunal estimant que Weil et Burat n'avaient pas apporté la preuve certaine de la contrefaçon, ni justifié de la concurrence déloyale, a rejeté leur demande, a ordonné la restitution des marchandises saisies, et condamné Weil et Burat à tous les dépens. Ils gagneront en appel, mais en attendant ils ont perdu en premier ressort. Voilà, M. Robron, à quoi vous vous exposez en refusant l'arbitrage amical qu'accepte votre beau-frère...

— Ah, tenez ! protesta Robron. Ne me parlez plus d'arbitrage amical ! Amical ! Ce simple mot me fait bondir quand on l'emploie à propos de cette fripouille de Branel !

Et il prit congé, laissant le directeur et Vilmorelle en tête à tête.

— Pour une anodine affaire de copie, il a tort de se mettre dans ces états, dit M. Redouil.

— C'est qu'il s'agit de son beau-frère avec lequel il est au plus mal, dit Vilmorelle, sans compter que je ne connais personne de plus nerveux, de plus impulsif que ce brave Robron... Et puis, pour une maison comme la sienne qui fait un petit chiffre, et dont toute l'importance réside dans l'originalité et la nouveauté de ses patrons, un désagrément de cette sorte est toujours particulièrement fâcheux...

* * *

Branel dînait presque tous les soirs dans une brasserie de la rue Ferrandière, tout près de la rue de la République. Il en sortait vers huit

heures et demie quand il devait finir la soirée au cinéma, vers dix heures quand il rentrait directement chez lui. Sa vie se faisait de plus en plus morne et solitaire. Guéri du jeu et des femmes, il trouvait son meilleur plaisir à prolonger son repas devant une pile de soucoupes, fumant la pipe et en ne pensant à rien. Le mauvais état de ses affaires ne le tracassait même plus. Il s'abandonnait mollement, lâchement, à ce qu'il appelait sa déveine. Il se voyait vieillir à Paris, dans un petit logement de Montmartre, comme un de ses vieux camarades du lycée qui avait descendu la même pente avant lui, et qui, maintenant, faisait la place pour un grossiste de la rue Quatre-Septembre. Plutôt la médiocrité à Paris, se répétait-il, que l'aisance à Lyon ! Paris ! Ah, Paris ! Mourir à Paris ! Ne plus rien savoir de Lyon ! Ne plus entendre parler de Lyon !

Ce soir-là, il était environ dix heures lorsque, ayant bourré une dernière pipe, il sortit de la brasserie et, par la rue Grôlée, puis par le quai Jules Courmont, gagna le pont de la Guillotière qu'il avait à traverser pour rentrer chez lui, cours Gambetta, un peu avant la place Vendôme.

L'histoire de contrefaçon qui lui avait valu la visite inopinée de Robron, puis celle de Vilmorelle, lui occupait assez plaisamment l'esprit. A la vérité, il n'y avait pas la moindre responsabilité. Était-ce de sa faute si le dessinateur s'était inspiré un peu trop directement d'un patron dont un employé de Schnerb lui avait sans doute procuré un échantillon ? N'importe, la coïncidence, qui avait voulu que le patron

copié sortit précisément de chez Achard et Robron ne manquait pas de piquant. Et que Robron eût négligé de déposer son dessin au greffe des Prud'hommes, alors que lui, Branel, qui prenait rarement cette précaution, l'avait prise précisément pour cette série-là, c'était drôle, c'était « rigolo » ! Quand il serait connu dans le quartier du Griffon où Robron n'était pas tellement aimé, après tout, l'incident y causerait une certaine joie.

Il était arrivé place Vendôme et il cherchait dans sa poche sa clef d'allée quand une main se posa sur son bras. Une femme... Il allait la repousser, mais elle lui dit :

— C'est moi, Adolphe. Excuse-moi, j'ai à te parler.

— Amélie !

— Toi ? Qu'est-ce que tu fais ici ? Qu'est-ce que tu me veux ?

— Te parler. Sois tranquille, je ne te tiendrai pas longtemps, mais il faut que tu saches...

— Que je sache quoi ?

— Ce que je vais te dire. Ne restons pas ici, faisons quelques pas. Tiens, allons jusqu'à la place Aristide Briand, ou plutôt, non, retournons vers le Rhône, nous y serons plus tranquilles.

— Je suis fatigué, maugréa-t-il, j'ai envie de me coucher... C'est cette ridicule histoire de contrefaçon qui t'amène ?

— Oui, justement. Viens...

— Tu as l'air bouleversée. Il n'y a pourtant pas de quoi.

Il la suivait machinalement. Il l'avait bafouée, ruinée et malgré tout elle lui imposait

toujours. Il lui était arrivé souvent de la regretter. Sous ses airs de ne pas y toucher, elle était de bon conseil; il s'en était rendu compte trop tard.

— Ecoute, Adolphe...

Précipitamment, dans un désordre où se faisait sentir la violence de la scène qui avait eu lieu entre elle et Robron au cours du dîner, elle lui raconta comment elle avait été amenée peu à peu à prendre ouvertement son parti contre son beau-frère.

— Tu as bien des défauts, mon pauvre Adolphe, dit-elle, mais tu n'es pas un malhonnête homme. T'entendre accuser de vol, ça a été plus fort que moi. J'ai protesté. Alors il m'a dit des choses tellement blessantes, il m'a tellement humiliée, que j'ai eu un mouvement de révolte...

— Tu es partie ?

— Il m'a littéralement mise à la porte, mais de toute façon, je ne pouvais plus après cela rester chez eux.

— Et ta sœur, qu'est-ce qu'elle faisait entre vous deux ? Elle ne s'est pas interposée ? Elle n'a pas essayé de lui faire entendre raison ?

— Oh, si ! Mais il était comme fou, les yeux lui sortaient de la tête. Je ne l'avais jamais vu comme ça. N'empêche, tu peux être tranquille. Je suis sûre maintenant qu'il ne te fera pas de procès...

Elle s'attendait qu'il eût un élan de reconnaissance et de tendresse, mais il ricanait, et comme elle s'accrochait à son bras, il se dégagea sous prétexte de rallumer sa pipe. Ils étaient arrivés au Rhône et descendaient le quai Claude Bernard. La lune brillait dans le ciel

clair et se reflétait sur l'eau rapide au puissant murmure.

— Et maintenant, fit-il, tu vas rentrer, je suppose ?

— Rentrer où ? Chez nous ? Place Vendôme ?

— Tu n'y penses pas !

— C'est pourtant la seule ressource qui me reste... Sinon...

Elle eut un mouvement de tête du côté du fleuve.

— Tu sais bien, reprit-il avec une sorte de bonasserie veule dont elle s'étonna autant qu'elle se réjouit, n'ayant pas suivi le travail de dégradation qui s'était fait en lui depuis leur séparation, tu sais bien que nous ne pouvons pas nous entendre. Nos caractères se heurtent. A quoi bon recommencer l'expérience ?

— Tu n'auras tout de même pas le courage de me laisser aller coucher à l'hôtel, alors que ma chambre m'attend chez nous... Tu n'y as rien changé, au moins ?

— Non, ton lit est toujours là...

— Et les draps sont dans l'armoire ?

— Je suppose... Je ne sais pas... Je ne m'en occupe jamais... C'est la bonne... A propos, qu'est-ce qu'elle va dire ? Non, j'y réfléchis, c'est impossible...

Mais elle lui prit le bras d'autorité et l'entraîna vers le cours Gambetta.

Chemin faisant, elle lui demanda comment allaient ses affaires.

— Mal. J'ai décidé de tout liquider et de quitter Lyon pour Paris. C'est bien le diable si je ne trouve pas là-bas une place de représentant.

— Veux-tu que j'y jette un coup d'œil, dans tes affaires ? Quoi que tu aies toujours dit, je ne m'y entendais pas trop mal, tu sais. Elles ne sont peut-être pas en si mauvais état que tu le crois... En faisant un sérieux effort...

— Oh, non ! C'est une situation fichue...

— Nous verrons, et, s'il n'y a plus rien à faire, nous liquiderons et nous irons ensemble vivre à Paris. Je me débrouillerai de mon côté. Je ferai tout pour ne pas t'être à charge. Qui sait ? Nous aurons peut-être encore de bonnes années. Qu'est-ce qui nous empêche d'essayer ?

Elle avait dit tout cela sans espoir, s'attendant à une résistance brutale. Et voilà qu'il ne disait pas non ! Voilà qu'il consentait presque ! C'était à ne pas y croire...

* * *

Plus tard, dans leur logement de la rue Caulaincourt, à Montmartre, elle accrocha au mur, en bonne place, des échantillons du patron 3014 et de sa contrefaçon qu'elle avait fait encadrer, et lorsque quelqu'un lui demandait la raison d'être de ses deux morceaux de soie collés sous verre :

— Ce n'est rien, répondait-elle, ce sont des fétiches.

LE DOUBLE ASSASSINAT DE LA MAISON DU BŒUF

LE DOUBLE ASSASSINAT DE LA MAISON DU BŒUF

A neuf heures du matin, la boutique n'était pas encore ouverte. Cela mit le quartier sens dessus dessous. La veille au soir, Alain Cordier, le marchand de vin, et sa femme avaient été vus comme d'habitude en bonne santé et joyeuse humeur. Que leur était-il donc arrivé dans l'intervalle ? On força la porte, on entra dans la boutique. On appela Cordier qui ne répondit point. On appela Claudine qui garda également le silence. La pauvre femme et son mari gisaient dans leur sang, au milieu de la cave, tout raides et tout froids déjà, près d'une serpe dont on voyait au premier coup d'œil qu'elle avait été l'instrument du crime. Beaucoup de vin se mêlait au sang, de ce vin qui avait fait la réputation de la taverne du Bœuf.

Las ! sur le seuil de sa boutique, Cordier ne vanterait plus à grands cris la qualité de son vin, il ne chanterait plus son refrain préféré :

Quiqueriqui, quoqueraclia,
Que pourra beire en bera.
La servante que lo tire
En bei tant qu'elle s'enivre.
La maîtressa que lo vend
N'en tire pas son argent.

C'était bien fini pour lui et pour elle.

La maison existe encore, au coin de l'ancienne rue Tramassac, à laquelle elle a donné son nom de rue du Bœuf, et de la place Neuve Saint-Jean, dans le vieux Lyon, derrière le palais de Justice. Elle porte à son angle la statue d'un bœuf attribuée à Jean de Bologne. La place Saint-Jean avait été formée, vers le début du XVII^e siècle, par l'élargissement de l'ancienne ruelle Chalan ou Chollet, seule alors à relier la rue Tramassac, ou du Bœuf, à la Grand Rue, ou rue Saint Jean. La maison du Bœuf est remarquable aussi par les corbeaux de bois ouvragé qui soutiennent sa toiture.

Depuis la Maison Ronde en l'Herberie, située à l'extrémité de la Grand Rue, non loin du Pont du Change, jusqu'au bout de la rue de la Bombarde où s'amorçait la montée du Gourguillon et de Belregard, depuis le port de Roanne, où des bateliers amarraient leurs barques, sous les murs même du palais, jusqu'en haut de la rue Tirecul, à mi-côte de la colline de Fourvière, tout le monde fut en émoi.

Cependant, au palais de Roanne, siège de la justice royale, on ne consentit à se passionner pour le double assassinat de la place Neuve qu'à partir du jour où, sur les pas des magistrats de la Sénéchaussée criminelle, leurs collègues

du Présidial et de l'Election ne purent se retenir de sourire. C'est que les assassins couraient toujours et que cela constituait pour le procureur du roi, M. de Vaginay, et le lieutenant criminel, M. de Sève, un affront dont la brûlure ne cessait d'augmenter. Si le crime ne s'était pas produit si près du Palais, on y aurait attaché moins d'importance, mais place Neuve! Mais au coin de la rue du Bœuf! Mais dans la maison du Bœuf! Mais à l'ombre même du palais de Roanne! Il ne se passait guère de mois, de semaine, qu'un meurtre plus ou moins volontaire et prémédité ne jetât l'effroi dans la ville, et il n'était pas rare qu'il demeurât impuni, mais à l'ombre même du palais de Roanne! Mais dans la maison du Bœuf! Mais place Neuve, au coin de la rue du Bœuf! C'était à croire que les assassins avaient commis leur forfait bien moins pour dérober dans le coffre d'Alain Cordier la petite somme qu'on savait maintenant qu'ils avaient emportée, que pour faire éclater aux yeux de tous l'impuissance de la Sénéchaussée tenue bien à tort pour redoutable.

Les choses en vinrent à ce point que la police découragée cessa ses recherches. Tous les soupçons, toutes les dénonciations, toutes les indications les plus légères, les plus négligeables, avaient été suivis. Les enquêtes n'avaient abouti à rien. On renonça à en entreprendre de nouvelles. On ne compta plus que sur le hasard, l'action du temps ou la découverte d'un nouveau crime qui, cette fois, serait assez promptement châtié, pour restaurer le prestige de la Sénéchaussée.

Un matin que le procureur du roi, ayant gravi l'une des deux rampes du perron qui conduisait au grand portail du palais, entra dans son cabinet, il fut rejoint par son greffier. Un mercier était là, qui demandait à lui parler, se disant originaire de Saint-Verran, près de Saint-Marcellin en Dauphiné, où le procureur avait été, l'année d'avant, l'hôte d'une dame dont ce mercier était, disait-il, le frère de lait, et c'est de quoi l'homme s'autorisait pour demander audience à M. de Vaginay et l'entretenir d'un maçon nommé Jacques Aymar qui avait le don de découvrir à l'aide d'une baguette les eaux, les métaux et les criminels et qui avait été attiré à Lyon par le bruit mené autour du double assassinat de la maison du Bœuf. Marchait-il sur un terrain qui recélait une source ou des métaux? La baguette trahissait par un frémissement l'existence de ces précieux dépôts. Se trouvait-il près de quelque borne frauduleusement déplacée? La baguette tournait encore. Elle tressaillait même, disait-on, à l'approche des femmes de petite et moyenne vertu.

Sans doute Aymar ne se serait-il jamais aperçu que sa baguette était bonne également pour la découverte des voleurs et des criminels si, un jour qu'il cherchait une source, elle ne s'était inclinée violemment sur un point où, au lieu d'eau, on avait trouvé dans un tonneau le corps d'une femme ayant encore au col la corde dont on l'avait étranglée. Aymar s'était rendu dans la maison de cette femme, avait présenté la baguette à tous les gens de la famille devant lesquels elle était demeurée inerte, ne s'agitant que devant le mari qui avait pris la fuite aussitôt.

Aymar était devenu ainsi l'oracle de toute la contrée, tenant, à l'inverse des autres sourciers, sorciers, jeteurs de sorts et de maléfices, son rôle sans défaillance et sans ruse.

M. de Vaginay qui, tout en écoutant le greffier, avait revêtu sa robe rouge, réfléchit un moment, le menton dans la main, le front plissé sous sa volumineuse perruque, puis il donna l'ordre que le mercier lui fût amené. Celui-ci ne put que lui répéter ce que le greffier venait de lui dire et qui ne résolvait pas le grave problème posé à la conscience de l'austère et scrupuleux magistrat: était-il conforme à l'intérêt et à la dignité de la justice de recourir aux bons offices d'un sourcier?

S'il s'était agi d'une affaire banale ou de fraîche date, M. de Vaginay n'eût pas hésité, il aurait envoyé le mercier et l'homme à la baguette se faire lanlaire, mais le crime était ancien et on se scandalisait de le voir impuni. Le procureur du roi décida de prendre l'avis de Louis de Sève, lieutenant-criminel en la Sénéchaussée et Siège présidial depuis la mort de son père. Il l'envoya prévenir par un sergent et bientôt le lieutenant-criminel fut annoncé. De l'entretien qui se prolongea entre les deux hauts personnages, il résulta qu'on recevrait l'homme à la baguette. Le mercier eut l'ordre de l'amener au palais de Roanne le plus diligemment qu'il pourrait. Dix minutes après, Jacques Aymar était introduit dans le cabinet du procureur du roi.

C'était un garçon d'environ trente ans, chétif et pâle et qui n'offrait de remarquable que l'étrange fixité de ses yeux noirs. Manifes-

tement intimidé, il tournait son chapeau entre ses mains, mais son corps gardait, comme ses yeux, une immobilité surprenante. M. de Vaginay dut lui dire deux fois de s'approcher. Il semblait sourd et muet. Puis, tout à coup, il se lança dans un long discours auquel ses auditeurs ne comprirent, il est vrai, pas grand chose, mais que leur importait? Un seul point les intéressait, qui était de savoir si, oui ou non, Jacques Aymar avait le don de retrouver les voleurs et les assassins. Or, là-dessus, le mercier était affirmatif.

— Vous savez, lui dirent-ils, ce que risque cet homme s'il apparaît qu'il nous a trompés?

Le mercier les assura qu'ils auraient toute satisfaction et qu'au surplus il leur serait facile d'interroger à Lyon d'autres personnes non moins bien informées que lui des exploits de Jacques Aymar.

— Avez-vous votre baguette? demanda-t-on à ce dernier.

Il répondit qu'il se servait le plus souvent d'une branche fourchue de coudrier, d'un pied et demi de long, grosse comme le doigt et qui, autant que possible, n'eût pas plus d'une année, mais qu'un bout de bois quelconque ferait l'affaire. Qu'on lui permît de pénétrer dans la cave où le double assassinat avait eu lieu, et que, pour le reste, on s'en rapportât à lui!

— Eh bien, fit le lieutenant-criminel, nous vous autorisons à descendre dans cette cave. Un officier enquêteur vous y accompagnera et deux archers vous feront escorte.

A peine une demi-heure s'était-elle écoulée que l'officier enquêteur, tout haletant d'avoir couru,

reparaissait dans le cabinet de M. de Vaginay où le lieutenant-criminel s'entretenait encore avec le procureur du roi. Parvenu dans la cave, Jacques Aymar avait été pris d'un tel trouble, son cœur s'était mis à battre si fort, son pouls s'était tellement accéléré, qu'on l'eût dit atteint d'une fièvre violente. Une baguette fourchue qu'il tenait entre les mains, les paumes tournées vers le sol, s'agitait au-dessus des deux endroits où avaient été trouvés les cadavres du vendeur de vin et de sa femme. Mais comme une trentaine de curieux s'étaient déjà rassemblés devant la boutique, l'officier avait cru bon d'interrompre l'expérience pour venir recevoir les ordres du procureur et du lieutenant de la Sénéchaussée. N'était-il pas préférable, pour s'assurer toute la tranquillité nécessaire, de la reprendre et de la continuer la nuit? Les magistrats en tombèrent d'accord et le soir suivant, onze heures étant sonnées, Jacques Aymar, l'officier et les deux archers, porteurs chacun d'une chandelle, redescendirent dans la cave où de nouveau le maçon fut pris d'une véritable transe à laquelle sa baguette paraissait participer. Et le voilà qui remonta l'escalier de la cave, le voilà qui s'arrête devant le comptoir où l'argent avait été dérobé, le voilà qui, guidé, eût-on dit, par un limier qu'il aurait tenu en laisse, traverse la place Neuve Saint-Jean et se dirige vers la cour de l'Archevêché, devenue, depuis l'établissement du Pont-de-Bois de Bellecour, une voie publique, le voilà qui passe ce pont de bois, longe au nord la place Bellecour, déserte à cette heure, mais d'autant plus grandiose au clair de lune, avec son jeu de mail, ses til-

leuls et les palais qui la bordent, et s'arrête enfin, à l'issue de la rue Bourgchanin, devant la barrière à claire-voie qui, du côté de la ville, ferme la porte du pont du Rhône. La barrière est close. Une sentinelle, vêtue de l'uniforme blanc et rouge de la compagnie franche du régiment du Lyonnais, leur demande pourquoi ils veulent passer le fleuve à pareille heure. Ne savaient-ils pas qu'il fallait pour cela une autorisation écrite du gouverneur ? Jacques Aymar ne souffle mot, les archers non plus, mais l'officier enquêteur qui déteste de se coucher tard, s'empresse de ramener sa petite troupe vers la Saône et le quartier Saint-Jean. Demain, il fera clair...

* * *

A la même heure, une discussion savante se tenait dans le salon de M. de Sève, en sa belle maison du Port royal, dont la terrasse ornée de vases à l'italienne regardait à droite la Saône et à gauche le portail du palais de Roanne. Autour de Pierre Garnier, docteur en médecine de l'université de Montpellier et agrégé au collège des médecins de Lyon, s'empressaient, outre le maître et la maîtresse de maison, M. de Vaginay, procureur du roi, M. de Montgirol, intendant de la province, l'abbé de Lagarde, et quelques dames. Celles-ci tenaient Jacques Aymar pour un sorcier et se refusaient à expliquer ses découvertes autrement que par un pacte qu'il eût fait avec Satan. Aux hochements de tête de l'abbé qui ne disait rien, on voyait bien qu'il ne croyait guère au diable. M. de Montgirol ne disait rien non plus, mais le

lieutenant-criminel et le procureur tout heureux d'avoir reçu l'approbation de M. Garnier, applaudissaient à grands cris les savantes explications du médecin. Sans doute par opposition à l'esprit de superstition et de crédulité qui régnait parmi leurs concitoyens, les médecins lyonnais de ce temps-là rivalisaient de rigueur scientifique. M. Garnier se flattait d'être plus qu'un autre attaché à la recherche et à l'étude des causes naturelles dans tous les phénomènes où le vulgaire était tenté d'admirer ou de redouter l'intervention de Dieu, de ses saints ou des démons. Aussi bien se trouvait-il que justement les effets de la baguette divinatoire étaient depuis quelques années l'objet de ses réflexions et de ses expériences. C'était un sujet dont il était plein.

Sa théorie s'appuyait sur un certain nombre d'axiomes, et c'était d'abord que tout corps en repos ne peut être mis en mouvement que par un corps en mouvement le touchant immédiatement. C'était que tout corps en mouvement tend toujours à s'éloigner de son centre par la ligne droite. C'était que tout corps en mouvement, obligé de changer sa ligne droite en ligne courbe, se meut nécessairement en rond s'il trouve une égale résistance en ligne circulaire dans toute sa circonférence. C'était qu'il y a dans le monde une matière très subtile et très agitée qui passe continuellement et très rapidement d'un pôle à l'autre et que, lorsqu'elle est empêchée dans son cours, elle fait de très grands efforts pour suivre sa route et renverser plutôt tout que de ne point passer. C'était que nos corps transpirent continuellement et qu'il en sort

par les pores des corpuscules qui sont des émanations de notre substance. C'était que ces corpuscules sont de différente nature et de différente figure, en différents temps et en différentes occasions. Cela se prouvait par les galeux et par les pestiférés, dont la transpiration est bien différente de ce qu'elle est dans l'état de santé puisqu'elle est contagieuse. C'était que les passions de l'âme sont capables de faire de grands changements dans nos humeurs et, par conséquent, dans les corpuscules qui sortent de notre corps par transpiration, puisqu'ils sont des portions de ces mêmes humeurs. N'assure-t-on pas que la vipère n'est point venimeuse lorsqu'elle mord sans colère?

Cela posé :

— Je pense, déclarait avec solennité le médecin Garnier, que dans tous les lieux où ils ont passé il est resté une très grande quantité de corpuscules, sortis par la transpiration du corps de ces meurtriers; que ces corpuscules sont fort différents en figure et en arrangement de ce qu'ils étaient avant le meurtre; qu'il est très possible que ces corpuscules ainsi transformés par le meurtre aient le pouvoir d'ébranler vigoureusement le corps d'Aymar et surtout le tissu de sa peau, d'en dilater les pores et d'exciter dans son sang une très grande fermentation; qu'à la suite de cet ébranlement du tissu de sa peau et de la dissipation des esprits animaux qui suit la plus grande fermentation et la dilatation de ses pores, il arrive à cet homme des syncopes, des convulsions et des tressaillements, et que ces accidents sont plus marqués dans les endroits où le meurtrier a commis son

crime et où sont restés ses instruments; que par la plus grande fermentation qui se produit alors dans le sang d'Aymar, il se fait chez lui une transpiration beaucoup plus grande que de coutume, c'est-à-dire qu'il sort en foule du corps d'Aymar des corpuscules faits de manière qu'ils laissent entrer librement la matière subtile dans les pores du bois de la baguette où ils s'introduisent...

Le médecin parla longtemps sur ce ton. Son assurance était grande et personne ne se fût hasardé à le contredire, mais M^{me} de Sève réprimait de plus en plus difficilement ses bâillements, car l'heure s'avavançait et minuit avait sonné à la cathédrale Saint-Jean comme à l'église Sainte-Croix et à l'église Saint-Etienne qui l'avoisinaient en ce temps-là, à l'intérieur du cloître. Enfin, M. l'abbé de Lagarde prit sur lui de donner le signal du départ, à la satisfaction de tout le monde, sauf du savant docteur qui, tout rempli de son sujet, en eût volontiers discouru jusqu'à l'aube. On se sépara en se donnant rendez-vous pour le lendemain soir, dans l'espoir que peut-être Jacques Aymar aurait retrouvé d'ici là les assassins de la maison du Bœuf.

Le lendemain soir, M. de Vaginay et M. de Sève, qu'un émissaire avait informés vers la fin de l'après-dînée des derniers faits et gestes de Jacques Aymar, apprirent à ces dames, ainsi qu'à M. de Montgirol, à l'abbé de Lagarde et à M. Garnier, que l'homme à la baguette s'était embarqué sur la rive gauche du Rhône une demi-lieue environ plus bas que le pont et au même endroit où les meurtriers — car il y en

avait plusieurs, affirmait-il — avaient eux-mêmes pris le bateau après leur crime. On ne comptait pas avoir de ses nouvelles avant la soirée du lendemain.

Le matin, après avoir passé le pont, Aymar avait en effet descendu le fleuve sur la rive droite, et il était ainsi parvenu à la maison d'un jardinier où il s'était arrêté, soutenant qu'à une table sur laquelle sa baguette tournait obstinément, les trois assassins — car ils étaient trois — s'étaient assis et avaient bu d'une bouteille sur laquelle la baguette tournait aussi. Deux enfants de neuf et dix ans, qui avaient d'abord nié le fait, de peur d'être punis par leur père pour avoir laissé ouverte la porte de la maison, finirent par avouer que trois hommes, qu'ils dépeignirent, s'étaient en effet glissés dans la maison et avaient bu le vin de la bouteille indiquée par la baguette. L'un d'eux offrait cette particularité d'être bossu.

Sur quoi, les invités de M. le lieutenant-criminel se récrièrent, à l'exception du médecin Garnier qui, selon son habitude, affectait de ne s'étonner de rien. Aux faits les plus prodigieux, il assignait imperturbablement des causes naturelles. A la rémore, par exemple, ce poisson dont on disait qu'il avait, en s'attachant à leur proue, la vertu d'arrêter les navires, personne maintenant ne croyait plus, tout le monde sachant bien que cet arrêt provenait de cavernes situées au fond de la mer et où l'eau s'engouffrait, ce qui empêchait les navires d'aller plus loin. Qui croyait encore à la vertu longtemps prêtée à la plante nommée *Lunaria major* de défermer les chevaux? M. Garnier conta là-dessus l'his-

toire de la dent d'or. L'an 1595, vers la fête de Pâques, le bruit s'était répandu qu'il y avait au village de Weildorft, en Bohême, un enfant de sept ans à qui les dents étaient tombées et qu'à la place de la dernière dent machelière il lui en était venue une en or. Un professeur en médecine de l'université de Helmstadt, Jacobus Horstius, démontra que cette dent d'or était en partie un ouvrage de la nature, en partie un prodige, et que, de quelque manière qu'on la considérât, c'était visiblement une consolation que le ciel envoyait aux chrétiens de la Bohême persécutés par les Turcs. Dans la suite, et après bien des controverses, on s'aperçut que la dent d'or était une dent ordinaire recouverte d'une feuille de cuivre par un fourbe qui, promenant l'enfant de ville en ville, gagnait gros à exploiter la crédulité populaire. Non, il n'y avait point de prodiges et les choses les plus extraordinaires s'expliquaient par les raisons les plus simples. Un philosophe digne de ce nom ne devait jamais être la dupe des apparences.

Qui avait inventé la baguette divinatoire? Sa découverte avait été probablement due au hasard. On n'a pas toujours trouvé les secrets de la nature en les cherchant. Incapable de représenter convenablement l'écume d'un cheval, le peintre Apelle avait, de désespoir, jeté contre son tableau l'éponge avec laquelle il essuyait les couleurs et reproduit par hasard cette écume qu'il n'avait pas su représenter par son art. Ayant regardé au travers d'une petite lentille détachée d'un morceau de verre qu'il venait de couper, un vitrier s'aperçut qu'elle grossissait les objets d'une manière monstrueuse et

par là il découvrit cette sorte de petit microscope à quoi il ne songeait guère. C'était encore un pur hasard qui avait appris au paysan de Saint-Verran que la baguette tournait sur les cadavres des personnes assassinées.

Le médecin, fier de faire briller ses connaissances, énuméra les noms que de tous temps on avait donnés à la baguette. Les Italiens qui travaillaient aux minières de Trente et de Tirol la gratifiaient de sept épithètes sur lesquelles Basile Valentin avait fait un commentaire en sept chapitres dans le deuxième livre de son *Testament*. D'autres disaient que c'était la Verge dont Moïse s'était servi pour tirer l'eau du rocher. D'autres la comparaient au sceptre d'Assuérus, roi des Perses et des Mèdes, d'autres à la Verge de Pallas qui, selon Homère, permit à cette déesse de rajeunir Ulysse, d'autres au Caducée de Mercure qui, selon Virgile, ouvre et ferme les enfers et préside aux vents et aux tempêtes, d'autres à la baguette de Circé avec laquelle cette magicienne changeait les hommes en bêtes, d'autres enfin au bâton augural des Romains.

Mais le savant médecin ne citait ces antécédents fabuleux que pour en sourire.

Beaucoup plus digne de crédit était selon lui, le célèbre physicien Philipe Mélancton, auteur d'un discours sur la *Sympathie* dégagée par les plantes et les minéraux. Il en donnait pour exemple la branche de coudrier fourchue, utilisée par ceux qui travaillaient aux minières afin de chercher les veines d'or, d'argent et d'autres métaux, et il attribuait la cause du mouvement de cette baguette aux suc miné-

raux dont le coudrier se nourrit dans la terre. Pencer, gendre de Mélancton, fameux par un ouvrage sur la divination, où il mêlait, il est vrai, le démon à beaucoup trop de choses, ne parlait pourtant de la baguette divinatoire que comme d'une chose toute naturelle. Simon Maiole, évêque de Volturara, dans le royaume de Naples, professait que la divination pratiquée par ceux qui travaillaient aux minières avec la baguette de coudrier, était très naturelle. Pierre Belon, du Mans, appelait la baguette divinatoire *caducée*, par allusion à celle de Mercure, et il paraissait étonné de ce que les Turcs n'y recourussent point pour travailler aux minières du Grand Seigneur: il ne croyait donc pas que cet usage fût une chose fabuleuse ou mauvaise. Camerarius, énumérant les phénomènes naturels dont on ne peut pas rendre facilement raison, disait que la baguette de coudrier des minéralistes était un des miracles de la nature. Dans un écrit intitulé *De vera Virgula Mercuriale Relatio*, imprimé à Iéna vers 1762, Mathias Willenus prouvait que l'inclinaison de la baguette sur des métaux était purement naturelle et que cela venait des astres qui avaient présidé à la naissance de la personne. Sylvestre Rattray se gardait bien, lui aussi, de rapporter au démon les effets de la baguette; il disait que la baguette de coudrier découvrait les minières d'étain, la baguette de pin sauvage les minières de plomb, la baguette d'olivier les minières d'or, la baguette de palmier les minières d'argent. L'auteur de la *Révélation de la Divine Majesté*, frère de la Rose-Croix, nommé Egidius Guetman, évidemment l'homme le plus chré-

rien du monde, professait que l'on pouvait très chrétiennement employer la baguette de coudrier à chercher les fontaines et les minières d'or et d'argent pourvu qu'on n'y mêlât ni paroles, ni cérémonies, ni enchantements, et que le tout se fit avec la crainte de Dieu et sous ses yeux. Dans son livre, *De Fascinatione*, Joannès Christianus Fromann se déclarait pour le parti des physiciens, mais il avouait que la baguette était de ces merveilles de la nature qu'il n'était pas facile à l'esprit humain de pénétrer. Libavius, cité par Fromann comme un ennemi déclaré de toute superstition, professait que l'usage de la baguette divinatoire ne contenait en soi rien de blâmable. Le Père Schot, jésuite, qui penchait, il est vrai, vers le parti contraire, n'en citait pas moins l'opinion d'un homme considérable, disait-il, pour sa vertu, et jésuite comme lui probablement, qui refusait de condamner l'emploi de la baguette, et c'était aussi l'avis d'un autre jésuite, le P. Déchales. M. Garnier cita M. Cohade, premier custode de Sainte-Croix de Lyon, M. Basser, obédiencier de Saint-Just, M. Lamy, médecin de Paris et grand physicien, M. de Saint-André, médecin de Coutances, le P. Kircher, M. Gassendi et enfin M. l'abbé Gallet, grand pénitencier de l'église de Carpentras, qui attribuait les mouvements de la baguette aux vapeurs exhalées des eaux. Il était persuadé que c'était le poids de ces vapeurs qui la faisait incliner. D'après lui, les sanguins et les flegmatiques, auxquels les astres ont donné à leur naissance beaucoup d'humidité, étaient plus propres aux opérations de la baguette que les hommes d'un

tempérament colérique ou mélancolique, par conséquent trop secs. L'horoscope de Jacques Aymar, s'il était exactement tiré, confirmerait sans doute que cet homme était né sous un signe aqueux.

Devant tant d'érudition, la société béait d'étonnement. On conviendra qu'il y avait de quoi.

* * *

Le lendemain matin, un sergent partit à cheval à la recherche de Jacques Aymar. Le soir même il était de retour à Lyon et faisait aux magistrats le récit de ce qu'il avait appris.

Au sortir de la maison du jardinier, le villageois à la baguette avait retrouvé dans le sable du rivage les traces des trois criminels et s'était, comme il a été dit plus haut, embarqué à l'endroit même où ils avaient pris le bateau. Tenant sa baguette des deux mains à l'avant de la barque, il avait conduit celle-ci par un itinéraire que l'on ne suivait que rarement, et l'avait fait passer sous une arche du pont de Vienne que les bateliers les plus expérimentés prenaient bien soin d'éviter. On en avait conclu que les assassins n'étaient accompagnés d'aucun habitant du pays. Durant ce voyage, Jacques Aymar avait abordé aux ports où les scélérats avaient pris terre, était allé droit à leur gîte, et, au grand étonnement des hôtes et des spectateurs, avait reconnu les tables où ils avaient mangé et les pots qu'ils avaient maniés, et c'est ainsi qu'il était arrivé au camp de Sablons, alors plein de soldats. Persuadé d'y retrouver les meurtriers, il avait, de peur que la soldatesque

ne lui fit un mauvais parti, décidé de reprendre la route de Lyon, où, en effet, il reparut le jour suivant, accompagné du commissaire et de l'archer qui ne l'avaient pas quitté d'un pas depuis son départ et qui complétèrent par divers détails ce que l'on savait déjà de ce qu'il avait accompli pour retrouver les assassins de la maison du Bœuf.

— C'est bon, dit le lieutenant-criminel. Nous le renverrons au camp de Sablons avec des lettres de recommandation qui garantiront sa sécurité

A peine revenu à Lyon, Jacques Aymar reprit donc avec ses acolytes, et par la route cette fois, le chemin de Sablons, pauvre village souvent inondé, construit parmi les graviers du Rhône dans l'angle formé par ce fleuve et un torrent nommé la Sonne.

Cette région de la Valloire est un pays de coteaux dont les vins ont une bonne réputation. Les soldats qui, depuis le moyen-âge, y couchaient sous la tente, ne s'y déplaisaient pas du tout. L'ivrognerie était leur péché mignon et elle leur mettait souvent la tête près du bonnet. Jacques Aymar avait eu raison de se méfier. La lettre par laquelle le lieutenant-criminel le recommandait à la protection du colonel commandant le camp, ne fut pas inutile. Lorsque les soldats le virent s'avancer tenant à deux mains sa baguette, il se fit une violente poussée vers lui, et lorsqu'on sut qu'il cherchait des assassins, la curiosité se fit hostile et une es-couade, le fusil au bras, ne fut pas de trop pour le protéger. Il fit ainsi le tour du camp et s'immobilisa devant une baraque qui tenait lieu de

cabaret. Interrogé, le tenancier dit avoir le matin même versé à boire à trois hommes qu'il voyait pour la première fois et dont la mauvaise mine et la saleté l'avaient frappé. L'un d'eux, le plus jeune, à peine âgé de vingt ans, était affligé d'une bosse. Sans doute avaient-ils passé la nuit à la belle étoile. Ils lui avaient demandé le moyen de se procurer une barque, et il le leur avait indiqué, après quoi ils étaient sortis du camp et s'étaient éloignés dans la direction du fleuve. C'était tout ce qu'il savait à leur sujet.

Au bord du fleuve, la baguette de Jacques Aymar resta muette, si l'on peut dire. On en conclut que les assassins, changeant de parti, avaient descendu le Rhône par la route, et la baguette ratifia cette hypothèse. Jacques Aymar et ses compagnons allèrent à pied jusqu'à Beaucaire, ne faisant guère plus de quatre ou cinq lieues dans la journée, arrêtés qu'ils étaient souvent par les indications de la baguette, et c'était alors la répétition de ce qui s'était produit dans la maison du jardinier, et jamais la baguette n'était prise en défaut, les cabaretiers et les hôtes interrogés sur les clients qui, la veille, s'étaient assis à telle table, avaient bu à tel pot, répondaient toujours par l'affirmative, et jamais ils n'omettaient de faire mention du bossu. On en vint à être si bien renseigné sur la figure et le costume des criminels que, si on les avait rencontrés, l'officier enquêteur et les archers auraient pu les arrêter sans hésitation. Mais on ne les rencontra point...

Devant la prison de Beaucaire, toutefois, la baguette fut prise de telles convulsions et

Jacques Aymar parut si troublé, une sueur si abondante couvrit son front, le cœur lui battit si fort, ses jambes tremblaient tellement, que l'officier requit le geôlier de rassembler les prisonniers pour leur faire subir l'épreuve de la baguette. Il y en avait douze ou quinze, parmi lesquels un bossu qui n'était là que depuis une heure pour un larcin de faible importance. En approchant de lui, la baguette tourna si fort qu'elle faillit échapper des mains de Jacques Aymar.

D'abord, le bossu parut ne pas s'expliquer ce qui se passait, il demandait ce qu'on lui voulait et pourquoi cet homme armé d'une baguette, pâle, tremblant et les yeux fixes, se tenait devant lui. Sa surprise redoubla lorsque la main du commissaire s'abattit brutalement sur son épaule.

— C'est lui ! s'exclamèrent les archers. C'est certainement lui ! C'est un des assassins !

Et ils l'empoignèrent avec violence.

— Allons, misérable, avoue que c'est toi qui as assassiné le marchand de vin de la maison du Bœuf !

Les regards du bossu se portaient de la baguette qui tournait toujours à Jacques Aymar et aux policiers, sans parvenir à comprendre. Du moins, sa surprise était-elle bien simulée. Enfin, la tragique réalité se fit jour dans son entendement, et il se mit à pousser des gémissements à fendre l'âme, protestant de son innocence avec force serments que personne ne voulut écouter. Le lendemain, il fut hissé, les poings liés, dans une charrette où Jacques Aymar, le commissaire et les archers prirent place

avec lui. Au sortir de la prison, la baguette avait conduit son homme à un sentier qui rejoignait un peu plus loin la route de Nîmes. Les deux autres criminels s'étaient donc enfuis par là. Mais l'officier était si content d'avoir mis la main sur le bossu qu'il estima inutile pour le moment de continuer la poursuite.

Or, Aymar s'aperçut bientôt que le voisinage du bossu lui donnait la nausée. Même lorsqu'il marchait à pied derrière la charrette, il avait envie de vomir. Il alla devant et dès lors cessa d'avoir mal au cœur. A ce propos, il est remarquable que les nausées, les suées et les tremblements le prenaient toujours dans les endroits où quelque meurtre avait été commis. Il n'était pas ainsi tourmenté quand il cherchait des sources ou qu'il poursuivait des criminels sur une rivière.

De Beaucaire à Bagnols, le bossu ne changea point d'attitude, mais arrivé dans cette bourgade, pressé par la force de la vérité ou confondu par les hôtes qui soutenaient l'avoir logé quand il descendait le Rhône avec deux personnages dont les habits étaient bien ceux qu'avaient décrits les enfants du jardinier, il avoua que deux Provençaux l'avaient engagé comme valet, mais qu'il n'avait ni tué ni volé et que c'était eux, eux seuls, les auteurs du massacre et du vol. Pour tout salaire, il ne lui avaient donné que six écus et demi. A Lyon, en présence du lieutenant-criminel et du procureur du roi, il précisa que deux hommes parlant provençal l'avaient mené à la boutique d'un marchand dans laquelle ils avaient acheté ou dérobé une serpe à bûcheron, que, sur les dix

heures du soir, tous trois ensemble s'étaient rendus chez ces pauvres gens de la maison du Bœuf sous prétexte de leur faire remplir une grosse bouteille couverte de paille dont ils s'étaient munis, qu'ils étaient descendus à la cave sans lui, mais avec le vendeur et la vendeuse de vin, que là ils les avaient tués à coups de serpe et qu'ensuite, étant remontés dans la boutique, ils avaient forcé un coffre et volé cent trente écus, huit louis d'or et une ceinture en argent. Leur forfait accompli, ils s'étaient réfugiés dans une grande cour — celle de l'Archevêché sans aucun doute — étaient sortis de Lyon le lendemain par la porte du Rhône, avaient bu à la maison du jardinier en présence des deux enfants, détaché un bateau du rivage et descendu le fleuve jusqu'au camp de Sablons, puis jusqu'à Beaucaire. Sur la route, ils s'étaient arrêtés dans les mêmes cabarets où Jacques Aymar avait, au retour, fait reconnaître le bossu par les hôtes.

* * *

Dans le salon de M^{me} de Sève, les habitués de cette belle demeure se trouvaient réunis en plus grand nombre que d'habitude, car les exploits de Jacques Aymar faisaient, depuis l'incarcération du bossu à la prison de Roanne, les frais de toutes les conversations. La rumeur publique s'en était emparée et, les grossissant, les déformant, les exagérant, n'y dénonçait rien de moins qu'une manifestation du Malin. Pour les gens du peuple aussi bien que pour les marchands, les bourgeois et les personnes de

la meilleure société, Jacques Aymar ne pouvait être qu'un sorcier particulièrement en faveur auprès du Prince des Ténèbres. De leur côté, l'abbé de Lagarde et le médecin Garnier s'obstinaient à ne voir dans les effets de la baguette divinatoire que les manifestations d'une loi physique, un jeu des corpuscules et de la matière subtile, et, avec l'assurance de savants à qui leur connaissance des plus secrets ressorts de la nature permet de ne s'émerveiller d'aucune apparence, ils souriaient des mille billevesées proférées autour d'eux, en particulier par les dames que leur tour de tête imaginaire portait plus encore que les hommes à croire à une intervention du surnaturel. Une seule dame s'était ralliée à la thèse de l'abbé de Lagarde et de M. Garnier, c'était la marquise de Sénozan qui, ce soir-là, s'était fait accompagner, chez son amie M^{me} de Sève, de son médecin, M. Chauvin, du collège de Lyon. Avec lui, elle avait passé la journée à mettre sur pied une explication scientifique des effets de la baguette, explication qui, au surplus, ne différait guère de celle de M. Garnier, et, comme M. Chauvin était amoureux de M^{me} de Sénozan, il s'était arrangé de façon à persuader celle-ci que la théorie échafaudée en réalité par lui, était sortie tout entière du cerveau de la jolie femme. L'affaire Jacques Aymar était devenue en quelques heures la propre affaire de la marquise de Sénozan. Celle-ci apportait à y faire prévaloir des idées que de bonne foi elle croyait siennes toute la fougue que son sexe est accoutumé de déployer dans des controverses où il serait plus sage de faire preuve de circonspection.

Avec la prudence et la clarté d'un bon disciple de Descartes, M. Chauvin avait divisé les difficultés posées par la baguette en autant de parties qu'il avait pu. Ensuite, il avait, comme il disait, conduit ses pensées par ordre, s'efforçant de dénombrer très exactement les éléments du problème. La singularité des phénomènes constatés résidait premièrement, dans une agitation extraordinaire, soit du sang, soit des esprits animaux, sans quoi on ne pouvait concevoir les inquiétudes, l'envie de vomir, les sueurs, la fièvre, les maux de cœur du maçon. Qu'est-ce qui pouvait toucher son sang ou ses esprits animaux, sinon la terre sur laquelle il marchait, le bois du bateau dans lequel il suivait les assassins, l'air qui l'entourait, la matière subtile contenue dans ses pores, ou enfin quelques corpuscules particuliers que le médecin avait lieu de croire participer de la nature des esprits animaux ? Or, ce n'étaient pas la terre ni l'eau qui agitaient le sang ou les esprits animaux du villageois, puisque l'une et l'autre étaient en repos et qu'un corps en repos n'en peut mouvoir un autre. Ce n'était pas non plus l'air, ni la matière subtile qu'il contenait, puisque l'un et l'autre environnaient cet homme à tout instant. Il ne restait donc que les corpuscules supposés par le savant.

Celui-ci n'eut pas de peine à faire admettre que, dans l'état d'agitation où se trouvaient nécessairement un assassin et sa victime, les corpuscules participant des esprits animaux enfermés dans leur organisme se répandaient au dehors par les pores de leur peau. Des petits corpuscules ne s'échappaient-ils pas d'une in-

finité d'autres corps en repos ? Le musc, les infusions vomitives d'antimoine, le mercure bouilli, l'ambre, presque tous les corps odoriférants, n'en étaient-ils pas la preuve ?

— Soit, lui objecta quelqu'un, mais il vous reste, monsieur, à nous expliquer pourquoi le courant de l'air et celui de l'eau n'avaient pas, quinze jours après, dispersé les corpuscules émanés des assassins.

— Je reconnais, dit M. Chauvin, que cette objection est forte.

Il entreprit néanmoins de la réduire, imaginant des corpuscules si petits que, malgré l'agitation de l'air, les interstices de celui-ci seraient toujours si grands par rapport à eux qu'ils ne pourraient pas être déplacés. Ils le pourraient d'autant moins qu'il était permis de les concevoir si durs que les molécules de l'air, armées de branches propres à faire ressort, seraient trop molles pour les ébranler.

On lui demanda ce qu'il savait des esprits animaux. Il répondit que c'étaient des sels nitreux, volatils, enveloppés d'un peu de soufre. Par quelle voie ils parvenaient jusqu'au sang et jusqu'aux nerfs pour y exciter les inquiétudes, les sueurs, les envies de vomir et tous les mouvements de la baguette ? Mais par les pores de la peau ! Des topiques appliqués simplement sur le poignet, ne calmaient-ils pas la fièvre ? Ne faisait-on pas dormir par application d'opium, c'est-à-dire par introduction de sulfures narcotiques qui pénétraient jusqu'à l'extrémité des tuyaux et des nerfs et, rapportés au cerveau, y liaient en quelque façon les esprits animaux ?

Et de conclure victorieusement :

— Voilà le pacte que ce pauvre maçon a fait avec le diable! Mais il y aura toujours des hommes pour ne donner leur consentement qu'aux opinions extraordinaires et qui ne sont pas du ressort de la raison. Pourtant, ne traiterait-on pas de fol et de visionnaire un homme qui dirait qu'un bon chien de chasse ne suit les voies d'un cerf, une heure après qu'il a traversé une rivière, que parce qu'il a fait un pacte avec le diable? Jamais personne ne s'est avisé d'une pareille philosophie.

On en vint à évoquer l'opinion de R.P. Malebranche qui, trois ans auparavant, avait déclaré ne voir dans l'usage de la baguette divinatoire qu'un fait de sorcellerie. Cela donnant raison aux dames, elles furent toutes heureuses de l'apprendre et elles en triomphèrent à grand bruit. L'abbé de Lagarde, pris à parti en qualité de théologien, intervint alors d'un ton de modestie convenable à son habit:

— La lettre où l'auteur de la *Recherche de la Vérité* a condamné comme entaché de sorcellerie l'usage de la baguette, remonte à trois ans, fit-il observer, et elle avait pour but de répondre à des questions qui sont sans rapport avec les faits que nous avons à examiner. Il y est dit que c'est l'intention des rbdomanciens qui règle les mouvements de leur baguette et que, si l'on veut, par exemple, qu'ils cherchent des bornes, ils doivent fixer leur pensée sur la seule découverte des bornes. Pourvu que leur intention ne varie pas, leur baguette ne tourne que sur des bornes, nullement sur des métaux qui se trouveraient en chemin. Ce n'est point le cas de Jacques Aymar. Aussi bien, la question

n'est-elle pas théologique, elle dépend de la physique, puisqu'il s'agit simplement de savoir si la chose est au-dessus de la mécanique de l'homme, ou non.

Paracelse, qu'on avait surnommé le patriarche des chimistes, était lui aussi l'adversaire de la baguette. En plusieurs endroits de ses ouvrages, il en parlait comme d'une chose qu'il déconseillait toujours, parce que, disait-il, elle n'avait rien d'assuré dans son usage. Le même Paracelse disait qu'après avoir fouillé à l'endroit où la baguette avait tourné on n'y avait point trouvé d'or, et que cela pouvait bien venir de ce que les sylphes et les gnômes se rendaient maîtres des trésors et les détournaient de peur qu'on ne les leur enlevât. Paracelse recommandait dans ce cas de faire des exorcismes, ce qui dénonçait hautement son ignorance. Entre autres choses, il ne savait pas que la baguette ne tournait pas seulement sur les métaux, mais aussi sur les eaux, sur les cadavres, sur les fosses creusées en terre, en un mot sur tout ce qui transpire des vapeurs, des exhalaisons et des fumées.

De la baguette et des dons que son usage suppose, on en vint à l'origine de ses dons, que certaines personnes présentes situèrent dans les astres, mais l'abbé de Lagarde continuait de hocher la tête:

— Je voudrais bien qu'on me dît si l'influence des astres tombe sur le moment de notre conception ou sur celui de notre naissance et qui peut déterminer ce premier moment. Je ne saurais imaginer qu'il y ait jamais eu de père, ni de mère qui s'en soient avisés, et quand

même ils s'en serait trouvé d'un pareil sang-froid, l'instant de la conception passe si vite que je ne crois pas qu'il puisse être déterminé, ce qui explique que toute l'astrologie judiciaire n'ait raisonné que sur le moment de la naissance, moment aussi incertain et aussi inutile par rapport à notre formation et à nos dons naturels et particuliers, que celui de notre conception, puisque l'expérience nous apprend que de dix personnes nées dans le même moment, par conséquent sous le même signe et la même constellation, il n'y en a pas deux dont les inclinations, les dons ni la fortune soient les mêmes. En revanche, d'un certain nombre de personnes qu'on sait qui ont le don de la baguette, soit pour les eaux, soit pour les meurtriers, plusieurs sont nées sous différentes constellations. Laissons les astres au ciel et faisons sur terre usage de notre raison avec laquelle, ne connaissant que la Providence pour étoile, tous les pactes explicites ou implicites nous seront inutiles dans la recherche de notre bonheur.

Cette petite péroraison de l'abbé eut beaucoup de succès. Chacun lui en fit compliment et, comme minuit sonnait, on se dispersa pour s'aller coucher.

* * *

Vite répandue dans Lyon, l'arrestation du bossu y souleva une émotion indescriptible et chacun se mit à raisonner à sa manière sur l'homme à la baguette qui avait suivi si exactement ce misérable durant plus de quarante-cinq lieues françaises.

On le visita à l'hôtellerie de la rue des Trois-Maries où il était descendu. On l'examina, on réussit à le faire parler malgré sa répugnance. Il déclara pouvoir suivre un assassin sans baguette, mais ne pouvoir sans elle découvrir les sources, l'or et l'argent. La baguette ne lui servant sur un assassin que de signe extérieur et d'un moyen de délasserment, il ne s'astreignait pas à la tenir toujours à deux mains de la façon habituelle aux sourciers. Il convenait néanmoins que cette poursuite le fatiguait tant qu'il en était épuisé. Il n'était pas nécessaire non plus qu'il mît les pieds sur les traces des assassins, il suffisait qu'il fût sur leur route. C'était la nature du sentiment intérieur qu'il ressentait au moment qu'il était aimanté sur le lieu d'un assassinat, qui l'empêchait de prendre le change. Il démentit avoir le don de reconnaître une femme débauchée, ainsi que celui de distinguer le plus coupable d'entre les complices d'un vol ou d'un meurtre.

Sollicité de retourner à la cave de la maison du Bœuf, il y consentit et les mouvements de la baguette y marquèrent, comme la première fois, les deux endroits où le mari et la femme étaient tombés. Il était abondamment mouillé de sueur et son pouls battait avec une grande rapidité. Cet état dura une heure.

L'épreuve fut poussée plus loin. On prit la serpe sanglante et une autre du même ouvrier, on les rangea à un pas de distance l'une de l'autre, et la baguette ne s'inclina que sur la serpe sanglante. On cacha les serpes dans la terre et on banda les yeux de Jacques Aymar avec une serviette: la baguette tourna sans se tromper

sur l'instrument du crime. Tout cela se fit sous les yeux de dix personnes, non seulement de qualité, mais d'un esprit à ne pas se laisser éblouir.

Au bout de quelques jours accordés au besoin que tout le monde avait de connaître Jacques Aymar et de vérifier son pouvoir, M. de Vaginay et M. de Sève décidèrent qu'il était temps de reprendre la quête des assassins et ils renvoyèrent l'homme à la baguette, accompagné de l'officier et des archers, au sentier qui, de Beaucaire, conduisait à Nîmes. Or, la baguette le ramena par de longs détours à la prison de Beaucaire.

— Il y en a encore un là-dedans ! s'écrièrent d'une seule voix les assistants.

Le geôlier répliqua qu'un homme était venu la veille demander des nouvelles du bossu et l'on en conclut que cet homme était un des assassins.

Jacques Aymar se remit en route et il parvint à Toulon où les scélérats avaient dîné le jour précédent. Il les poursuivit sur la mer, car ils s'étaient embarqués pour se réfugier à Gênes, et il reconnut qu'ils avaient pris terre de temps en temps sur la côte, qu'ils avaient couché sous des oliviers et qu'enfin, malgré le mauvais temps, ils avaient atteint les dernières limites du royaume, au-delà desquelles il était impossible de les poursuivre.

Le procès du bossu s'instruisait à Lyon. Lorsque Jacques Aymar fut de retour dans cette ville, on fit passer l'infirmes en jugement dans la grande salle du palais de Roanne, en présence d'une affluence inaccoutumée, et on le

condamna à être roué vif, sentence qu'il accueillit par des plaintes à fendre l'âme. Il était si jeune ! Dix-neuf ans ! Et affligé de cette bosse ! Beaucoup d'assistants, surtout parmi les dames, estimèrent qu'il eût mérité un peu de pitié.

Il devait être exécuté place des Terreaux, lieu ordinaire des formalités de ce genre, mais la condamnation précisait qu'en s'y rendant le cortège ferait un crochet par la petite place Neuve-Saint-Jean et que le greffier de la Chambre criminelle lirait l'arrêt de condamnation devant la maison du Bœuf, théâtre du crime. Or, à peine la charrette où l'on avait hissé le patient, était-elle arrivée, en fendant péniblement les rangs pressés de la foule, devant la maison du Bœuf, que le bossu se mit à s'agiter, à crier, à faire signe qu'on l'écoutât, et que, le silence s'étant établi tant bien que mal, il déclara en enflant la voix aussi fort qu'il put, qu'il demandait pardon du fond du cœur à Alain Cordier, le marchand de vin, et à sa femme Claudine dont il avait causé la mort en suggérant le vol et en gardant la porte de la boutique pendant que, dans la cave, ses deux complices les tuaient à coups de serpe.

L'aumônier embrassa le bossu et le félicita de son accès de franchise, un peu tardif, il est vrai, dont Dieu ne manquerait pas de lui tenir compte, et la charrette reprit sa marche vers le pont du Change, à travers le quartier des changeurs et des joailliers, qui avait son centre sur la place du Change et où toutes les nations de l'Univers paraissaient s'être donné rendez-vous sans que le passage de la charrette fatale

y fût pour rien. Spectacle banal pour les trafiquants levantins, juifs, allemands, suisses, italiens, espagnols, qui encombraient le perron de la Loge aux changes, que celui d'un pauvre hère conduit aux Terreaux pour y être roué ! Spectacle banal pour les Lyonnais qui se ruaient place du Change afin d'y applaudir les bouffons italiens ou y lire l'affiche de la « blanque » (nom donné à la loterie dont les deux roues tournaient là, pompant les économies des bons bourgeois), spectacle banal pour les hommes du corps de garde, pour les merciers, les savetiers, les revendeurs de vieux fers, les libraires, les chanteurs, les charlatans et les banquistes qui racolaient les chalands sur les deux pentes du pont de Saône, dans un brouhaha de cris, de rires et de chansons où se perdaient les patenôtres du bossu agenouillé dans la charrette à côté de l'aumônier. « Place ! Place ! » vociféraient les miliciens de l'escorte, mais la foule était lente à s'entrouvrir et le funèbre cortège mit presque une heure pour atteindre les Terreaux où le bourreau attendait sans impatience sa victime, car il était de belle taille et se complaisait à se faire admirer des dames sur son échafaud. C'était la première fois, disait-il, qu'il rouerait un bossu et il s'en promettait d'avance un grand plaisir.

Le supplice de la roue qui, avant Henri II, n'était appliqué qu'aux voleurs, les assassins étant réservés à la potence, n'était pas une petite affaire. Il comportait, on le sait, deux opérations distinctes. D'abord, le bourreau brisait à coups de barre de fer les membres et la poitrine du condamné étendu sur une croix

de bois de manière que ses bras et ses jambes portassent au-dessus du vide. Après quoi, le malheureux était attaché sur une roue de carrosse dressée parallèlement au sol et il ne restait plus qu'à attendre que Dieu, dans sa justice et sa bonté infinies, le rappelât à lui. Cette seconde opération demandait parfois quelque temps, mais la victime était seule à s'en plaindre et lorsque l'usage se répandit, par l'effet d'un sentiment d'humanité mal placé, d'étrangler le condamné avant de le rompre, il y eut dans le public d'amateurs qu'attirait toujours ce genre de spectacle, des protestations indignées. Tout se perdait, tout allait à la décadence ! Sans doute en avait-on dit autant lorsque le bourreau avait cessé d'inhumer les suppliciés sur la place des Terreaux même, là où se tenait plusieurs fois par semaine le marché aux porcs. En fouillant le sol, ces animaux déterraient souvent des cadavres putréfiés et les dévoiraient sous les yeux des passants. A la fin du XVII^e siècle, ces profanations étaient devenues impossibles grâce à César Laure. Cet homme avait, en 1625, formé, sous le nom de Pénitents de la Miséricorde, une association pieuse qui, à ses frais, construisit près des Grands-Carmes une chapelle et un caveau destinés à la sépulture des suppliciés. C'est là que le corps démantibulé du jeune bossu alla échouer finalement.

* * *

L'arrestation et la condamnation du bossu ne furent pas le dernier succès de Jacques Aymar. Un vol avait été commis chez le lieute-

nant général du bailliage. La baguette tourna sur le tiroir de la commode où, dans sa mansarde, un domestique avait caché son larcin. Du coup, l'humble maçon de Saint-Verran se vit porter au pinacle. Sa renommée vint jusqu'à Paris. Le prince de Bourbon-Condé, fils du grand Condé, voulut le connaître. Justement, un vol venait d'être commis en son hôtel, dans un cabinet aux boiseries resplendissantes d'or. Jacques Aymar y entra, précédé de sa baguette sur laquelle le prince et ses familiers tenaient les yeux fixés. La baguette ne bougea point. Le maçon dauphinois s'en excusa sur l'insurmontable timidité provoquée en lui par tant de luxe. A cinq endroits différents du jardin, des pièces d'or, d'argent et de cuivre furent enterrées. Comme exprès, la baguette accumula les erreurs. Deux flambeaux d'argent avaient été dérobés à la princesse. La baguette ne les retrouva point davantage. Dès lors, l'engouement dont Jacques Aymar avait été l'objet tomba, et il ne lui resta bientôt plus qu'à retourner à Lyon où il recommença de faire des prodiges. Par malheur, il fut soupçonné d'avoir des intelligences dans la police et l'on en vint à l'accuser de n'avoir retrouvé le bossu que grâce à celle-ci. Accusation insoutenable, en vérité ! On en formula une autre : à savoir qu'il avait lui-même trempé dans le double assassinat de la maison du Bœuf. Toutefois, il conserva de chauds partisans puisque le 30 septembre 1706 Boileau écrivait à son ami l'avocat lyonnais Brossette : « Venons maintenant à votre homme à la baguette. En vérité, mon cher monsieur, je ne saurais vous cacher que je ne

puis concevoir comment un aussi galant homme que vous a pu donner dans un panneau si grossier que d'écouter un misérable dont la fourbe a été si entièrement découverte et qui ne trouverait pas même à Paris, présentement, des enfants et des nourrices qui daignassent l'entendre. C'était au siècle de Dagobert et de Charles Martel qu'on croyait de pareilles impostures ; mais, sous le règne de Louis-le-Grand, peut-on prêter l'oreille à de pareilles chimères, et n'est-ce point que, depuis quelques temps, avec nos victoires et nos conquêtes, notre bon sens s'est aussi en allé ? Tout cela m'attriste... »

Trois siècles et demi après, l'histoire de Jacques Aymar ne nous attriste plus, elle nous amuse. Nous ne sommes plus ni assez sûrs ni assez fiers de notre science pour voir du charlatanisme dans tout ce qui paraît la dépasser. Cela dit, la lettre de Boileau contient une indication curieuse sur le renouveau de superstition et de crédulité que les guerres malheureuses de la fin du règne de Louis XIV avaient provoqué. ¹

¹ Un érudit m'a demandé comment j'avais réussi à identifier dans la maison du Bœuf, au coin de la rue du Bœuf et de la place Neuve-Saint-Jean, la maison où eut lieu, le 5 juillet 1692, l'assassinat du marchand de vin et de sa femme. C'est bien simple. A ma demande, un sourcier a parcouru la place et sa baguette a tourné sur le débit de boisson qui, aujourd'hui encore, occupe le rez-de-chaussée de la maison du Bœuf. Cette expérience n'en dit-elle pas plus long que tous les documents d'archives ?

TABLE

TABLE

Loisirs et aventures de Cotte et Merlain . .	11
Mort suspecte d'Antoine Bressin	13
La belle inconnue de Saint-Just	33
L'Angélus de Millet	55
Le système de M ^{me} Rivol	93
Mes rencontres avec Gigot	117
Gladys Merill	119
La sauce qui porte malheur	145
Collot d'Herbois	167
Le patron 3.014.	187
Le double assassinat de la maison du Bœuf .	213

LE BON À TIRER DE CE LIVRE A ÉTÉ
DONNÉ LE DOUZE MAI MIL NEUF
CENT QUARANTE-ET-UN, À L'IMPRI-
MERIE ATAR S. A., À GENÈVE, POUR
UN PREMIER TIRAGE DE CINQ MILE
NEUF CENT VINGT-CINQ EXEMPLAI-
RES PAR LES ÉDITIONS DU MILIEU
DU MONDE.

ÉDITIONS DU MILIEU DU MONDE

PUBLICATIONS EN COURS :

FRANCIS CARCO, <i>de l'Académie Goncourt:</i>	
Nostalgie de Paris	30.—
HENRY BIDOU:	
La Bataille de France	30.—
CHARLES MAURRAS, <i>de l'Académie française:</i>	
De la colère à la justice (réflexions sur un désastre)	30.—
A.-J. CRONIN:	
La dame aux œillets, <i>roman</i>	30.—
JACQUES DE LACRETELLE, <i>de l'Académie française:</i>	
L'heure qui change	30.—

Pour la France : EXCLUSIVITÉ HACHETTE

IMPRIMÉ EN SUISSE PAR ATAR S. A., GENÈVE